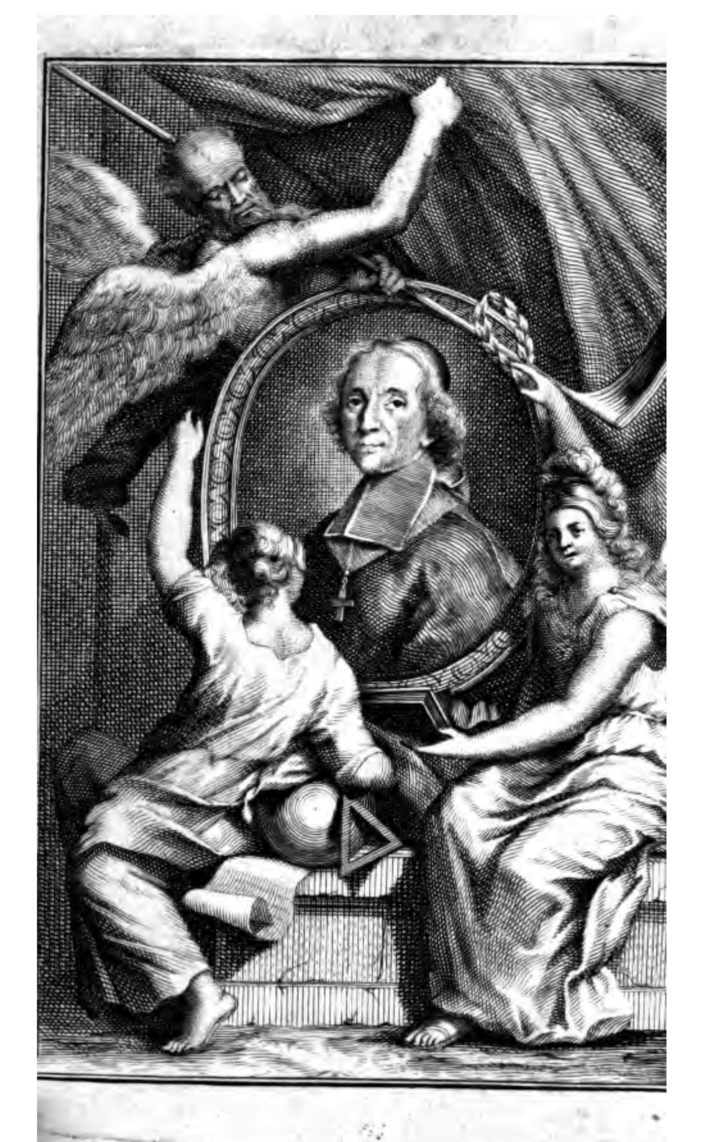






HISTOIRE
DE
LA VIE
DE
MESSr. FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE-FENELON, ARCHEVEQUE DUC DE CAMBRAY.



A LA HAYE,
Chez les Freres VAILLANT, ET N. PREVOST.

MDCCXXIII.



PREFACE.

Monsieur de Fenelon Archevêque Duc de Cambray m'ayant honoré plusieurs années avant sa mort d'une amitié particuliére, j'ai crû devoir, par respect pour sa mémoire, & par amour du bien public, écrire cette Histoire de sa Vie. Comme mon dessein est de faire connoître ce Prélat par ses Actions, *par ses* Sentimens, *& par ses* Ouvrages, *on ne trouvera dans cette Histoire que des Faits instructifs, qui intéresseront tous ceux qui aiment la Vérité & la Vertu.*

PREFACE.

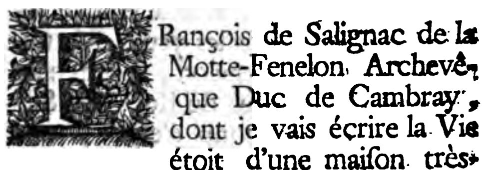
Pour rendre la Narration courte, simple, & rapide, je passe legérement sur les choses moins importantes, & j'évite les réflexions trop longues, aussi bien que les Eloges vagues, & les Ornemens superflus. Je rapporte plusieurs Lettres originales, afin que Mr. de Cambray se peigne & se raconte lui-même.

HIS-



HISTOIRE
DE
LA VIE
DE
MESSIRE

François de Salignac de la Motte-Fenelon, Archevêque Duc de Cambray.



FRançois de Salignac de la Motte-Fenelon Archevêque Duc de Cambray, dont je vais écrire la Vie étoit d'une maison très-ancienne, & distinguée depuis long-tems, par ses Alliances, & par les Dignitez qu'Elle a eû dans l'Eglise, &

dans l'Etat. Tout cela n'est qu'une foible gloire pour Mr. de Cambray.

Il nâquit au Château de Fenelon en Périgord, le six d'Août 1651. de Pons de Salignac Marquis de Fenelon & de Louïse de la Cropte sœur du Marquis de St. Abre. Il fut élevé jusques à l'age de douze ans dans la maison Paternelle. Cette Education dans une Province éloignée le préserva de la corruption de mœurs & de sentimens, où la jeune Noblesse de presque toutes les Nations ne tombe que trop souvent en aquérant la politesse, & la délicatesse de la Cour.

Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques singuliéres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'esprit.

On l'envoya à l'Université de Cahors y faire ses Etudes. Il alla ensuite les achever à Paris sous les yeux d'Antoine Marquis de Fenelon, Lieutenant Général des Armées du Roi. Ce Seigneur avoit beaucoup d'esprit, une Piété exemplaire, & une valeur distinguée. Feu Mr. le Prince de Condé disoit de lui qu'il étoit également propre pour la *Conversation*, pour

la

la *Guerre*, & pour le *Cabinet*.

Les Talens du Neveu se développérent sous un tel Oncle, qui le reçût dans sa maison, & le traita comme son propre fils. Mr. l'Abbé de Fenelon fût bien-tôt connu à Paris. Il prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec un applaudissement général. Mr. le Marquis de Fenelon craignant que son Neveu ne se produisisit trop tôt, & apprehendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge si peu avancé, lui fit prendre la résolution d'imiter pendant plusieurs années le silence de Jesus Christ.

Mr. l'Abbé de Fenelon s'appliqua plus que jamais à cultiver son esprit, & son cœur, par les Etudes, & par les vertus convenables à son état, sous la conduite de Mr. Tronson Supérieur de St. Sulpice. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les Ordres sacrez, & exerça toutes les Fonctions du sacerdoce avec une Piété édifiante. Il se prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la Paroisse, & ne croyoit rien au dessous de lui dans un Ministére, où tout est au dessus de l'homme.

Environ l'âge de vingt-sept ans il fut

choisi Supérieur des Nouvelles Catholiques, Ruë Ste. Anne à Paris, par Mr. de Harlay Archevêque du lieu.

Ses travaux & ses succès dans cet Emploi firent voir bien-tôt les talens qu'il avoit pour persuader, & pour ramener les esprits. Le Roi en fut instruit & le nomma Chef d'une mission sur les Côtes de Saintonge & dans le Païs d'Aunis, l'an 1686. pour convertir les Protestans.

On avoit conseillé à Louïs XIV. d'employer la force militaire pour empêcher la diversité de Religions dans son Royaume. Mr. l'Abbé de Fenelon bien éloigné de ces Maximes ne voulut jamais se charger de la Mission qu'à condition, qu'on n'y employeroit point de Troupes. La douceur que les Protestans de ces Cantons éprouvoient, tandis que leurs voisins étoient livrez aux traitemens les plus durs, les disposa à écouter avec fruit les instructions du nouveau Missionnaire. Cette voye à la vérité ne faisoit pas tant de Conversions subites que la force, mais elle les faisoit plus solides & plus sincéres.

Ces Missions finies Mr. de Fenelon revint

revint à Paris, & se présenta devant le Roi : mais il fut plus de deux ans après sans rétourner à la Cour. Il reprit ses fonctions de Supérieur des Nouvelles Catholiques. Ses talens, qui éclatoient malgré lui, le mirent à portée des plus grandes Places. L'inaction, où il se tenoit, pour se les procurer, & pour s'insinuer dans les bonnes graces de ceux qui étoient consultez sur la distribution des Bénéfices, fut cause, qu'ayant eté nommé à l'Evêché de Poitiers il fut rayé de dessus la feüille, avant que la Nomination fût renduë publique.

Cependant sa Réputation alloit toûjours en croissant. Ses Sermons (a) & ses Entretiens aux Nouvelles Catholiques découvrirent de plus en plus cette Eloquence, cette Lumiére, cette Onction, qui régnent dans tous ses Ouvrages. Il fit alors un Ecrit sur le ministére des Pasteurs, qui est une des premiéres productions de sa plume. Là il pose les mêmes Principes sur l'Authorité Ecclesiastique qu'il a toûjours soûtenus depuis.

 C'est

(*a*) On en a imprimé un Recueil depuis sa mort.

C'est pendant cette Supériorité qu'il connut Mr. Bossuet, Evêque de Meaux. Personne n'étoit plus propre à donner à Mr. l'Abbé de Fenelon des Conseils utiles sur son Emploi. Ce Prélat s'étoit déja rendu célébre par ses Ouvrages contre les Protestans. Toute la Réforme en avoit été émûë & ébranlée. On y voit une grande Erudition, des Recherches curieuses, un Esprit net, une Eloquence vive. Il possédoit la science des Faits dans un éminent degré.

Mr. l'Abbé de Fenelon fut longtems dans un Commerce intime avec ce Prélat. Il l'écoutoit avec la docilité & la modestie dûës à l'âge, au Caractére, aux Talens de Mr. de Meaux, qui l'aimoit, & qui lui communiquoit ses lumiéres.

Mr. le Marquis de Fenelon avoit procuré à son Neveu la connoissance de plusieurs personnes Illustres à la Cour, entre les autres de Mr. le Duc de Beauvilliers. Ce Seigneur l'avoit prié d'écrire un Traité sur l'*Education des Filles*. On y voit la connoissance que l'Auteur avoit déja du cœur humain, & les talens qu'il possédoit au

suprême

ſuprême degré pour former la jeuneſſe. Mr. de Beauvilliers ayant fait connoître au Roi le mérite de Mr. l'Abbé de Fenelon, Sa Majeſté le nomma Précepteur de Mr. le Duc de Bourgogne ſans aucune ſollicitation de ſa part. Tout le monde applaudit à ce choix, & ſur tout Mr. l'Evêque de Meaux qui écrivit la Lettre ſuivante à Madame de Fenelon, fille de Mr. le Marquis de Fenelon dont j'ai parlé.

A Germigny ce 9. d'Août 1689.

Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Egliſe & de l'Etat. Aujourd'hui j'ai eu le loiſir de reflêchir avec plus d'attention ſur vôtre joye. Elle m'en a donné une très-ſenſible. Mr. vôtre Pere un ami ſi cordial & ſi plein de mérite m'eſt revenu dans l'eſprit. Je me ſuis repréſenté comme il ſeroit à cette occaſion, en voyant l'éclat d'une vertu, qui ſe cachoit avec tant de ſoin. Recevez je vous en conjure les témoignages de ma joye, & les aſſurances du reſpect avec lequel je ſuis, &c.

Mr. l'Abbé de Fenelon entra chez les Princes à l'âge de 38. ans, au mois de Septembre 1689. On avoit choiſi pour

cette Education plusieurs personnes d'un mérite distingué.

Mr. le Duc Beauvilliers Gouverneur des Princes cachoit sous une grande simplicité de mœurs des vertus rares. Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché des richesses, il étoit modeste, tranquille, desintéressé, libéral, doux, vrai, poli, mesuré en tout, & par là très-propre à gouverner les hommes. Etant Ministre d'Etat la Base de sa Politique étoit l'amour de la Justice. C'étoit sa vertu dominante. Il lui sacrifioit ses propres goûts, ses amitiez personnelles, & les intérêts mêmes de sa famille. Toutes ces grandes qualitez étoient relevées & perfectionnées par une pieté éminente, qui rapportoit tout à Dieu. Et cette pieté étoit pour lui une source féconde de toutes les lumiéres propres à son état, car en delivrant son cœur des passions & des amusemens, elle donnoit à son esprit des forces continuelles pour découvrir en tout le *Vrai* & le *Bon*.

Mr. l'Abbé de Langeron, Lecteur, avoit été de tout tems l'ami intime & en quelque façon l'Elvége de Mr. de Fenelon. Il s'étoit appliqué aux sciences

sérieuses

sérieuses qui forment le jugement aussi bien qu'aux Belles Lettres qui ornent l'esprit. Son naturel étoit gai & aimable. Son cœur rempli de sentimens nobles & tendres. Jamais on n'a vû un meilleur ami. La disgrace de Mr. de Cambray, qui attira la sienne, le rendit insensible à sa fortune, pour ne sentir que le plaisir de suivre son ami dans l'Exil, & de passer le reste de ses jours auprès de lui. Tels étoient les amis de Mr. de Cambray.

Le Pere de Valois Jesuite indiqué par Mr. l'Abbé de Fenelon pour être Confesseur du Prince, étoit un vrai Religieux qui avoit conservé au milieu de la Cour toutes les vertus de son état.

Mr. l'Abbé de Fleury Sous-Précepteur est si célébre par ses Ouvrages, qu'ils sont seuls son Eloge. Je ne parle point des autres personnes, qui ont contribué à cette Education. Leur mérite est assez connu. Ils sont encore en vie, & je dois respecter leur modestie.

Jamais on n'a vû une plus grande harmonie dans une Education que dans celle de Mr. le Duc de Bourgogne.

Tous ceux qui l'entouroient étoient de concert, pour ne le flater jamais, & pour ne le point soûtenir, quand on étoit mécontent de lui. Mêmes Discours, mêmes Principes, même Conduite. Il ne trouvoit d'azile que dans l'obéïssance & dans l'accomplissement de ses Devoirs.

Ce Prince joignoit aux grands Talens de grands défauts. Dans sa premiére jeunesse il étoit colére, impétueux, hautain, capricieux. C'est ce même Enfant qu'on a vû depuis le Prince le plus doux, le plus compâtissant, le plus sensible aux malheurs de l'humanité. Il se refusoit tout pour soulager les autres. Il ne se croyoit destiné à la grandeur suprême que pour être l'homme des peuples, & pour les rendre bons & heureux.

La méthode dont on se servoit pour former l'esprit & le cœur de ce jeune Prince est un modelle de la plus parfaite Education.

Pour former son esprit, on le faisoit étudier, non par régles, mais selon la curiosité qu'on avoit soin d'exciter en lui. On tournoit par là les amusemens en Etude, & les Etudes les plus sérieuses devenoient un Amusement,

ment. Une converſation faite exprès, ſans qu'il s'en apperçût, donnoit occaſion à la lecture d'une Hiſtoire, à l'examen d'une Carte, à des raiſonnemens à la portée de ſon âge. Les Themes étoient toûjours des Inſtructions ſolides. Quelque Hiſtoire, ou quelque Dialogue, qui lui apprenoit les faits principaux de l'Antiquité, ou des tems modernes, lui faiſoient connoître les caractéres des grands hommes de tous les ſiécles, & lui inſpiroit en même tems le goût de la plus pure vertu. Les Dialogues des morts, & le Telemaque ont été écrits dans cette vûë.

Pour former ſon cœur il falloit corriger ſes défauts naturels, & lui inſpirer le goût des Vertus. L'humeur, l'impétuoſité, la hauteur du jeune Prince étoient réprimées tantôt par un air triſte répandu ſur tous les viſages. Quelquefois on le ramenoit à la raiſon par des railleries fines & délicates. D'autrefois on lui faiſoit ſentir ſes excès en le montrant à lui-même par quelque Fable.

Les châtimens uſitez dans les Educations ordinaires n'ont jamais été employez en celle-ci. La privation d'un

plaisir, d'une promenade, d'une Etude même, qu'on lui avoit fait desirer, étoient les seules punitions dont on se servoit. En rompant ainsi sa volonté, & en domptant ses goûts on lui donnoit une souplesse de cœur & une force d'esprit propres à le rendre docile pour écouter les bons Conseils, & ferme pour les suivre.

Dans le tems de ses plus fortes vivacitez, tous ceux qui l'approchoient, avoient ordre de le servir en gardant un morne silence. On le laissoit ainsi impitoyablement aux prises avec lui-même, jusqu'à ce que lassé de ne trouver personne avec qui parler, il vint demander grace en reconnoissant sa faute.

La candeur à tout avoüer étoit la seule condition du pardon; & pour l'accoûtumer à cette ingénuité, on avoüoit les fautes qu'on pouvoit avoir faites devant lui. Par là ceux qui présidoient à son Education tiroient de leurs propres imperfections de quoi instruire leur Eléve.

On lui inspiroit l'amour de la vertu, non par des préceptes secs, ni par des sentences morales, ni par des harangues

gues étudiées ; mais par un mot, par un regard, par un ſentiment placé à propos, on lui faiſoit des leçons à toute heure ſans qu'il s'en dégoûtât, ni qu'il s'en apperçût. A Table, au Jeu, dans les Promenades, & dans les Entretiens, on tournoit tout en Inſtructions, & par des traits impèrceptibles, & des tours ingénieux, on lui faiſoit rencontrer par tout les ſentimens nobles & les vertus Royales. On joignoit à cette connoiſſance, & à cet amour de la vêrité, la grande Science de ſçavoir ſe taire. Pour l'accoûtumer de bonne heure au ſecret, on lui faiſoit ſentir, avec précaution, une confiance au deſſus de ſon âge ſur les choſes mêmes les plus importantes. Ce ne ſont pas ici des traits que j'invente, mais des faits que je raconte, & que je tiens de M. de Cambray lui-même.

C'eſt ainſi que Mr. le Duc de Beauvilliers, Mr. l'Abbé de Fenelon, & tous ceux qui travailloient ſous eux, concouroient à former dans leur Auguſte Eléve un Pere du Peuple.

Pendant tout le tems que Mr. l'Abbé de Fenelon a été à la Cour, il a toûjours marqué un parfait deſintéreſſement,

ment, & un grand oubli de lui-même. Il n'avoit pour tout Bénéfice qu'un Prieuré médiocre, que Mr. l'Evêque de Sarlat son Oncle lui avoit résigné. Ayant apris de bonne heure à se contenter de peu, à mesurer sa dépense, à vivre indépendant de la servitude que cause l'intérêt, cette habitude à borner ses disirs, jointe à l'amour surnaturel de la pauvreté de Jesus Christ, le fit rester six ans à la Cour dans une faveur marquée, sans recevoir, ni demander aucune grace, ni pour lui, ni pour les siens. Le Public lui donnoit toutes les Places qui vaquoient, & il n'arrivoit pas même aux plus médiocres.

Enfin le Roi lui donna l'Abbaïe de St. Vallery en lui faisant une espéce d'excuse de ce qu'il lui donnoit si peu, & si tard. Quelques mois après, l'Archevêché de Cambray étant venu à vaquer, Sa Majesté l'y nomma. Monsieur l'Abbé de Fenelon, délicat sur ses devoirs, se défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le soin d'un Diocese avec les fonctions de son Emploi. Le Roi lui dit, que l'Education du Prince étant presque finie,

il pouvoit remplir alternativement les devoirs de Précepteur & de Prélat, tandis que les Gens de mérite qu'il avoit ſous lui dans ces deux Places ſuppléeroient à ſes abſences. Il céda enfin aux Ordres du Roi, à condition de paſſer neuf mois à Cambray, & trois mois auprès des Princes.

En acceptant l'Archevêché de Cambray il remit l'Abbaïe de S^t. Vallery, ſans le demander pour aucun de ſes amis ni de ſes parens. Le Roi en parût étonné, & le preſſa de le garder. Mais il repréſenta à Sa Majeſté que les Revenus de ſon Archevêché étant plus que ſuffiſans il ſe croyoit dans le Cas, où les Canons défendent la pluralité des Bénéfices. Il ſe défit en même tems du Prieuré, qu'il tenoit de ſon Oncle. Ce deſintéreſſement ſi rare lui attira des loüanges, mais il indiſpoſa auſſi contre lui bien des perſonnes, que ſon exemple condamnoit.

La haute faveur où étoit M^r. l'Archevêque de Cambray ſembloit annoncer une élevation encore plus grande; mais il s'éleva contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la Cour.

Pour connoître la ſource, le progrès,

grès, & la consommation de sa disgrace, il faut parler de Madame Guyon, qui en a été le prétexte, & donner ici une idée courte de sa conduite & de ses sentimens.

Cela est nécessaire, non seulement pour la justifier contre les calomnies de ses ennemis; mais pour détruire les fausses idées, que certaines personnes ont formées d'elle, en lisant une Histoire de sa Vie, imprimée depuis peu dans les Païs Etrangers, sans son aveu, & contre ses derniéres volontés.

Madame Guyon nâquit à Montargis de Parens nobles. A l'âge de quinze ans, elle épousa un Gentilhomme du même lieu. Elle y a demeuré jusques à son Veuvage, & y a toûjours conservé la réputation d'une vertu pure & sans tache.

Dès sa plus tendre jeunesse, elle se consacra à Dieu, d'une maniére particuliére, par ce genre de piété, qui convient à tous les états, & qui est tant recommandée par St. François de Sales.

Elle demeura Veuve à l'âge de vingt-huit ans. La réputation de sa Piété, & de

de son Esprit, parvenuë jusques à Mr. d'Aranton, Evêque de Geneve, qui étoit alors à Paris, ce Prélat l'engagea à se retirer dans son Diocese, avec des Nouvelles Catholiques qui alloient établir une Communauté à Gez, pour la conversion des filles Protestantes.

Elle consulta auparavant les personnes les plus respectables par leur piété, & toutes l'ayant confirmée dans sa résolution, elle partit de Paris en l'année 1681. accompagnée de quelques Nouvelles Catholiques, & de deux femmes de Chambre. Elle arriva bien-tôt à Gez. Mr. de Geneve l'y vint voir & mena avec lui le Pere de la Combe Religieux Barnabite, qu'il fit Supérieur de la Maison. C'étoit un Religieux qui joignoit à des lumiéres supérieures dans les sciences humaines une connoissance profonde dans la science des Saints.

Peu après, la Famille de Madame Guyon lui écrivit pour l'engager à se défaire de la Garde Noble de ses Enfans, qui passoit quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joye, & ne se réserva qu'une Pension médiocre.

On inspira à Mr. de Geneve le dessein

sein d'engager cette Dame à donner le peu de biens, qui lui restoit, aux Nouvelles Catholiques, & de se faire Supérieure de la Maison. Mais comme elle s'étoit apperçûë, que les Régles & l'Institut de cette Communauté ne lui convenoient pas, elle supplia ce Prélat de l'excuser. Ce refus déplût aux Nouvelles Catholiques, & elles la priérent bien-tôt après de quitter leur Maison.

Résoluë de ne plus retourner à Paris, & de se des-occuper entiérement des choses terrestres, dans quelque lieu solitaire, inconnu, & éloigné du monde, elle se retira d'abord aux Ursulines de Tonnon, ensuite chez une de ses amies à Grenoble, & enfin à Verceil, où l'Evêque du lieu l'avoit invitée plusieurs fois. Elle comptoit y finir ses jours, mais l'air épais du lieu lui ayant causé une fluxion sur la poitrine, avec une fiévre dangereuse, les Médecins déclarérent, qu'elle ne pouvoit vivre sans aller respirer son air natal. Elle quitta Verceil au grand regret de Mr. l'Evêque, & revint à Paris l'an 1687, après six ans d'absence.

Pendant sa solitude & son sejour dans

ces

ces Provinces éloignées, elle exprima, dans ſes premiers Ecrits, les nobles efforts de ſon Amour pour Dieu d'une maniére ſimple, & ſans art, mais vive & pleine de ſentimens. Ses Manuſcrits paſſérent inſenſiblement de main en main, furent copiez & répandus à ſon inſçû. Un de ſes amis en fit même imprimer un à Grenoble (*a*) & un autre à Lyon (*b*) avec des Approbations autentiques. Les uns goûtérent ces Ecrits. D'autres s'en formaliſérent.

Si-tôt qu'elle fut arrivée à Paris on écrivit des Provinces contre ſa Doctrine. On y ajoûta les Calomnies. On ſuppoſa de fauſſes Lettres. Et Elle fut enfermée aux Filles de la Viſitation de la Ruë St. Antoine au mois de Janvier 1688. Le Pere de la Combe ſon Directeur fut enveloppé dans la même diſgrace.

Elle fit bien-tôt connoître l'impoſture de ſes ennemis, & les confondit par la force de ſes Réponſes. Après un Examen rigoureux, fait par ordre de Mr. d'Harlay Archevêque de Paris, pendant l'eſpace de huit mois; après

(*a*) Moyen court pour faire Oraiſon.
(*b*) Explication du Cantique des Cantiques.

des accusations les plus malignes, des Interrogatoires les plus captieux, & un Eclaircissement exact de tous les faits, son Innocence parut dans tout son éclat. Sa simplicité, sa douceur & sa soûmission détrompérent la Supérieure de la Maison, & les Religieuses, qui rendirent toutes unanimement un témoignage autentique à sa Vertu. Madame de Miramion fit connoître son innocence à Madame de Maintenon, qui parla au Roi en sa faveur avec vivacité, obtint sa liberté, & lui marqua pendant plusieurs années beaucoup de confiance & d'amitié.

Quelque tems après sa sortie des Filles de S^te^. Marie, elle fit connoissance avec Mr. l'Abbé de Fenelon. Elle le vit chez Madame la Duchesse de Bethune, qu'elle avoit connu dès sa plus grande jeunesse. Il avoit été fort prévenu contre elle avant que de lui avoir parlé. Mais les conversations qu'il eut avec elle chez Madame de Bethune détruisirent ses préjugez. Etant allé ensuite par occasion à Montargis, il s'informa de la réputation qu'elle avoit eu dans cette Ville, avant qu'elle la quittât. Tous lui marquérent une haute

estime

estime de la piété de cette Dame, & de le pureté de ses mœurs depuis son enfance. Ces témoignages, rendus par les personnes les plus respectables, confirmérent Mr. de Fenelon dans l'idée qu'il avoit déja conçû de la vertu de Madame Guyon, & il se forma peu à peu entre ces deux personnes une étroite liaison, qui fut depuis pour l'une, & pour l'autre, une source de grandes Croix, & par là de grandes Vertus.

Quelques années après avoir connu Mr. de Fenelon, Madame Guyon fit connoissance avec Mr. le Duc de Chévreuse.

Ce Seigneur avoit été élevé par Messieurs du Port Royal. Des Maîtres si habiles ne négligérent rien pour cultiver ses talens naturels. Il avoit des connoissances rares pour une personne de son rang, une éloquence aisée, le génie étendu, capable de remonter en tout aux principes, & de former les plus grands projets. Hardi dans l'execution, courageux contre les mauvais succès & contre l'improbation de ceux qui ne pénétroient point la grandeur de ses desseins. Si son es-

prit avoit quelques défauts, ils ne venoient que de l'abondance de ses vûës. Son abord étoit facile, gracieux & modeste; sa politesse noble, délicate, & simple; son naturel doux, affable & liant. Il vivoit dans sa famille avec ses enfans en bon ami autant qu'en bon Pere. Son ame paroissoit toûjours égale & tranquille, nonobstant sa vivacité naturelle. En un mot, la Piété avoit uni en lui les vertus humaines & Divines dans un tel degré, qu'il étoit tout ensemble bon Chrêtien, bon Citoyen, & parfait Ami.

Mr. le Duc de Beauvilliers, Mr. le Duc de Chévreuse, & Mr. l'Abbé de Fenelon vivoient dans une étroite liaison entre eux, & tout le monde savoit l'estime particuliére qu'ils avoient pour Madame Guyon. Plusieurs jeunes Dames, d'une qualité distinguée, à la Cour étoient aussi dans une grande liaison avec elle. Madame de Maintenon même la faisoit venir souvent à St. Cyr, & marquoit pour elle beaucoup de confiance.

Quelques personnes intéressées à rompre ces liaisons répandirent des bruits sourds sur une Hérésie naissante,

accréditée à la Cour. Voici ce qui donna occasion à leurs calomnies.

Rome avoit foudroyé quelques années auparavant les Ecrits de Molinos Docteur Espagnol. Ses expressions téméraires avoient donné naissance à une fausse spiritualité, qui allioit l'amour impur des créatures avec un prétendu pur amour du Créateur. On assure que cette illusion étoit passée jusqu'en France. D'autres prétendent, que tous les bruits, répandus sur le Quiétisme François, n'étoient que les stratagêmes de certains hommes politiques, qui présentent quelques fois des fantômes aux Princes, afin de se rendre nécessaires pour les combattre.

Quoi qu'il en soit, ces bruits donnérent occasion de confondre le faux avec le vrai, & de décrier la Piété intérieure & cachée, qui ne se découvre que par les vertus solides, simples, & aimables.

Les nouveaux Disciples de St. Augustin écoutérent trop facilement ces calomnies. Ils s'étoient flatez d'abord qu'un homme d'esprit comme Mr. l'Abbé de Fenelon ne pouvoit pas manquer d'être de leur parti. Ils furent violem-

ment choquez , quand ils virent le contraire; ſur tout lorſqu'ils s'apperçûrent, que la liaiſon de Mr. l'Abbé de Fenelon avec Mr. le Duc de Chévreuſe éloigna peu à peu ce Seigneur des ſentimens de Meſſieurs du Port Royal.

On n'entendit plus que des clameurs ſur le péril, où étoit l'Egliſe par le Molinoſiſme, qui ſe gliſſoit ſubtilement parmi les perſonnes du plus haut rang, & du plus grand mérite. On allarma ſur tout Mr. Godet des Marais Evêque de Chartres, Prélat d'une piété ſincére, mais d'un naturel vif, & d'un zéle ardent pour ce qu'il croyoit la ſaine Doctrine.

Un tel homme étoit ſuſceptible de forts préjugez. On lui fit une peinture affreuſe de la nouvelle Spiritualité. Pour détourner ce Prélat de ſes pourſuites infatigables contre le Janſeniſme, un Docteur de Sorbonne, partiſan de la *Grace Invincible*, lui préſenta adroitement le Quiétiſme, comme un digne objet de ſon zéle Epiſcopal. Ce pieux Prélat, qui ignoroit alors le caractére & les ſentimens de ce Docteur ; ne s'apperçût point du piége. Il s'appli-

qua

qua de bonne foi à foudroyer l'Héréſie naiſſante, & ne ſongea qu'à rendre Madame Guyon ſuſpecte.

Cette Dame réſolut alors, pour raſſurer ſes amis, de confier ſes Ecrits à quelque Prélat d'une Science diſtinguée, qui les examineroit, & en rendroit témoignage. Elle choiſit Mr. de Meaux, comme un homme dont l'approbation contrebalanceroit l'autorité de Mr. de Chartres, & effaceroit bien-tôt les calomnies des Docteurs échauffez.

On donna tous les Manuſcrits de cette Dame à ce Prélat. Il les lût, & dit d'abord à Mr. le Duc de Chévreuſe, qu'il y trouvoit *une Lumiére, & une Onction, qu'il n'avoit point trouvé ailleurs.* Il les emporta enſuite avec lui à Meaux, en fit de grands extraits, (*a*) & au bout de cinq mois revint à Paris, vers le commencement de l'an 1694, où il eut une longue conférence avec Madame Guyon, & après l'avoir communié de ſes propres mains, il lui expoſa ſes difficultez, & en écouta les Réponſes.

 Quoi

(*a*) Réponſe à la Relation du Quiétiſme par Mr. de Cambray.

Quoi qu'il eut marqué beaucoup d'ardeur & de vivacité dans cette Conférence, il déclara cependant à Mr. le Duc de Chévreuse, que les difficultez, sur lesquelles il insistoit, ne regardoient point la Foi, mais certaines Idées de spiritualité qu'il ne comprenoit pas suffisamment, & qu'il étoit prêt à donner à Madame Guyon un Certificat de Catholicité. Elle pria Mr. le Duc de Chévreuse de dire à ce Prélat, que n'ayant souhaité de le voir que pour s'instruire elle-même, & pour rassurer ses amis, elle se contentoit du témoignage verbal qu'il avoit la bonté de lui rendre.

Elle se retira ensuite dans un lieu inconnu, & rompit tout commerce avec ses amis. Cette précaution ne calma point les esprits inquiets. Pour rendre ses sentimens suspects on tâcha de décrier ses mœurs. Mrs. les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, de concert avec Mr. l'Abbé de Fenelon, avoient dressé un Mémoire en leur nom pour sa justification. Madame de Maintenon se chargea de le présenter au Roi, & de l'appuyer. Mais Madame Guyon ne voulut jamais consentir à cette démarche,

marche, de peur de commettre ſes trois amis.

Quelque tems après, Madame de Maintenon changea de ſentiment, & ſe laiſſa peu à peu entraîner par le zéle de Mr. l'Evêque de Chartres, ſon Directeur. Cette Dame avoit un reſpect ſincére pour la Religion. Sa converſation étoit ſéduiſante & pleine de traits gracieux. La force de ſon eſprit ne paroît pas en avoir égalé la délicateſſe Elle ſe prévenoit facilement pour les perſonnes, & s'en dégoûtoit de même. Il étoit aiſé d'allarmer une Dame de ce caractére.

On lui fit voir des erreurs groſſiéres & toutes les horreurs du Quiétiſme dans le petit Livre du *Moyen Court*, qu'elle avoit fort goûté auparavant. Dès qu'on apperçût qu'elle s'étoit déclarée contre Madame Guyon, on tâcha de lui inſpirer des ſoupçons contre Mr. l'Abbé de Fenelon. Elle en fut ſuſceptible. Elle avoit crû d'abord ſe rendre Maîtreſſe abſoluë de l'eſprit de cet Abbé; mais voyant qu'il réſiſtoit ſouvent à ſes idées, elle apprehenda qu'un homme, dont elle ne pouvoit s'aſſurer, n'aquit trop de crédit auprès du Roi.

Ce changement en Madame de Maintenon donna occasion à Mr. l'Evêque de Meaux de montrer les secrettes peines, qu'il nourissoit depuis long-tems contre Mr. l'Abbé de Fenelon. Mr. Bossuet, accoûtumé à se voir admirer comme le premier génie de son siécle, ne pouvoit souffrir, qu'on eût détourné les yeux de dessus lui, pour les arrêter sur cet Abbé. Voilà la premiére source de leurs discordes. Mais ce Prélat, si respectable d'ailleurs, ne crût pas sans doute pousser les choses à l'extrêmité où la chaleur des disputes le porta depuis. On avertit Mr. de Fenelon, qu'il étoit souvent échapé à Mr. de Meaux des plaintes & des traits contre lui, mais il ne voulut point y ajoûter foi.

Le déchaînement contre Madame Guyon devint universel. Ces calomnies sembloient retomber sur ses amis. C'est ce qui lui fit prendre la résolution de rompre le silence, & de se justifier par une voye publique. Elle écrivit à Madame de Maintenon, pour la supplier de lui faire donner des Commissaires, moitié Laïques, moitié Ecclesiastiques, pour informer à charge & à décharge, sur toutes les choses qu'on

qu'on lui imputoit. Elle offrit de ſe rendre au bout de huit jours en telle priſon qu'on voudroit, pour ſubir la peine qui lui étoit dûë, ſi elle étoit trouvée coupable.

Mr. le Duc de Beauvilliers ſe chargea de cette Lettre pour Madame de Maintenon, mais elle ne jugea pas à propos d'entrer dans un expédient qui paroiſſoit ſi naturel. Elle répondit à Mr. de Beauvilliers, qu'elle ne croyoit pas les faux bruits qui couroient ſur Madame Guyon, qu'il n'étoit point queſtion de ſes mœurs, mais de ſes ſentimens, qu'il ſeroit à craindre, qu'en juſtifiant ſa perſonne, on ne donnât trop de croyance à ſa Doctrine, qu'il falloit d'abord examiner l'une; & que les calomnies ſur l'autre tomberoient d'elles-mêmes.

Madame de Maintenon demanda donc un Examen Dogmatique des Livres de Madame Guyon, & en parla au Roi. Mr. de Meaux fut choiſi comme le principal Examinateur. On y ajoûta Mr. l'Evêque de Châlons, à préſent Cardinal de Noailles, & Mr. Tronſon, Supérieur de S^t. Sulpice, qui entreprirent tous deux cet examen

avec douceur & droiture. Madame de Maintenon voulut que Mr. de Fenelon y entrât comme quatriéme, & le Roi l'approuva.

Mr. de Fenelon, soûtenu par la pureté de ses intentions, & par la haute idée qu'il avoit de la bonne foi des Examinateurs, s'y livra entiérement avec une simplicité de cœur, sans bornes, sans crainte, & sans défiance.

Mr. de Meaux lui dit, qu'il n'avoit lû aucun des Auteurs Contemplatifs, & le pria d'en faire des Extraits avec des Remarques. Mr. l'Abbé de Fenelon le fit, & lui envoya un recueil de Passages, tirez des Peres Grecs & Latins, des Saints canonisez, & des Docteurs approuvez.

Le dessein de ce Recueil étoit de montrer, que les expressions des Contemplatifs de tous les siécles n'étoient pas plus mesurées que celles de Madame Guyon, qu'il ne falloit prendre à la rigueur les unes, ni les autres; mais quoi qu'on en rabattit, qu'il en resteroit toûjours assez pour prouver par une Tradition constante, qu'il faut aimer Dieu comme Béatifiant, mais plus encore comme infiniment Parfait, qu'il

faut

ſaut l'aimer pour lui-même, toutes choſes pour lui, & nôtre Etre comme ſon Image. Nous vouloir du bien comme appartenant à Dieu, annoblir ainſi l'Eſpérance par la Charité, & deſirer nôtre bonheur éternel, comme un état qui exalte, qui épure, qui conſomme nôtre amour.

Mr. de Meaux avoit toûjours ſoûtenu l'opinion contraire à l'Amour deſintéreſſé. Il croyoit ſavoir le Dogme mieux que perſonne, & ne pouvoit ſouffrir, qu'on lui fit voir, que la Tradition de l'Egliſe ſur un point ſi eſſenciel lui eût échapé. Mr. l'Abbé de Fenelon y inſiſtoit toûjours, & cette inſiſtance parut inſupportable à Mr. de Meaux dans un homme, qu'il regardoit comme ſon Diſciple.

Après un Examen de pluſieurs mois, ils eurent bien de la peine à convenir de quelque choſe de précis. L'on n'avoit penſé dans le commencement qu'à la ſeule Madame Guyon & à la détromper de ſa prétenduë ſpiritualité. Mais Mr. de Meaux n'en voulût pas demeurer-là. Il diſoit toûjours que l'Egliſe étoit en péril. C'étoit ajoûter un nouvel éclat à la gloire de ſes triom-

phes sur les Protestans, que de convaincre d'erreur un homme comme Mr. l'Abbé de Fenelon. Il vouloit donc faire des Canons pour assurer le Dogme Catholique.

Pour cet effet il eut des Conférences à Issy, vers le commencement de l'année 1695, avec Mr. de Châlons, Mr. Tronson, & Mr. l'Abbé de Fenelon, qui venoit d'être nommé Archevêque de Cambray. Il leur montra trente Articles qu'il avoit dressez, & leur proposa de les signer, comme une barriére contre les nouveautez.

Mr. de Fenelon, les ayant lûs, en changea plusieurs, & en ajoûta quatre autres. Mr. de Meaux les rejetta d'abord, mais après beaucoup de disputes il se rendit enfin, & les Articles furent signez par tous les quatre Examinateurs.

Mr. de Meaux se vantoit sourdement d'avoir fait faire à Mr. de Fenelon une Rétractation de ses erreurs, sous le prétexte spécieux d'une signature; & Mr. de Fenelon se flatoit d'avoir fait admettre à Mr. de Meaux sa Doctrine sur le pur Amour, par l'approbation que ce Prélat avoit donnée aux quatre Articles ajoûtez.

Peu

Peu après la signature de ces Articles, Mr. de Fenelon fut sacré Archevêque de Cambray, à St. Cyr, en l'an 1695. & Mr. de Meaux voulut absolument être son Consécrateur. Jusques ici ces deux Prélats avoient paru dans une grande Intelligence.

Dans le courant de cette même année, Mr. de Châlons, Mr. de Chartres, & Mr. de Meaux publiérent des Lettes Pastorales contre le Quiétisme, & condamnérent les Livres de Madame Guyon. Le premier se comporta avec bien plus de modération que les deux autres. *En blâmant*, dit ce Prélat, *les excès des faux Mystiques, loüons & admirons toûjours les Saints excès, où l'amour de Dieu porte les ames. Elles ne peuvent jamais le pousser trop loin, puisque la mesure de l'amour de Dieu est de l'aimer sans mesure. Ne craignons donc point continue-t-il que les transports du pur amour les écartent jamais de la voye droite.*

Ainsi en proscrivant les Livres de Madame Guyon, il étoit bien éloigné de condamner sa personne. Il l'avoit vûë à l'Hôtel de Morhestein quelques mois auparavant, & lui avoit dit, qu'en soû-

soûmettant ses expressions elle pouvoit continuer dans ses sentimens, & qu'il prieroit Dieu d'augmenter ses graces.

Cependant cette Dame s'étoit retirée aux Religieuses de Ste. Marie de Meaux en attendant le jugement décisif des Prélats. Mr. Bossuet alla dans son Diocese l'y trouver. Il lui demanda de signer son Mandement, & de rétracter les erreurs, dont il y faisoit mention, en avoüant, qu'elle ne croyoit pas au Verbe incarné, & qu'elle avoit pratiqué un genre d'oraison qui la mettoit dans un oubli entier des Mistéres.

Elle fut effrayée d'une telle proposition, & lui dit, que pour ses expressions elle les soûmettoit à l'Eglise, qu'elle faisoit peu de cas de ses Ouvrages, qu'elle ne les avoit écrits que par occasion, ou par obéïssance sans dessein de dogmatizer, qu'elle avoit pû se tromper dans le choix des termes; mais qu'elle ne pouvoit, sans trahir sa consçience, avoüer, qu'elle eût eû des erreurs si monstrueuses.

Les Religieuses & la Supérieure du Convent, où elle s'étoit retirée, furent affli-

affligées de la dureté de leur Evêque, & tâchérent de l'adoucir par les témoignages qu'elles rendoient à la Piété de Madame Guyon. Il céda à la force de la Vérité, & au bout de six mois donna un Certificat à cette Dame, dans lequel il déclare, *Qu'il étoit satisfait de sa conduite, qu'il lui continuoit la participation des S. S. Sacremens, qu'il ne l'avoit trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos, ou autres condamnées ailleurs, & enfin, qu'il n'avoit point entendu la comprendre dans la mention qu'il avoit fait de ces abominations dans son Ordonnance.*

La Supérieure & les Religieuses où elle avoit demeuré lui donnérent un autre Certificat par lequel Elles déclarent, *Que cette Dame ayant demeuré six mois dans leur Maison, Elle ne leur avoit donné aucun sujet de trouble, mais bien de grande édification, & qu'elles avoient remarqué dans toute sa conduite, & dans toutes ses paroles une grande régularité, simplicité, sincérité, humilité, mortification, douceur, & patience Chrêtienne, & une vraye dévotion & estime de tout ce qui est de la*

Foi,

Foi, sur tout au Mistére de l'Incarnation & de la Sainte Enfance de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Deux Actes si autentiques, après un Examen si rigoureux, & tant de soins pour la faire paroître coupable, déplurent infiniment à Madame de Maintenon. Elle dit à Mr. de Meaux que son Attestation feroit un effet contraire à ce que l'on s'étoit proposé, qui étoit de détromper les personnes prévenuës en faveur de Madame Guyon. Cependant cette Dame fut arrêtée, & mise au Château de Vincennes, vers la fin de l'année 1695.

L'éloignement de Madame de Maintenon pour Mr. de Cambray augmentoit tous les jours. Elle regardoit, comme un entêtement inexcusable, sa résistance à condamner Madame Guyon. Pour entrer dans les sentimens de Madame de Maintenon, Mr. de Meaux résolut d'engager adroitement Mr. de Cambray à faire cette Condamnation. Il lui manda qu'il faisoit un Ouvrage pour authoriser la vraye Spiritualité & réprimer l'Illusion, & le pria de l'approuver. Mr. de Cambray se réjouït d'un Dessein si utile, & s'of-

frit

frit de travailler de concert avec lui.

Dans le tems que Mr. Bossuet composoit cet Ouvrage, il écrivit la Lettre suivante à Mr. Fenelon.

A Meaux le 15. Mai 1696.

Je vous suis uni dans le fond avec l'Inclination & le Respect que Dieu sait. Je crois pourtant ressentir un je ne sai quoi, qui nous sépare encore un peu, & cela m'est insupportable. Mon Livre nous aidera à entrer dans la pensée l'un de l'autre. Je serai en repos, quand je serai uni avec vous, par l'esprit, autant que je le suis par le cœur.

Cette Lettre confirma Mr. de Cambray dans la bonne opinion qu'il avoit de la droiture de Mr. de Meaux, & rein n'a pû le faire douter de l'amitié de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il lui envoya son *Instruction sur les états d'Orwison.*

Quelle fut la suprise de Mr. de Cambray, quand il vit par tout des passages tirez des Livries de Madame Guyon, auxquels Mr. de Meaux donnoit un sens affreux! Ce Prélat assuroit, *Qu'il ne s'agissoit pas de quelques con-*

sé-

séquences éloignées, mais d'un sistême lié dans toutes ses parties, dont le dessein évident étoit d'établir une indifférence brutale pour le salut, & pour la dammation, pour le vice & pour la vertu, un oubli de Jésus-Christ & de tous ses Mistéres, un inaction brute & une quiétude impie.

Il est nécessaire de donner ici une courte idée de ce Systême de Madame Guyon, tel qu'on le trouve répandu dans tous ses Ouvrages. Je me servirai autant que je pourrai de ses propres paroles, que je ne ferai que lier ensemble.

La Charité est la source & la fin, la Régle & la Consommation de toutes les Loix, & tous les Devoirs, de toutes les Vertus, & les deux moyens de parvenir à cet Amour parfait sont *l'Oraison*, & *l'Abnégation Evangelique*.

L'Oraison n'est pas une douce sensation, ni le charme d'une imagination échauffée, ni une spéculation abstraite; mais une pente centrale de l'Ame vers son Principe, dont les plus simples sont capables, que rien ne doit interrompre, & qui est compatible

avec

avec tous les devoirs de nôtre état mortel.

Il faut d'abord faire des efforts vigoureux, des actes multipliez, retours fréquens vers Dieu pour nous séparer de tous les objets de nos passions, pour nous éloigner toutes les occasions qui les excitent, pour nous recueillir, nous concentrer, & nous renfermer dans nôtre nature spirituelle, & par là former peu à peu l'habitude de vivre dans la présence Divine, d'une maniére plus simple, plus uniforme, plus intime.

Tandis que l'esprit s'éléve ainsi vers la souveraine Vérité, le cœur se dégage non seulement de toutes les affections grossiéres, mais de toutes les passions les plus raffinées. Voilà la source de deux opérations de la sagesse qui sont bien différentes.

Au commencement Dieu nous détache des plaisirs impurs par le goût d'une délectation Céleste. Animé par les tendres sentimens d'un Amour naissant, on s'exerce avec une noble & mâle vigueur dans tous les travaux d'une Vertu active. L'ame saisie des amabilitez Divines devient insensible

aux

aux charmes séducteurs de la voi profane.

Ensuite Dieu commence en nou: autre opération, pour détruire le amour de nous-mêmes, non par les *sirs*, mais par les *peines*. Après nous ; séparez des objets terrestres, il renferme dans la solitude de nôtre propre, pour en sentir les ténébres, puissance, & le vuide. Il nous dé vre toutes les horreurs du *Moi*, pureté de ses vertus, & ses usi tions sur les Droits de la Divinité. (le source de douleurs pour une cr re idolatre de soi & de sa propre v l'Ame ne trouve rien en elle dign son amour, & ne pouvant plus porter l'ennui de sa propre société sort d'elle-même, pour s'abîmer l'amour du seul Aimable.

Alors cesse le bruit importun Sens & de l'Imagination, le tur des pensées & des passions ; & l'ame, réduite dans un silence prof adore en esprit & en vérité celu surpasse toute parole & toute cor tion. Mais ce silence n'exclud qu réflexions inutiles, les raisonne superflus, les spéculations stériles

i

interrompent l'action du cœur. En aimant Dieu purement on croit tout ce qu'il enſeigne, on obéït à tout ce qu'il commande, ou eſpére tout ce qu'il promet ; car cette Charité dominante produit, anime, & perfectionne en nous toutes les vertus humaines & divines.

Voilà le Siſtême de Madame Guyon, que Mr. de Cambray n'a jamais voulu condamner. Je n'ai fait que le dépoüilles de ces figures hardies & hyperboliques, de ces expreſſions vives & animées, de ces tours tendres & paſſionnez, qui lui ſont communs avec pluſieurs Contemplatifs canoniſez, & qui ſont les vrayes beautez du langage de l'amour. La belle nature néglige l'arrangement méthodique des phraſes, elle ne peint les grandes Paſſions que par un beau deſordre, où tout eſt ſentiment ſans art. De même les nobles & libres efforts de l'Amour Divin ne ſont point aſſujettis à la rigueur dogmatique des termes.

C'eſt en ce ſens ſeul, que Mr. de Cambray juſtifioit les *Exaggérations des Saints*, leurs *ſuppoſitions impoſſibles*, & leurs *prétenduës Extravagances*.

C'eſt

C'eſt ſelon ces principes, qu'il avoit toûjours dit, que les Livres de Madame Guyon pouvoient être cenſurez dans le ſens naturel & littéral, & que ſes expreſſions étoient peu exactes, exaggérées, & nullement dans la précision Théologique. Mais il connoiſſoit trop l'innocence de cette Dame, la droiture de ſon cœur, & la pureté de ſes intentions, pour lui imputer un déſſein évident d'établir un Syſtême, qui fait horreur. Ainſi il refuſa avec une fermeté inébranlable de donner ſon approbation au Livre de Mr. de Meaux, & réſolut plûtôt de ſouffrir l'éxil & la diſgrace, qu'il prévît dès ce moment, que de faire une action ſi indigne de ſon cœur, & de ſon caractére. Mr. de Châlons devenu Archevêque de Paris, Mr. de Chartres, & Mr. Tronſon convinrent, qu'il ne devoit pas le faire, & le premier ſe chargea d'en convaincre Madame de Maintenon.

Mr. de Meaux fut violemment choqué de ce refus. Il remplit tout de ſes clameurs, & publia, que c'étoit rompre toute union dans l'Epiſcopat, que de ne point approuver ſon Ouvrage. C'eſt ce qui obligea Mr. de Cambray de

de donner un Livre au public, pour faire connoître ſa Doctrine.

Il avoit fait une Explication des 34. Articles d'Iſſy, que Mr. l'Archevêque de Paris & Mr. Tronſon avoient vûë & approuvée. Elle ſervit de régle à ſon Ouvrage, dont voici la forme primitive. Il expoſoit d'abord les ſentimens des Saints dans une Propoſition générale, & joignoit enſuite à chaque Article les autoritez des Peres, des Saints, & des Docteurs, qui favoriſoient ſes principes. Il donna cet Ouvrage à Mr. de Paris, qui le trouva trop long & trop chargé de Paſſages. Mr. de Cambray le racourcit, mais il le racourcit trop, en le réduiſant à un amas de propoſitions ſéches, & dépoüillées de tous les témoignages de la Tradition. Ce ſquelette nud & décharné ne manqua pas enſuite d'effaroucher les Docteurs ombrageux.

L'Ouvrage ayant été réduit à la forme, où il a paru depuis, ſous le Titre des *Maximes des Saints*, Mr. de Paris le lût avec Mr. Beaufort, un de ſes Théologiens. Après l'avoir gardé pendant trois ſemaines, il le rendit à Mr. de Cambray en lui montrant tous

les endroits qu'il croyoit devoir être touchez. Mr. de Cambray les re cha en sa présence. Mr. de Paris c gnit que son Confrere ne fut trop cile, & quoi qu'il eût crû d'abor Projet hardi, cependant il en appr va l'execution, & dit, que l'Ou étoit correct & utile. Il desira q le communiquât encore à quelque bile Théologien, & convint avec de Cambray de le montrer à Mr. P Docteur de Sorbonne, qui étoit t dévoüé à Mr. de Meaux. Ce Doc lût l'Ouvrage avec Mr. de Camb & après un examen rigoureux d ra, qu'il étoit *Tout d'Or.*

Mr. de Paris desira que le Livr parut qu'après celui de Mr. de Me C'est ce que Mr. de Fenelon lui mit. Il donna son Manuscrit à l primeur, & en partant pour son l céſe recommanda à ses amis de n publier qu'avec le consentement d de Paris.

Mr. de Meaux aprit que le L étoit sous la presse, & menaça arrêter l'impression. Les amis de de Cambray, voyant combien il s fâcheux pour sa réputation que so

vre fut supprimé, crurent devoir en hâter la publication, malgré des Lettres expresses que ce Prélat leur avoit écrites pour les en empêcher. Mr. le Duc de Chévreuse alla trouver Mr. l'Archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du Livre. Ce Prélat répondit, qu'il ne s'opposeroit point à ce que l'on jugeroit à propos pour mettre l'honneur de Mr. de Cambray à couvert, mais que ce n'étoit pas son avis qu'on fit paroître l'Ouvrage de Mr. de Fenelon avant celui de Mr. Bossuet. Mr. le Duc de Chévreuse ne jugea pas à propos de suivre ce conseil. Il fit achever l'Impression, & en distribuer les Exemplaires, dans l'absence, & sans la participation de Mr. de Cambray.

On eut soin bien-tôt de soûlever tous les esprits. On allarma les ames simples & pieuses. On excita la dérision des hommes profanes. Les Prélats les plus accréditez à la Cour déclamérent contre Mr. de Fenelon. Les Courtisans, qui portoient envie à la haute faveur de Messrs. les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, espéroient que ces deux Seigneurs seroient enveloppez dans la dis-

disgrace de Mr. de Cambray. Tout concourut à la fois pour grossir l'orage ? Science, Ignorance, Piété, Politique, Insinuation, Dispute, Crédulité, Incrédulité même; & tout cela, parce qu'un Prélat avoit osé soûtenir, *qu'il falloit aimer Dieu pour lui-même.* Ces bruits parvenus aux oreilles du Roi, Mr. de Meaux l'alla trouver, & lui demanda pardon de n'avoir pas révélé plûtôt *le Fanatisme de son Confrere.* (a).

Mr. de Cambray revint de son Diocese, & voyant le déchaînement universel crut devoir s'assurer de Mr. de Paris, qui se trouvoit dans une sorte d'obligation de soûtenir la doctrine du Livre des Maximes. Il lui proposa de recommencer l'Examen avec Mr. Tronson & Mr. Pyrot. Le Roi approuva cette résolution, aussi bien que Madame de Maintenon.

Cet Examen ne se fit pourtant pas. Mr. de Meaux tira les conséquences les plus affreuses des Principes de Mr. de Cambray, & dit hautement, que ses

(a) Voyez la Réponse à la Relation du Quiétisme par Mr. de Cambray.

ſes ſentimens cachez étoient pires que ceux de ſon Livre.

Ces diſcours dans la bouche d'un Evêque diſtingué par ſa capacité, & par ſon âge, qu'on regardoit déja comme un Pere de l'Egliſe, donnérent l'allarme par tout, & ſoûlevérent une foule de Docteurs, de Prêtres, de Religieux, à qui les diſpoſitions de Mr. de Cambray ſur les diſputes de la Grace avoient déja déplû. Le ſcandale devint univerſel. La piété de Mr. de Paris en fut allarmée. Il commença à croire, qu'il n'avoit pas ſuffiſamment examiné le Livre, & écrivit à Mr. de Cambray la Lettre ſuivante.

Ce Vendredy 29. de Mars 1697

„ Je ne vous dis pas de vous livrer
„ abſolument à Mr. de Meaux, mais
„ ſeulement de faire uſage de ſes re-
„ marques. Je ferai tant que je pour-
„ rai le perſonnage de Médiateur;
„ mais il faut que vous m'aidiez pour
„ cela, & que vous en faſſiez plus
„ que dans un autre tems: parce
„ que vous n'avez pas préſentement
„ à faire ſeulement à Mr. de Meaux,

 „ mais

„ mais au Public, mais à une foule in-
„ concevable de Docteurs, de Prê-
„ tres, de Religieux, & de gens de
„ toute espéce, & de toute condition.
„ Je suspendrai mon Jugement tant que
„ je pourrai, mais je ne puis vous
„ promettre de le faire entiérement,
„ non pas à cause du déchaînement,
„ mais parce que j'ai trouvé des choses
„ changées, ou ajoûtées dans vôtre
„ Livre, que je n'avois point vûës
„ dans le Manuscrit que vous m'avez
„ communiqué, comme *Le Trouble*
„ *Involontaire*; (a) & encore parce
„ que les nouvelles réflexions, que j'ai
„ faites depuis la publication de vôtre
„ Livre, (que certainement je desi-
„ rois revoir encore) m'y ont fait trou-
„ ver des endroits trop durs. Mais
„ rien ne m'empêchera de chercher
„ avec empressement les moyens de
„ justifier vôtre Doctrine. Dieu m'est
„ témoin de la douleur que je sens de
„ la voir soupçonnée, & du desir
„ que

(a) C'étoit le seul mot ajoûté dans le MSS. mais sans l'ordre de Mr. de Cambray, comme l'on verra par son Testament à la fin de cet Ouvrage.

„ que j'ai de pouvoir détruire cette
„ impreſſion.

Il paroît que ce Prélat n'a jamais douté de la droiture des intentions de Mr. de Cambray, mais ſeulement de l'exactitude de ſes termes.

D'un autre côté, Mr. de Chartres manda à Mr. de Fenelon, qu'il ſe contenteroit des Explications; mais il ne demeura pas long-tems dans ce ſentimeut. Mr. de Meaux crioit tout haut que des Explications ne ſuffiſoient pas, & qu'il falloit une Rétractation formelle des Erreurs. Il entraîna peu à peu Mr. de Chartres, qui conſeilla enfin à Mr. de Cambray d'abandonner ſon Livre, & de ne plus ſonger à l'expliquer. Voici ce qu'il lui écrivit.

Si vous ſoûtenez vôtre Livre par des Explications, on le tiendra bon, utile, ſain dans la Doctrine, on le réimprimera, on accuſera de peu d'intelligence, ou de mauvaiſe intention ceux qui le condamneront; ainſi il aura cours.

Mr. de Cambray ne pouvant avoüer contre ſa conſcience, qu'il eût jamais eû des Erreurs comme celles que Mr. de Meaux lui attribuoit, refuſa avec une

une fermeté inébranlable de dire un seul mot, qui pût sentir la Rétractation même indirecte. Il offroit toûjours des Additions pour expliquer tout ce qui allarmoit, & des nouveaux correctifs pour lever tout équivoque. Mais Mr. de Meaux insistoit toûjours sur une *rétractation formelle.* Mr. de Cambray voyant tous les moyens d'accommodement rompus s'adressa au Roi, & lui représenta la cruelle situation où il étoit, les expédiens qu'il avoit proposez pour la paix, le refus qu'on lui faisoit d'examiner son Livre, & enfin qu'il ne lui restoit point d'autre voye pour terminer le scandale que de s'adresser au Pape. Il supplia sa Majesté de trouver bon qu'il allât lui-même à Rome. Le Roi lui fit dire, qu'il pouvoit y porter son Affaire sans y aller lui-même.

On lui fit un Crime dans l'esprit du Prince de la fermeté respectueuse avec laquelle il refusa d'abandonner son Livre, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût prononcé. On fit regarder cette conduite comme l'opiniâtreté d'un homme incapable de se soûmettre. Ce fut par ces impressions qu'on engagea

le

le Roi à l'exiler dans ſon Diocéſe, & priver ſes parens de leurs Emplois, à bannir ſes amis de la Cour. Perſonne ne s'intéreſſoit à lui ſans participer à ſes diſgraces. On oublia la ſupériorité de ſes Lumiéres & la pureté de ſes mœurs. On voulut faire paſſer ſon amie intime pour une femme viſionnaire, & lui-même pour le Patriarche d'une Secte inſenſée & profane. Quel anéantiſſement! Mais ce n'eſt que par le renverſement de tout l'homme qu'on parvient à ces vertus divines, dont *Jeſus, raſſaſié d'opprobres, eſt le modelle.*

Mr. le Duc de Bourgogne voyant la diſgrace de Mr. de Cambray en témoigna une vive douleur. Meſſrs. les Abbez de Beaumont & de Langeron furent bien-tôt renvoyez, auſſi bien que Meſſieurs Dupui & de l'Echelle, Gentilshommes de la Manche. Mr. le Duc de Beauvilliers auroit été traité de même, ſi Mr. le Cardinal de Noailles n'avoit pas eu plus de modération que Mr. de Meaux.

Le Roi ayant fait dire à Mr. de Cambray de ſe retirer dans ſon Diocéſe, & de n'en point revenir ſans ordre, il

quitta la Cour dès le lendemain.

Avant que de se rendre à Cambray il écrivit une Lettre à Mr. le Duc de Beauvilliers, où il marqua une véritable défiance de lui-même, & où il promit une entiére soûmission au Jugement de l'Eglise. Voici une Copie de cette Lettre.

A Paris ce 3. d'Août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, M. l'affaire de mon Livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du St. Siége me détrompera; & c'est ce que je cherche avec un cœur docile & soûmis. Si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions. Si la matiére paroît mériter une explication plus étenduë, je la ferai avec joye par des additions. Si mon Livre n'exprime qu'une Doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire, & ce qu'on doit rejetter. Dans ce cas même, je ne laisserai pas de faire toutes les additions, qui, sans affoiblir la Vérité, pourront éclaircir & édifier les Lecteurs les plus faciles à allarmer. Mais enfin, M. si le Pape condamne mon

mon Livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, & à faire un Mandement, pour en défendre la lecture dans le Diocése de Cambray...... Avec ces dispositions que Dieu me donne je suis en paix, & je n'ai qu'attendre la décision de mon Supérieur, en qui je reconnois l'Autorité de Jesus-Christ. Il ne faut défendre l'Amour désintéressé qu'avec un sincére désintéressement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis ce me semble avec droiture. Je crains autant d'être présomptueux, entêté, & indocile, que d'être foible, politique & timide dans la défense de la Vérité. Si le Pape me condamne, je serai détrompé, & par là le vaincu aura tout le fruit de la victoire. Si au contraire, le Pape ne condamne point ma Doctrine, je tâcherai par mon silence & par mon respect d'appaiser ceux d'entre mes Confreres, dont le zéle s'est animé contre moi en m'imputant une Doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux, & que j'ai toûjours détestée. Peut-être me rendront-ils justice,

quand ils verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma Doctrine. La premiére est que la Charité est un Amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la Béatitude, qu'on trouve en lui. La seconde est, que dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la Charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime, & qui en commande les actes. En sorte que le juste de cet état exerce alors d'ordinaire l'Espérance, & toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la Charité même. Je dis d'ordinaire; *parce que cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel, & point invariable. Dieu sait que je n'ai jamais voulu rien enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le St. Siége condamne jamais une Doctrine si autorisée par les Peres, par les Ecoles de Théologie, & par tant de grands Saints, que l'Eglise Romaine a canonisez. Pour les expressions de mon Livre, si elles peuvent nuire à la Vérité, faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon Supérieur, & je serois bien fâché de troubler la paix de*

l'Eglise,

l'Eglise, s'il ne s'agissoit que de l'intérêt de ma personne & de mon Livre.

Voilà mes sentimens, Monsieur, je pars pour Cambray, ayant sacrifié à Dieu au fonds de mon cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien ménagé d'humain & de temporel pour la Doctrine que j'ai crû véritable. Je ne laisse ignorer au Pape aucune des raisons qui puissent appuyer cette Doctrine. En voilà assez, c'est à Dieu à faire le reste, si c'est sa cause que j'ai défenduë. Ne regardons ni les intentions des hommes, ni leur procédé, c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfans de la paix, & la paix reposera sur nous. Elle sera amére, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de nôtre Foi. Laissons-nous corriger si nous en avons besoin, & souffrons la correction quand même nous ne la mériterions pas. Pour vous, Monsieur, vous ne devez avoir en

partage que le silence, la soûmission & la priére. Priez pour moi dans un si pressant besoin. Priez pour l'Eglise qui souffre ces scandales. Priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'Esprit de grace soit en eux, pour me détromper, si je me trompe; ou pour me faire justice, si je ne suis pas dans l'erreur. Enfin priez pour l'intérêt de l'Oraison même, qui est en péril, & qui a besoin d'être justifiée. La Perfection est devenuë suspecte; il n'en falloit pas tant pour en éloigner les hommes lâches & pleins d'eux-mêmes. L'Amour désintéressé paroît une source d'illusions & d'impiété abominable. On a accoûtumé les Chrêtiens, sous prétexte de sûreté & de précaution, à ne chercher Dieu que par intérêt pour eux-mêmes. On défend aux ames les plus avancées la contrition parfaite, & de servir Dieu par le pur motif, par lequel on avoit jusqu'ici souhaité que les Pécheurs mêmes revinssent de leur égarement, je veux dire, la Bonté de Dieu infiniment aimable.

Je sais qu'on abuse du pur amour & de l'abandon. Je sai que des hypocrites sous de si beaux noms renversent

l'Evangile ; mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du Christianisme, & le pire de tous les rémédes est de vouloir abolir les choses parfaites, pour empêcher qu'on en abuse. Dieu y saura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous ; au lieu de raisonner sur l'Oraison, songeons à la faire. C'est en la faisant que nous la défendons. C'est dans le silence que sera nôtre force.

Cette Lettre fût donnée aussi-tôt au public, & tout le monde admira les dispositions pacifiques de Mr. de Cambray. Après cette déclaration il n'y avoit qu'à attendre en paix la décision de Rome. Que pouvoit-on craindre d'un homme qui craignoit de se tromper, & qui demandoit d'être redressé ?

Cependant Mr. de Paris & Mr. de Chartres envoyérent à Rome une Déclaration unanime contre le Livre des Maximes, que Mr. de Meaux accompagna d'un Sommaire de Doctrine odieuse, qu'il imputoit à Mr. de Fenelon comme la suite nécessaire de ses Principes.

Mr. de Fenelon n'imprima pas d'abord

bord ſes défenſes. Il les envoya en manuſcrit à Rome ; mais les Cardinaux lui firent mander, qu'il n'étoit pas poſſible de fournir de ſi grands Mémoires à tous les Gens du St. Office, & que les accuſations qu'on faiſoit contre lui étant renduës publiques en France, il falloit que ſes juſtifications le fuſſent auſſi. Il prit donc la réſolution de les faire imprimer à meſure que la néceſſité l'obligeoit de les compoſer.

Mrs. de Paris & de Chartres gardérent plus de meſures dans la diſpute que Mr. de Meaux, & ne s'engagérent pas tout à fait à ſoûtenir la même Doctrine.

Ce Prélat avança d'abord un Paradoxe qui étonna toutes les Ecoles. Il ſoûtint que l'Oraiſon mentale ſuppoſe néceſſairement une *Multiplicité d'actes diſtincts, & de méditations diſcurſives*, & que l'Oraiſon Paſſive, dont parlent les Miſtiques, eſt un état extraordinaire, & miraculeux, qui exclud toute coopération réelle du Libre Arbitre. C'eſt à dire, en ſtile intelligible, que c'eſt une choſe extraordinaire forcée, & contre nature que de reſter dans la préſence de l'objet aimé, & de lui exprimer

primer nôtre amour plûtôt par le ſilence & par les regards, que par les harangues & par les diſcours étudiez. Mr. de Paris (a) ſe déclara contre cette opinion également abſurde dans l'ordre de la Nature, & de la Grace.

De plus Mr. Boſſuet nia dès le commencement de la diſpute, non ſeulement la poſſibilité d'un état habituel, où l'on aime Dieu pour lui-même, mais encore des actes du pur amour; prétendant que la Charité n'a point d'autre motif, que l'Eſpérance; c'eſt à dire, qu'il n'eſt pas poſſible d'aimer un Objet pour *ſes perfections, mais ſeulement pour ſes bienfaits.* M. de Chartres, à la Tête de tous les Théologiens de l'Ecole (b) & des Docteurs de Louvain en particulier, abandonna cette Idée contraire à tous les ſentimens humains & divins.

Voici ſur quoi rouloit principalement la Diſpute, commune aux trois Evêques contre Mr. de Cambray. Ce Prélat avoit toûjours dit que les ames parfaites perfectionnent les actes de l'Eſpérance par ceux de la Charité, & qu'elles ne deſirent point le bonheur éternel

(a) Inſtruct. Paſt. du 27. Octobre 1697.
(b) Inſtr. Paſt. du 10. Juin 1698.

éternel simplement comme un état qui les flate, qui les réjouït, qui les delivre des souffrances de cette vie, mais comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme nôtre amour. Il s'étoit servi comme les mistiques du mot d'*Intérêt propre* pour signifier non le salut, mais le motif imparfait par lequel on desire le salut. Malgré ses correctifs, ses Explications, ses protestations redoublées, Mr. de Meaux vouloit toûjours qu'on entendit ce mot dans le premier sens, & de là concluoit que Mr. de Cambray enseignoit, sous le nom *du sacrifice de l'intérêt propre*, l'indifférence pour le salut.

Mr. de Chartres approuva dans son Mandement cette interprétation sinistre & odieuse. Mr. de Paris n'attaqua point dans sa Lettre Pastorale les intentions de Mr. de Cambray, mais il insinua par tout que les Termes du Livre pouvoient favoriser cette Erreur.

Mrs. de Paris & de Chartres cessérent d'écrire bien-tôt. Mr. de Meaux continua seul la dispute, & inonda la France de Lettres & de Repliques.

Dans

Dans le courant de cette diſpute Mr. Boſſuet avouë que le Livre des Maximes n'eſt que l'Abbregé des manuſcrits que Mr. de Cambray lui avoit donné pendant les conférences d'Iſſy. Avant l'impreſſion du Livre, il manda, comme nous avons vû, à Mr. de Fenelon qu'il ne reſſentoit rien qu'un *je ne ſai quoi*, qui les ſéparoit encore un peu. Après l'impreſſion du Livre, ce *je ne ſai quoi* devient un Quiétiſme profane & impie.

Je n'étalerai point ici toutes les épithétes, dont ce Prélat caractériſe, non ſeulement la Doctrine, mais la perſonne de Mr. de Cambray, qui répond toûjours à ſes duretez par des raiſons ſans bleſſer jamais ni la douceur Chrêtienne, ni la gravité Epiſcopale. Voici un trait du ſtyle dont il ſe ſert.

„ Je prie Dieu du fond de mon
„ cœur, qu'il ne donne à ſon parfait
„ amour une pleine victoire ſur vous,
„ qu'en vous le faiſant ſentir avec tous
„ ſes charmes. Je ſouhaite que ce feu
„ céleſte, que vous voulez éteindre,
„ vous enflamme, vous conſume, &
„ vous inſpire le zéle de l'allumer par-
„ tout, & vous mette au comble de

„ cette

„ cette perfection dont vous voulez
„ éloigner les hommes.

C'est avec cette douceur que Mr. de Cambray montre la Tradition constante & universelle de l'Eglise, dans tous les tems & dans tous les lieux. Mais, en soûtenant la Doctrine des Contemplatifs, il soûmet sans cesse son Livre & distingue toûjours entre le Dogme & les Termes dont il s'étoit servi pour l'exprimer.

Mr. de Meaux, n'ayant pû réüssir par ses disputes sur la *Doctrine*, eût recours aux *faits*, & publia *une Relation du Quiétisme*, où il tâcha de faire passer Mr. de Cambray pour l'aveugle Admirateur d'une femme visionnaire. Mr. de Cambray répondit à cet écrit avec tant de force & en même tems avec une si grande modération, que tout le public se tourna contre Mr. de Meaux & fut indigné des tours subtils par lesquels ce Prélat avoit voulu faire disparoître la vérité pour substituer à sa place des fantômes risibles.

Cependant on examinoit le Livre des Maximes à Rome. Les Ministres de cette Cour firent tous leurs efforts, mais inutilement, pour calmer la tem-

pête

pête & pour éviter un Jugement décisif contre un Prélat si respectable.

Le Livre fut remis entre les mains des Consulteurs du St. Office, qui étoient au nombre de dix. Ils tinrent leurs assemblées pendant près de huit mois, ils travaillérent avec une application extrême, & se partagérent enfin dans leurs sentimens. Cinq furent d'avis de censurer le Livre, & cinq autres soûtinrent que sa Doctrine étoit saine. L'Archevêque de Chietti, un des Consulteurs, déclara hautement *qu'il falloit ou brûler les Livres de St. François de Sales, ou admettre celui de Mr. de Cambray*. Les opposans étoient divisez entre eux, quelques-uns admettoient des propositions que les autres rejettoient. Enfin l'affaire fut portée devant le St. Office.

Le Pape ordonna qu'on tiendroit trois Congrégations par semaine, & les Cardinaux furent dix mois à examiner & à discuter tout.

Quelques jours avant la Décision finale, le Pape proposa aux Cardinaux d'examiner entre eux s'il ne seroit pas à propos de terminer la dispute par un Decret Apostolique, où l'on feroit en imita-

imitation des Conciles certains Canons ſur la Vie Intérieure ſans condamner expreſſément le Livre de Mr. de Cambray. Le Cardinal *Caſa Nata* rejetta hautement cette propoſition, comme autoriſant le Livre des Maximes, *ce qui pourroit broüiller*, dit cette Eminence, *Rome avec la France.*

Enfin après dix-huit mois d'examen, le Jugement tant attendu parût. Le Pape Innocent XII. donna un Bref portant Condamnation du Livre, & de Vingt-trois propoſitions qui en furent extraites.

Mr. de Cambray ſe ſoûmit ſur le champ, & donna un Mandement, qui ſera un Monument éternel de ſon reſpect pour l'Egliſe, & de ſon amour pour la paix. Le voici.

„ Nous nous devons à vous ſans
„ réſerve, mes très-chers Freres, puiſ-
„ que nous ne ſommes plus à nous,
„ mais au Troupeau qui nous eſt con-
„ fié. C'eſt dans cet eſprit que nous
„ nous ſentons obligez de vous ouvrir
„ ici nôtre cœur, & de continuer à
„ vous faire part de ce qui nous tou-
„ che ſur le Livre des Maximes. En-
„ fin nôtre St. Pere le Pape a condam-
„ né ce Livre, avec les 23 propoſi-
„ tions,

, tions, qui en ont été extraites, par
, un Bref datté du 12 de Mars. Nous
, adhérons à ce Bref, mes très-chers
, Freres, tant pour le Texte du Li-
, vre, que pour les vingt-trois Propo-
, ſitions ſimplement, abſolument, &
, ſans ombre de reſtriction.

„ Nous nous conſolerons, mes très-
, chers Freres, de ce qui nous humi-
, lie, pourvû que le miniſtére de la
, Parole, que nous avons reçû du Sei-
, gneur pour vôtre ſanctification, n'en
, ſoit point affoibli, & que, nonob-
, ſtant l'humiliation du Paſteur, le
, Troupeau croiſſe en Grace devant
, Dieu.

„ C'eſt donc de tout nôtre cœur
„ que nous vous exhortons à une ſoû-
„ miſſion ſincére, & à une docilité
„ ſans réſerve, de peur qu'on n'altére
„ inſenſiblement la ſimplicité de l'obéïſ-
„ ſance, dont nous voulons, moyen-
„ nant la Grace de Dieu, vous don-
„ ner l'exemple juſques au dernier ſoû-
„ pir de nôtre vie.

„ A Dieu ne plaiſe qu'il ſoit jamais
„ parlé de nous, ſi ce n'eſt pour ſe
„ ſouvenir, qu'un Paſteur a cru de-
„ voir être plus docile que la dernié-

„ re

„ re brebis de son troupeau, & qu'il
„ n'a mis aucune borne à son obéïssance.
„ sance. Donné à Cambray ce 9.
„ d'Avril 1699.

En attendant les ordres de Roi pour publier ce Mandement, il écrivit à Mr. l'Evêque d'Arras la Lettre suivante.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous dire grossiérement, que vous avez été trop réservé en gardant le silence. Qui est-ce qui me parlera, si ce n'est vous, qui étes l'Ancien de nôtre Province? Il n'y a rien, Monseigneur, que vous ne me puissiez dire sans ménagement. Quoi que je sente ce qui vient d'être fait, je dois néanmoins vous dire, que je me sens plus en paix que je n'étois il y a quinze jours. Toute ma conduite est décidée. Mon Supérieur en décidant a déchargé ma conscience. Il ne me reste plus qu'à me soûmettre, qu'à me taire, & qu'à porter ma Croix dans le silence. Oserai-je vous dire que c'est un état qui porte avec lui la consolation pour un homme droit, qui ne veut regarder que Dieu & qui ne tient point au monde? Mon Mandement est devenu Dieu merci mon unique affaire, & il est déja fait. J'ai tâché de choisir

ſir les termes les plus courts, les plus ſimples, & les plus abſolus. Il ſeroit déja publié, ſi je n'attendois les ordres du Roi, que j'ai demandez à Mr. de Barbezieux pour ne point bleſſer les uſages du Royaume, par rapport à la réception des Bulles & autres Actes Juridiques de Rome. Voilà, Monſeigneur, l'unique raiſon, qui retarde la publication de mon Mandement. Il coûte ſans doute de s'humilier, mais la moindre réſiſtance au St. Siége coûteroit cent fois d'avantage à mon cœur, & j'avoüe que je ne puis comprendre qu'il y ait à héſiter en une telle occaſion. On ſouffre, mais on ne délibére pas un moment.

Quelque ſincére, & quelque prompte que fut la ſoûmiſſion de Mr. de Cambray, certaines perſonnes la regardérent cependant, comme un effet de politique, & les Proteſtans interprêtérent le Bref du Pape comme une condamnation de l'ancienne Doctine des Saints. Je ne puis mieux éclaircir ces deux points, qu'en rapportant ce que j'ai entendu de la propre bouche de Mr. de Cambray. Je ne raiſonne point, je ne fais que raconter. Voici ce qu'il m'a dit ſouvent.

„ Ma soûmission n'étoit point un
„ trait de politique, ni un silence res-
„ pectueux, mais un acte intérieur
„ d'obéïssance renduë à Dieu seul.
„ Selon les Principes Catholiques j'ai
„ regardé le jugement de mes Supé-
„ rieurs comme un Echo de la volon-
„ té suprême. Je ne me suis point ar-
„ rêté aux passions, aux préjugez,
„ aux disputes qui précédérent ma
„ condamnation. J'entendis Dieu me
„ parler comme à Job du milieu de ce
„ Tourbillon, & me dire, *qui est*
„ *celui qui mêle des sentences avec des*
„ *discours inconsidérez?* Et je lui ré-
„ pondis du fond de mon cœur, *Puis-*
„ *que j'ai parlé indiscretement, je n'ai*
„ *qu'à mettre ma main sur ma bouche*
„ *& me taire.* Depuis ce tems je ne me
„ suis point retranché dans les vains
„ subterfuges de la question de fait &
„ de droit. J'ai accepté ma condamna-
„ tion dans toute son étenduë. Il est
„ vrai que les propositions & les ex-
„ pressions, dont je m'étois servi, &
„ d'autres bien plus fortes avec bien
„ moins de correctifs se trouvent dans
„ les Auteurs canonisez, mais elles
„ n'étoient point propres pour un Ou-
„ vrage

„ vrage Dogmatique. Il y a une diffé-
„ rence de ſtyle qui convient aux ma-
„ tiéres & aux perſonnes différentes.
„ Il y a un ſtyle du cœur, & un au-
„ tre de l'eſprit, un langage de ſenti-
„ ment & un autre de raiſonnement.
„ Ce qui eſt ſouvent une beauté dans
„ l'un eſt une imperfection dans l'au-
„ tre. L'Egliſe avec une ſageſſe infi-
„ nie permet l'un à ſes enfans ſimples,
„ mais elle exige l'autre de ſes Doc-
„ teurs. Elle peut donc ſelon les diffé-
„ rentes circonſtances, ſans condam-
„ ner la Doctrine des Saints, rejetter
„ leurs expreſſions fautives, dont on
„ abuſe. Voilà les diſcours que Mr.
de Cambray m'a toûjours tenus ſur ſon Livre. Quel exemple de docilité!

Après la condamnation du Livre des Maximes, les adverſaires de Mr. de Cambray firent par la Cour de France de vives inſtances auprès du Pape pour faire condamner les Ecrits Apologétiques de ce Prélat. Mais le Souverain Pontife le refuſa avec une fermeté inébranlable, & n'a jamais voulu rien prononcer contre ces Ecrits, quoi qu'ils fuſſent répandus dans Rome, & quoi que Mr. de Cambray eut dévelopé la

Doctrine du pur Amour d'une maniére bien plus étenduë que dans son Livre des Maximes. Preuve invincible, que l'Eglise n'a point varié dans le Dogme en proscrivant les expressions fautives, & hyperboliques des Saints.

Ce Prélat envoya bien-tôt sa soûmission au Pape. Sa Sainteté lui écrivit un Bref plein de loüanges de sa Doctrine & de sa Piété, & chargea le Cardinal Spada de l'expédier. Les Cardinaux partisans de Mr. de Meaux représentérent à sa Sainteté, que la France pourroit se formaliser d'un Bref qui affoiblissoit trop la condamnation du Livre, & l'engagérent d'en effacer plusieurs endroits.

Peu de tems après, sa Sainteté fit Cardinaux trois Examinateurs des cinq, qui avoient opiné contre la Censure du Livre des Maximes, *Rodoloiric* Archevêque de *Chietti*, *Gabrielli*, & *Sperelli*.

La condamnation du Livre des Maximes étoit écrite d'une façon à formaliser les Evêques de France. Innocent XII. ne disoit point, que les Evêques avoient porté volontairement cette affaire à son Tribunal en premiére instance. La Censure n'étoit qu'en forme

me de Bref, les termes usitez en pareils Jugemens pour les rendre autentiques étoient obmis; l'expression choquante du *propre mouvement* s'y trouvoit. Les adversaires de Mr. de Cambray virent tout cela avec chagrin; mais ils avoient trop d'intérêt à faire recevoir ce Bref pour ne pas outrepasser toutes ces formalitez, qui dans un autre tems auroient été regardées comme des attentats contre les Libertez de l'Eglise Gallicane.

Le Roi envoya ordre à tous ses Archevêques d'assembler au plûtôt leurs Suffragans pour accepter le Bref. On traita Mr. de Cambray bien ou mal dans ces Synodes, selon qu'il s'y trouva plus ou moins d'Evêques attachez à la Cour. Quelques-uns affectérent d'exaggérer les erreurs de ce Prélat; mais le plus grand nombre se contenta de faire l'éloge de sa soûmission. Nulle part il ne fut plus maltraité, que dans son propre Palais par ses suffragans. Quoi qu'il eut marqué en termes exprès dans son Mandement, qu'il adhéroit absolument au Jugement du Pape, & qu'il vouloit donner jusqu'au dernier soûpir de sa vie l'exemple d'une docilité sans réserve, cependant l'Evêque de saint

Omer lui dit, que ses paroles ne marquoient pas un aquiescement intérieur, & lui laissoient une porte pour revenir de sa soûmission.

Mr. l'Archevêque de Cambray ne se blessa point d'une accusation si odieuse. Il conserva sa tranquilité, & parla ainsi à ses Suffragans, avec une douceur & une fermeté Episcopale.

„ Vous étes assemblez ici, non pour „ examiner mon Mandement, mais „ pour faire tous ensemble ce que je „ viens de faire en particulier. Je vous di- „ rai avec une entiére ouverture, com- „ me à mes Confréres, & non comme „ à mes Juges, que c'est de toute l'é- „ tenduë de mon cœur que j'ai renon- „ cé à toute pensée d'expliquer mon „ Livre. Je préfére à mes foibles lu- „ miéres l'authorité du saint Siége. Je „ suis incapable de revenir jamais „ de son Jugement, sous prétexte d'un „ double sens pour éluder indirecte- „ ment ma condamnation. Il est vrai, „ que je ne peux avoüer contre ma „ conscience, que j'aye jamais crû au- „ cune des Erreurs, qu'on m'a impu- „ tées. J'ai pensé seulement que mon „ Livre avec les Correctifs, que j'avois

„ crû

„ crû y mettre, ne pouvoient signifier
„ l'Erreur ni la favoriser. Mais je re-
„ nonce à mon jugement pour me con-
„ former à celui du St. Pere. J'ai tâ-
„ ché de recevoir, par des paroles
„ humbles & pleinement soûmises,
„ l'humiliation qui m'est venuë du sou-
„ verain Pontife. Si sa Sainteté trouve
„ ma soûmission défectueuse, je suis
„ prêt à l'augmenter, & à la faire tel-
„ le que le St. Siége jugera à propos.

Ensuite la question ayant été agitée dans la même Assemblée, si l'on demanderoit au Roi ou non la suppression des Ouvrages apologétiques, Mr. de St. Omer avança que la Condamnation d'un Livre emportoit la suppression des Ecrits faits pour la défense de ce Livre.

„ Mr. l'Archevêque de Cambray ré-
„ pondit, qu'il ne connoissoit aucune
„ régle dans l'Eglise, qui suppose,
„ que la Censure d'un Livre, comme
„ erroné respectivement, emporte de
„ droit la Condamnation des Ecrits
„ apologétiques du même Livre, qu'il
„ pourroit citer des exemples contrai-
„ res; que l'exemple du Livre de Jan-
„ senius, cité par Mr. de St. Omer,
„ n'avoit rien de concluant, puisque

„ chacune des propositions de cet Au-
„ teur est qualifiée comme absolument
„ hérétique. Qu'il ne lui paroissoit
„ point naturel qu'il allât plus loin que
„ le Bref du Pape, qui n'avoit ni con-
„ damné ni prohibé ses Ecrits apolo-
„ gétiques, quoi que répandus dans
„ Rome; qu'il étoit prêt cependant de
„ conclure, comme Président, à la
„ pluralité des Voix au nom de l'As-
„ semblée. C'est ce qu'il fit, mais en marquant expressément, que c'étoit *contre son sentiment.*

Près d'un an après, il se tint une Assemblée du Clergé à St. Germain en Laye, où Mr. l'Evêque de Meaux fut choisi pour faire une Relation de tout ce qui s'étoit passé concernant la Constitution du Pape contre le Livre des Maximes.

Ce Prélat fut peu satisfait des qualifications mitigées, auxquelles le Pape s'étoit borné, dans son Bref, & moins encore du refus, que sa Sainteté fit de comprendre dans cette Condamnation les Ecrits apologétiques de Mr. de Cambray. C'est ce qui détermina Mr. de Meaux d'aller plus loin que le souverain Pontife, qu'il appelle, dans son Procès Verbal, le *Premier Evêque*, *pré-*

préposé par Jesus Christ, pour conduire tout le Troupeau, & dont le Siége est, selon lui, *la Mere Eglise établie pour enseigner toutes les Eglises.* Les plus fortes qualifications, dont ce *Premier Evêque* & cette *Eglise Mere* s'étoit servi, sont, que les propositions du Livre étoient téméraires, pernicieuses dans la pratique, & erronées respectivement. Mais ce Prélat accuse Mr. de Cambray d'être le Patriarche d'une Secte, dont les Maximes sont, non seulement téméraires, mais impies, non seulement dangereuses dans la pratique, mais blasphêmatoires dans la spéuulation, non seulement erronées respectivement, mais absolument hérétiques. Voici l'abbregé qu'il fait de la nouvelle Spiritualité, en faveur de laquelle Mr. l'Abbé de Fenelon avoit écrit selon lui.

„ Le salut, que nous espérons en „ Jesus Christ, la gloire éternelle, la „ jouïssance de Dieu, & la vision béa-„ tifique paroissent des choses trop „ basses pour toucher les ames par-„ venuës au prétendu pur amour. * Je-„ sus Christ, comme Sauveur, a trop „ de rapport à nous pour être le digne

 „ objet

* Procès Verbal p. 238. 239. 240.

„ objet d'une ame contemplative. On
„ ne se soucie ni d'être sauvé, ni d'ê-
„ tre damné, & c'est ce qu'on appelle
„ la sainte indifférence. On sacrifie
„ aisément ce qu'on tient si indifférent
„ dans les derniéres épreuves, où l'on
„ réalise le péché, pour mieux réaliser
„ la damnation.

Dans ce même Procès Verbal si outré contre Mr. de Fenelon, les Evêques assemblez rendent témoignage à la pureté des mœurs de Madame Guyon, en déclarant *que pour les abominations qu'on regardoit comme les suites de ses principes, il n'en fut jamais question, elle en a toûjours témoigné de l'horreur.*

Ce témoignage autentique sera un monument éternel de l'innocence de cette Dame. Car les Prélats assemblez ne le lui donnérent qu'après qu'elle eut été cinq ans en prison. Pendant ce tems on avoit fait des perquisitions dans tous les lieux où elle avoit été depuis sa jeunesse. On avoit examiné, dans les Provinces de près & de loin, toutes les personnes qu'elle avoit connuës. On avoit employé les menaces, les promesses & les prisons pour faire parler contre elle ses deux femmes de

cham-

hambre, qui avoient été depuis lon-
ues années témoins de sa conduite.
On lui avoit fait subir à elle-même plu-
ieurs interrogatoires captieux par des
uges différens. On l'avoit transportée
le prison en prison, pour ébranler sa
ermeté, de Vincennes à Vaugirard,
le Vaugirard la Bastille. Cependant
a vérité de ses réponses, la pureté
le ses mœurs, l'égalité de sa conduite
lepuis tant d'années arrachérent cet
aveu de son innocence à tant d'Evê-
ques, conduits par Mr. de Meaux.

Elle demeura pourtant trois ans en
prison, malade & souffrante, après que
e Procès de Mr. de Cambray fut fi-
ni. Elle pria toûjours qu'on lui nom-
mât son crime & qu'on la prouvât cou-
pable. On la fit sortir enfin sans avoir
pû rien prouver contre elle, & elle fut
exilée à Blois, où elle passa près de
douze ans honorée & respectée pour
son bon esprit, pour sa piété sincére,
pour sa vertu simple & modeste par
ceux même qui avoient eû contre elle
les plus forts préjugez. Mr. de Cambray
continua toûjours pour elle la même
amitié, la même estime, & la même
confiance. Elle mourut enfin à Blois

regrettée tendrement de sa famille & de tous ses amis.

La Catholicité de ses sentimens, la pureté de ses mœurs, & la vérité de ce que j'ai dit de l'une & de l'autre paroissent dans son Testament, dont je mets ici une partie tirée sur l'Original, parce que les derniers actes des mourans sont sacrez dans toutes les Nations.

„ Au nom du Pere, du Fils, & du
„ Saint Esprit, à l'honneur du Verbe
„ Incarné, sous l'intercession de la
„ Sainte Vierge & de Saint Michel. Ce-
„ ci est mon Testament & derniére vo-
„ lonté, à l'execution de laquelle, je
„ prie les Executeurs ci-dessous nom-
„ mez de tenir main.

C'est au Seigneur mon Dieu que je fais une remise entiére de tout ce que je suis, comme c'est à lui que je dois toutes choses. O mon Dieu faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous fais une donation irrévocable de mon ame & de mon corps pour en disposer selon vôtre volonté. Vous voyez, Seigneur, ma misére & ma nudité, vous savez que je ne veux que vous seul, soit au Ciel, soit sur la Terre. C'est

entre

entre vos mains que j'abandonne mon ame, ne comptant point pour mon falut fur aucun bien qui foit en moi, mais fur vôtre feule miféricorde & les mérites du Sang de mon Seigneur Jefus-Chrift.

Je protefte que je meurs fille de l'Eglife Catholique, Apoftolique, & Romaine, que je n'ai jamais voulu m'écarter un moment de ces fentimens, que depuis que j'ai eu l'ufage parfait de la raifon, je n'ai pas été un moment fans être prête au moins de volonté de répandre pour Elle jufques à la derniére goute de mon fang, comme je l'ai toûjours protefté en toute occafion & en toute rencontre, comme je l'ai toûjours figné & déclaré tout autant de fois que je l'ai pû, ayant toûjours & en tout tems foûmis les Livres & Ecrits que j'ai faits à la Sainte Eglife ma Mere, pour laquelle j'ai toûjours eû, & aurai toûjours avec la grace de Dieu un attachement inviolable, & une obéïffance aveugle, n'ayant point d'autre fentiment, & n'en voulant jamais admettre aucun autre que les fiens, condamnant fans nulle reftriction tout ce qu'Elle condamne, ainfi que je l'ai toûjours fait.

Je dois à la vérité & pour ma
fication protester avec serment, q
a rendu de faux témoignages c
moi, ajoûtant à mes Ecrits, me fa
dire & penser ce à quoi je n'avo
mais pensé, & dont j'étois infini
éloignée, qu'on a contrefait
écriture diverses fois, qu'on a jo
calomnie à la fausseté, me faisan
Interrogatoires captieux, ne vo
point écrire ce qui me justifioit, &
tant à mes Réponses, mettant ce
je ne disois pas, & supprimant les
véritables. Je ne dis rien des a
choses, je pardonne tout & de
mon cœur à ceux qui m'ont fait
peine, ne voulant pas même en
server le souvenir.

Avant que de quitter cette mat
remarquons les trois témoignages
tans qu'on rend à l'innocence de
Dame dans les trois principales
ques de sa vie. Elle avoit été exan
d'abord par Mr. de Harlay Arch
que de Paris, pendant l'espace de
mois, & elle s'étoit justifiée. En
Mr. de Meaux, qui avoit un in
puissant de la trouver coupable
donne un ample Certificat aprè

mois d'examen. Enfin une Assemblée de l'Eglise Gallicane après des perquisitions exactes sur toute sa vie rend témoignage public à son innocence.

Pendant ces disgraces de Mr. de Cambray on publia Telemaque qui fit l'admiration de toute l'Europe. L'impression de ce Livre faite contre les intentions de l'Auteur, par la supercherie d'un Domestique, fournit un nouveau prétexte à ses ennemis de le noircir dans l'esprit du Roi, qui ayant été frappé de la soûmission de Mr. de Cambray commençoit à revenir de ses préjugez contre ce Prélat.

Le Telemaque ayant été écrit pour montrer à un jeune Prince tous les écueils de la grandeur suprême, & pour lui peindre toute la beauté des vertus Royales, il devoit contenir des portraits généraux qui peuvent être appliquez aux Princes de tous les tems & de tous les lieux. Supposé donc qu'il y ait dans les tableaux du Telemaque certaines ombres qui peuvent avoir rapport aux défauts de Louïs le Grand, on y trouvera aussi des lumiéres qui font reluire toutes les qualitez Royales de ce grand Prince.

C'est

C'est ce qu'on peut voir par l'admirable Apologie des Rois, que Mentor fait à la fin de son douziéme livre, qu'on avoit obmis dans la premiére Edition.

Les nouveaux Disciples de Saint Augustin, ayant vû la persécution de Mr. de Cambray, s'offrirent d'écrire pour sa justification. Jansenius, Mr. l'Abbé de St. Cyran, Mr. Paschal, Mr. Arnaud n'étoient point opposez au pur amour. On en trouve des traits admirables dans leurs Ouvrages. Le Pere Gerberon Bénédictin fit écrire à Mr. de Cambray, qu'on avoit un livre tout prêt pour sa défense, & qu'on ne lui demandoit que de consentir & de contribuer à cette impression. Voici la réponse qu'il fit à cette Lettre.

Vous me proposez d'envoyer de l'argent pour l'impression d'un Ouvrage, fait pour justifier ma foi. Je suppose que cet Ouvrage est tel que vous le dépeignez; qu'il traite solidement les véritables Questions, qu'il ne justifie que mon sens, qu'il ne défend ni directement, ni indirectement celui de mon Livre condamné. Vous pouvez croire que l'argent est ce qui me coûteroit le moins,

moins, quand il s'agit d'une chose si importante. Mais autant que j'aye eû d'application à écrire pour me défendre avant le jugement de Rome, autant suis-je attaché depuis ce jugement à me taire, à souffrir en paix, & à abandonner ma réputation à la Providence.

Vous avez lû sans doute le recueil de 32 propositions que je tâchois de justifier par les autoritéz des saints. Le véritable sens dans lequel j'ai eû intention d'écrire y est expliqué. Cet Ouvrage & mes autres Ecrits apologétiques ont été vûs à Rome, à Paris, & par tout ailleurs. J'ai protesté devant Dieu dans tous ces Ecrits que je n'ai jamais rien crû au delà de ce qu'ils contiennent, & que je n'ai voulu favoriser aucune des Erreurs qu'on m'avoit imputées. Depuis le Jugement de Rome j'ai répété la même déclaration solemnelle dans le Procès Verbal de nôtre Assemblée Provinciale, qui n'est pas moins public que les Procès Verbaux des autres Provinces, & que les Actes mêmes de l'Assemblée Générale du Clergé de France. Que pourrai-je ajoûter à tant d'éclaircissemens que des répétitions inutiles?

tiles? Qu'y-a-t-il d'équivoque dans cette conduite?

J'aimerois mieux mourir que de dé fendre directement ou indirectement u Livre, que j'ai condamné sans restric tion & du fond du cœur, par docilit pour le St. Siége. Tout ce que j'écriro sur mon sens personnel, en mettant part le sens du Texte, seroit regard comme une voye détournée pour rall mer la guerre & pour rentrer dans l'A pologie de mon Ouvrage. Il n'est ni ju te ni édifiant, qu'un Auteur veüil perpétuellement occuper l'Eglise de s contestations personnelles, & qu'il aim mieux continuer le trouble sans fin, q de porter humblement sa Croix. Quan on n'écoute point un Evêque sur ses pr pres intentions, qu'il a tant de fois e pliquées par écrit, à quel propos parl roit-il encore? Il n'y a plus pour lui édification à donner, ni dignité à so tenir, que dans un profond silence. Je s trop ce que l'Eglise souffre du scandale d telles disputes, pour vouloir les reno veller, par une délicatesse de réput tion. Dieu aura soin de l'honneur de s Ministre, s'il daigne s'en servir pour fruit du Ministére dans ce Diocese.

me semble même que les gens neutres & équitables sont édifiez de mon silence, & ne doutent point de ma bonne foi dans toute cette affaire. Nul Ecrit ne persuaderoit ceux qui ne voudroient pas être persuadez.

Vous comprenez bien, Monsieur, qu'il y auroit une duplicité indigne d'un Chrêtien à ne vouloir plus écrire moi-même, & à être en secret de concert avec un étranger, qui écriroit pour moi. Ainsi j'espére que vous ne serez ni peiné, ni surpris de la résolution que j'ai prise de ne prendre aucune part ni directe, ni indirecte, à aucun ouvrage sur cette matiére. Je n'ai pas moins de sensibilité pour vos offres que si je les acceptois.

Ce Prélat a toûjours marqué les mêmes sentimens sur son Livre jusques à sa mort.

Mr. de Cambray humilié jusques à l'excès, rassasié d'opprobres & exilé dans son Diocese, y goûta cette paix profonde, qui accompagne toûjours la pure vertu.

Il s'appliqua uniquement à rendre les hommes bons & heureux en remplissant avec exactitude toutes les fonctions de la vie Episcopale. Com-

Comme il vouloit éprouver & connoître par lui-même ceux, qui se dévoüoient à l'Etat Ecclesiastique, il rappella à Cembray son Séminaire, qui étoit près de Valenciennes, à huit lieuës de sa résidence. Il assistoit à l'examen des Ordinans, qui se faisoit à l'Archevêché, & voyoit ainsi de près chaque Séminariste au moins cinq fois, avant que de l'ordonner Prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnoit dans le tems des retraites, & aux principales fêtes du Séminaire, il leur faisoit de plus des conférences une fois par semaine, sur les principes de la Religion. Il vouloit que chacun lui exposât ses difficultez. Il les écoutoit avec une patience infinie, & y répondoit avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisoit étoient hors de propos. Loin de le faire sentir, il se mettoit de niveau avec chacun, s'accommodoit à leur portée & donnoit de la force aux objections les plus foibles, par un tour, qui lui fournissoit occasion de remonter aux principes. Je l'ai entendu souvent faire ces conférences, & j'ai autant admiré la condescendance Evangélique par laquelle il se faisoit

faisoit tout à tous, que la sublimité de ses discours.

Mr. de Fenelon faisoit les visites générales de son Diocese avec une assiduité, que les troubles de la guerre ne sembloient guéres lui permettre, & il prêchoit dans chaque Eglise.

Rien ne désigne plus le caractére de l'esprit & de la piété de Mr. de Cambray, que les différentes formes qu'il prenoit dans ses instructions publiques, pour s'accommoder à la portée de tous. Il s'abaissoit aux plus simples, tandis qu'il s'élevoit aux génies les plus sublimes. Tous ses Sermons étoient faits de l'abondance de son cœur. Il ne les écrivoit point. Il ne les préméditoit presque pas. Il se contentoit de se renfermer dans son cabinet pour puiser dans l'Oraison toutes ses luniéres. Comme Moïse l'ami de Dieu, il alloit sur la montagne sainte, & revenoit ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avoit apris dans cet entretien ineffable. Dans ces discours publics il ramenoit tout à l'amour, mais à cet amour qui produit & qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissoit toutes les idées subtiles, les raisonnemens abstraits, les orne-

ornemens ſuperflus, qui bleſſent la ſimplicité Evangélique. Ce Génie ſi délicat ne ſongeoit *qu'à parler en bon Pere pour conſoler, pour ſoulager, pour éclairer ſon troupeau.*

Il vouloit que toutes les affaires du Dioceſe lui fuſſent rapportées, & il les examinoit par lui-même; mais il ne faiſoit pas la moindre choſe importante dans la diſcipline que de concert avec ſes Vicaires généraux, & les autres Chanoines de ſon Conſeil, qui s'aſſembloit deux fois par ſemaine. Il ne s'eſt jamais prévalu ni de ſon rang ni de ſes talens pour décider par autorité ſans perſuaſion. Il reconnoiſſoit les Prêtres pour ſes freres; il recevoit leurs conſeils & profitoit de leurs expériences. „ Le Paſteur, diſoit-il ſouvent, a
„ beſoin d'être encore plus docile que
„ le Troupeau. Il faut qu'il apprenne
„ ſans ceſſe pour enſeigner, qu'il obéïſ-
„ ſe ſouvent pour bien commander.
„ Le ſage agrandit ſa ſageſſe par
„ toute celle qu'il recueille en autrui.

Il ne ſe contentoit pas de faire les fonctions ſupérieures de l'Epiſcopat, il exerçoit même celles d'un Prêtre commun, en confeſſant & en dirigeant quan-

quantité de laïques, qui étoient soûmis à sa conduite. On a imprimé depuis sa mort un Recueil des Lettres qu'il avoit écrites à ces personnes. On verra par là combien il étoit éloigné de tourner la spiritualité dans une spéculation séche & stérile. On y trouvera les sentimens les plus nobles, fondez sur les principes les plus sublimes, accommodez à la portée des plus simples, une connoissance du cœur humain, qui dévoile tous ses plis & replis; les subtilitez de l'amour propre & les délicatesses de l'amour divin développées & distinguées; une piété douce & pleine de condescendance pour les défauts d'autrui, & cependant une mortification, ou plûtôt une mort, qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, & qui ne laisse aucune ressource à l'amour déréglé des créatures ni de soi.

Ses mœurs répondoient à sa morale. Dur & sévére pour lui-même, il n'affectoit pourtant pas un air austére, mais gai & aimable dans toutes ses maniéres. Il tâchoit d'imiter nôtre grand modelle, dont les mœurs simples & affables scandalisoient les Dévots pha-

risaïques de son tems. Mr. de Fenelon dormoit peu, mangeoit encore moins, & ne se permettoit aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs. La promenade étoit l'unique divertissement qu'il a pris pour se relâcher pendant tout le tems qu'il a été Archevêque de Cambray.

Dans ces promenades il passoit le tems, ou à s'entretenir utilement avec ses amis, ou à chercher quelque occasion de faire du bien à ses Diocesains. Quand il rencontroit sur son chemin des païsans, il s'asseyoit quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeoit en bon Pere sur l'état de leur famille, leur donnoit des avis pour régler leur petit ménage, & pour mener une vie Chrêtienne. Il entroit même quelquesfois chez eux pour parler de Dieu, & les consoler dans leurs misères. Si ces pauvres gens lui présentoient quelques rafraîchissemens selon la mode du païs, il ne dédaignoit point d'en goûter pour leur marquer son amitié. Il ne leur montroit aucune fausse délicatesse, ni sur la pauvreté de leur état, ni sur la malpropreté de leurs Cabanes. Il devenoit comme un d'eux,

par

par la tendresse paternelle d'un cœur pénétré de l'amour de Jesus-Christ pauvre & nud.

Pauvre lui-même au milieu de l'abondance, il distribuoit presque tout son Revenu aux Hôpitaux, aux Clercs qu'il élevoit, aux Convents de filles qui étoient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux personnes de tous les rangs & de toutes les nations, qui étoient à portée d'éprouver sa générosité, pendant le tems des Guerres.

Tandis qu'il veilloit ainsi sur son Troupeau, comme Saint Ambroise, il prioit comme Saint Antoine dans les deserts d'une solitude intérieure. Tout ce que les hommes admiroient en lui n'est rien en comparaison de cette vie divine, par laquelle il marchoit avec Enoc *devant Dieu & étoit inconnu aux hommes*..

L'état ordinaire de l'esprit humain est une espéce de délire. L'ame est sans cesse agitée par une succession bizarre de pensées vagues & de passions contraires. Les Philosophes Payens ont senti que l'homme ne peut être heureux que par *une tranquilité intérieure qui retranche non seulement les ac-*

 tions,

tions, mais même les pensées inutiles. (*a*) Le Christianisme seul peut nous élever à cet état, par cette paix du Saint Esprit, cette unité, & cette simplicité dont parle l'Evangile.

Voilà la Quiétude Divine, à laquelle le Mr. de Cambray tâchoit de parvenir intérieurement, tandis qu'il s'occupoit au dehors à remplir tous les devoirs de l'humanité, de la Religion, & de son état. Il laissoit tomber sans cesse toutes les idées inutiles, & tous les desirs inquiets, afin de conserver son ame pure, tranquille, sans tumulte & sans trouble, occupée de Dieu seul, & desoccupée de tout ce qui n'étoit pas de son ordre, toûjours attentive à la souveraine Raison, & toûjours soûmise à sa volonté suprême. Ce vuide sacré de l'esprit & du cœur l'avoit réduit à une simplicité qui lui faisoit mépriser tous ses Talens naturels. Je ne saurois donner une meilleure idée de cet état que par ses propres paroles dans une Méditation, qu'il fit sur la Fête de Noël.

„ Je vous adore Enfant Jesus nud,
„ pleu-

(*a*) Voyez les réflexions morales de l'Emp. Marc Anton. liv. 4. §. 26.

„ pleurant & étendu dans la Crêche.
„ Je n'aime plus que vôtre enfance &
„ vôtre pauvreté. O qui me donnera
„ d'être auſſi pauvre & auſſi enfant
„ que vous ! ô Sageſſe Eternelle ré-
„ duite à l'enfance, ôtez-moi ma ſa-
„ geſſe vaine & préſomptueuſe. Fai-
„ tes-moi enfant avec vous. Taiſez-
„ vous Sages de la Terre. Je ne veux
„ rien être, rien ſavoir, tout croire,
„ tout ſouffrir, & tout perdre. Le Ver-
„ be fait chair, la Parole toute puiſſan-
„ te du Pere ſe tait, bégaye, pleure,
„ pouſſe des cris enfantins: & moi, je
„ je me piquerai d'être ſage, je me
„ complairai dans les arrangemens
„ que fait mon eſprit, & je craindrai
„ que le monde n'ait pas une aſſez
„ haute idée de ma capacité. Non,
„ non, tout mon plaiſir ſera de dé-
„ croître, de m'appetiſſer, de m'ob-
„ ſcurcir, de me taire, de joindre à
„ l'opprobre de Jeſus crucifié, l'im-
„ puiſſance & le bégayement de Jeſus
„ Enfant.

Cette mort à l'eſprit propre devoit plus coûter à Mr. de Cambray, qu'à un autre. Il ſavoit les grands principes de preſque toutes les grandes Scien-

 ces,

ces, & s'en servoit pour découvrir en tout la vérité & la faire aimer. Mais il négligeoit l'érudition fastueuse, qui ne sert qu'à enfler l'esprit. Quand il falloit étudier il approfondissoit autant que personne; mais il n'étudioit que pour le besoin: parce qu'il croyoit devoir renoncer à toutes les fausses richesses de l'esprit, & être sage avec sobriété. C'est ce que les Docteurs, qui languissent autour de questions frivoles, ne comprendront jamais.

C'est par cette fidélité qu'il est parvenu à une si grande défiance de lui-même, qu'il effaçoit ce qu'on trouvoit à redire dans ses ouvrages sans honte, sans peine, sans entêtement, & sans jalousie pour ses premiéres idées. J'ai souvent plus admiré cette docilité à changer, que sa fécondité à produire.

Mr. de Cambray ne songeoit plus qu'à vivre ainsi dans l'exercice paisible de ses fonctions Episcopales, lorsque les discordes sur la Grace vinrent troubler son repos.

Cette dispute lui a attiré les reproches les plus sanglants, & les calomnies les plus atroces. On l'a regardé comme un homme politique & ambi-

tieux,

tieux, qui ne cherchoit qu'à se faire rappeller à la Cour.

Pour montrer l'unité & la droiture de sa conduite, & combien il agissoit par un principe de conviction, il est nécessaire de faire ici une Analyse de ses sentimens sur la Grace. On verra là, qu'il n'a jamais attaqué le vrai Thomisme. Voici ses principes.

Nous n'avons, selon Mr. de Cambray, aucune liberté pour le bien surnaturel, sans la grace du Libérateur. Cette grace non seulement éclaire l'esprit des véritez éternelles, mais elle prévient la volonté, elle la delivre des chaînes de la concupiscence, elle l'excite, elle la meut, elle la met toûjours en état de consentir à l'action divine. Mais, selon ce Prélat, cette grace libératrice n'est jamais plus forte pour faire consentir la volonté, que la volonté n'est forte pour lui résister. C'est ce que Mr. de Cambray appelle *Equilibre.* (a). Quand on fait le bien, on ne fait que consentir à l'ac-

 tion

(a) Les adversaires de Mr. de Cambray ont expliqué cet *Equilibre*, comme si l'on ne pouvoit être libre, que par un penchant toûjours égal

tion de Dieu qui nous dispose par sa grace à consentir ainsi. Quand on fait le mal on ne fait que résister à l'action de Dieu, qui ne fait rien de bon en nous, sans nous, afin de nous faire mériter.

Par là on donne tout au Créateur sans le faire Auteur du mal. Rien ne reste à la créature, sans la grace, que la triste puissance de se dérégler & de se corrompre, ou tout au plus de faire,

égal pour le bien & pour le mal. Rien n'est plus opposé aux idées de ce Prélat. Son Equilibre de *puissance* n'est pas un Equilibre de *penchant*. Il dit expressément que cet Equilibre ne consiste point dans une *égalité de deux plaisirs contraires*, mais dans une *égalité de forces entre l'attrait de la tentation, & le pouvoir de la volonté fortifiée par la grace*. On peut avoir un vrai pouvoir d'agir contre les penchans les plus forts. Les habitudes du mal, ou du bien ne détruisent jamais la liberté. Plus on se confirme dans l'un, plus on perd sa facilité pour l'autre. Mais l'ame ne perd jamais sa *mobilité*, jusqu'à ce qu'elle soit fixée, par la mort dans une immobilité parfaite avec les Anges, ou les Démons. Le mot d'*Equilibre* n'est pas une expression nouvelle. St. Basile s'en sert dans le même sens, que Mr. de Cambray, dans son homelie sur se Pseaume 61. Je dois cette remarque au Revd. P. de Tournemine Jesuite pour qui Mr. de Cambray avoit une considération & une amitié particuliére.

re, par amour propre, ce qu'elle ne doit faire que pour Dieu ſeul. Elle ne peut, ſans cette grace, faire aucune action dont Dieu eſt la fin, ni par conſéquent dont il ſera la récompenſe.

Selon Mr. de Cambray le ſyſtême des deux Délectations détruit la Liberté. Tout eſt l'effet d'une ſenſation délicieuſe qui ſaiſit inopinément & qui entraîne invinciblement la volonté par un empire doux, mais qui ne laiſſe aucun choix dans le moment actuel. La volonté n'eſt libré que parce qu'elle peut être mûë différemment en différens tems. C'eſt à dire, que ce Syſtême réduit la liberté de l'ame à la mobilité d'une pierre, qui peut être pouſſée tantôt d'un coté & tantôt d'un autre. Selon ce Syſtême, le Libre Arbitre & l'uſage que Dieu peut faire de la volonté humaine, & non celui que nous en faiſons.

De plus, ſelon Mr. de Cambray, ce Syſtême anéantit la Charité, entant que diſtinguée de l'Eſpérance. On ne regarde plus Dieu que comme Béatifiant. L'idée de l'infinie perfection, vrai motif de la Charité, eſt la plus

claire & la plus lumineuse de toutes les idées ; cependant elle ébranle, elle remuë, elle frappe moins sensiblement que la perception des objets finis. Elle n'agit que sur le fond intime d'une ame, qui a travaillé long-tems à se vuider, à se purifier, à se séparer des objets sensibles. Un cœur, dont l'unique ressort est le plaisir, n'en peut être touché. Son amour ne surpasse pas l'attrition. Aimer Dieu pour les plaisirs qu'il nous cause, ou l'aimer de peur d'être privé de ces plaisirs se réduit à la même chose. L'Eglise foudroye tout Quiétisme, qui renonce à la chaste Espérance ; mais elle abhorre tout Jansenisme, qui bannit la pure Charité. Elle veut qu'on exerce les actes de l'une & de l'autre de ces deux vertus. Elle les distingue & les unit sans les détruire.

Enfin, selon Mr de Cambray, ce Systême rend souvent la vertu impraticable. Si le plaisir étoit le seul ressort du cœur humain & la seule raison de nos déterminations libres, il seroit impossible d'aimer la vertu quand elle n'est pas accompagnée d'une délectation apperçûë. Car la volonté ne peut pas aimer

ıns raiſon d'aimer, ni ſe mouvoir
ɔrce mouvante. Voilà la piété
e à une ſenſualité ſpirituelle, qui
ut jamais nous inſpirer aucune
noble, & qui nous laiſſe ſouvent
eſſource contre le vice. Voici
e Mr. de Fenelon fait parler dans
ation un homme, qui agit ſelon
incipes.

.a douceur céleſte m'a abandon-
Je ne ſens plus que le ſeul plai-
:orrompu. Je comptois ſur une
:acité délicieuſe & invincible qui
ıléveroit toûjours à toutes mes
leſſes. Je regardois la vie Chrê-
ne comme un enchantement de
otion. Je me flatois d'aller tout
it en Paradis par un chemin ſe-
de roſes. J'en pleurois de joye.
:royois déja voir les Cieux ou-
ts. Je béniſſois Dieu qui vou-
me néceſſiter dès ce monde à
: bienheureux dans l'autre. Mais
malheur, je ſuis tombé depuis
mois dans un grand mécompte.
ſource du plaiſir pieux eſt tout à
ıp tarie pour moi. Je ne ſens plus
: le ſeul plaiſir du péché. En l'é-
ɔù je ſuis, il m'eſt auſſi impoſſi-
E 5 ble,

„ ble, selon l'expression de nos Doc-
„ teurs, de résister au plaisir victo-
„ rieux du vice que de *courir la poste*
„ *sans cheval.*

De là Mr. de Cambray conclud, qu'il y a un amour de l'Ordre, du Beau, & du parfait, au dessus de tout goût, & de tout sentiment, qui peut agir en nous, quand le plaisir sensible de la Grace nous manque, & qui est une raison suffisante pour remuer la volonté dans toutes les peines, & privations qu'on rencontre dans les routes sacrées de la vertu. C'est ainsi, selon ce Prélat, que les Saints à l'imitation de leur grand modelle, ont demeuré fidelles à Dieu dans les souffrances les plus terribles. La capacité de leur ame étoit remplie par les peines purifiantes de l'amour, & cependant ces divins Amans restoient soûmis à la Volonté suprême, non parce qu'Elle étoit délectable, mais parce qu'elle étoit juste. Le ressort par lequel Dieu les remuoit alors n'étoit pas l'impression agréable qu'il faisoit sur eux, mais la connoissance pure qu'il leur donnoit de ce qui lui étoit dû. Car ils ont été souvent privez de toute consolation céles-

te, & terreſtre, juſques à s'écrier avec leur Divin Chef, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Cette idée de Mr. de Cambray ſur le double reſſort de la volonté eſt donc une ſuite néceſſaire de ſa Théologie ſur le pur amour. Mr. de Meaux en combattant cette Doctrine a ôté toute reſſource de raiſonnement contre le Janſeniſme. Il n'a laiſſé que celle de l'Autorité pour accabler ſans convaincre. Mr. de Cambray accorde toûjours la déciſion de l'Egliſe avec les raiſonnemens les plus juſtes. Il concilie l'obéïſſance & la perſuaſion. Il raméne tout à l'unité de principes. Il eſt toûjours d'accord avec lui-même.

Les Janſeniſtes n'ont de reſſource contre lui qu'en diſant, qu'il n'étoit point Théologien. C'eſt comme ſi l'on diſoit, qu'un Juriſconſulte n'eſt point habile, parce qu'il n'embroüille pas ſa queſtion de termes obſcurs, quoi qu'il dévelope le ſens des Loix par des principes ſimples, clairs, & toûjours approuvéz du Légiſlateur.

On lui a reproché d'avoir avancé des idées outrées ſur l'Authorité Eccleſiaſtique. Voici les trois Principes dont

on se formalise. 1°. Le consentement tacite ou exprès de la pluralité des Evêques assemblez, ou non assemblez, imprime aux décisions du souverain Pontife le caractére sacré d'un Dogme de foi. 2°. L'Eglise est seul Juge des bornes de son Autorité; autrement chaque particulier se croiroit en droit de reclamer contre ses décisions, sous prétexte qu'Elle auroit passé les bornes. 3°. L'Eglise est aussi infaillible en jugeant des saines paroles, que de la saine doctrine, autrement son Infaillibilité seroit inutile. Puisque ce n'est que par les paroles qu'on fait entendre les pensées, si en pensant bien elle parloit mal, ses Canons seroient plus nuisibles que si elle pensoit mal, en parlant bien. Delà il conclud qu'il faut se soûmettre à l'Eglise quand elle condamne, non le sens personnel & intérieur d'un Auteur, dont elle ne prétend point être Juge, mais le sens naturel de son Texte. On voit par la simple exposition de ces Maximes, qu'elles sont des conséquences naturelles & nécessaires des Principes Catholiques.

Tandis que Mr. de Cambray soûtenoit ainsi la vérité, il étoit bien éloigné

e perdre la charité par un zéle amer, autain, & Judaïque. Il n'a jamais xercé aucune Tyrannie dans un Dioese. En attaquant les préjugez des ommes, il a toûjours ménagé leurs ersonnes, & respecté leurs vertus. ependant ceux qui ne connoissoient oint son caractére ont crû qu'il se réuïssoit des disgraces de Mr. le Carnal de Noailles. Voici comme il s'en cplique un an avant sa mort, dans ne lettre à un de ses amis.

A Cambray ce 12. Mars 1714.

La plûpart des gens peuvent s'imagier, que j'ai une joye secrette & magne de tout ce qui se passe. Mais je e croirois un Démon, si je goûtois une ye si empoisonnée, & si je n'avois s une véritable douleur de ce qui nuit nt à l'Eglise. Je vous dirai même par ne simplicité de confiance ce que d'aues que vous ne croiroient pas facileent, c'est, que je suis véritablement ligé pour la personne de Mr. le Caral de Noailles. Je me représente tou- ses peines. Je les ressens pour lui. Je me souviens du passé que pour rap-

 peller

peller toutes les bontez, dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé Dieu merci de mon cœur. Rien n'y est altéré. Je ne regarde que la seule main de Dieu qui a voulu m'humilier par miséricorde. Dieu lui-même est témoin des sentimens de respect & de zéle qu'il met en moi pour ce Cardinal.

La piété que j'ai vûë dans Mr. le Cardinal de Noailles me fait espérer, qu'il se vaincra lui-même pour rendre le calme à l'Eglise, & pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple raméneroit d'abord les esprits les plus indociles & les plus ardens. Ce seroit pour lui une gloire singuliére dans tous les siécles. Je prie tous les jours pour lui à l'Autel, avec le même zéle, que j'avois il y a vingt ans.

L'an 1710. j'eus honneur de voir Mr. de Cambray pour la premiére fois. Je crois devoir raconter les entretiens que j'eus avec lui sur la Religion; parce qu'ils feront connoître le caractére de son Esprit, & montreront en même tems, que sa piété, loin de conduire à un Déïsme subtil, & à l'indépendance de toute autorité visible, comme l'ont insinué ses adversaires, four-

rnit au contraire les preuves les plus
des du Christianisme & de la Ca-
licité.

Né dans un païs libre où l'esprit hu-
n se montre dans toutes ses formes
s contrainte, je parcourus la plû-
t des Religions pour y chercher la
ité. Le fanatisme, ou la contradic-
1, qui régnent dans tous les diffé-
s Systêmes Protestans, me révolté-
t contre toutes les Sectes du Chris-
iisme.

Comme mon cœur n'étoit point cor-
npu par les grandes passions, mon
rit ne pût goûter les absurditez de
théïsme. Croire le néant source de
it ce qui est, le fini éternel, ou l'in-
: un assemblage de tous les êtres
nez me parurent des extravagan-
plus insoûtenables que les Dogmes
plus insensez d'aucune Secte des
yans.

Je voulois alors me réfugier dans le
e Déïsme, qui se borne au respect
la Divinité, & aux idées immuables
la pure vertu, sans se soucier ni du
te extérieur, ni du Sacerdoce, ni
Mystéres. Je ne pûs pas cependant
oüer mon respect pour la Religion
Chrê-

Chrêtienne dont la morale est si sublime. Mille doutes vinrent souvent accabler mon esprit. Se précipiter tout à fait dans le Déïsme me paroissoit une démarche hardie. S'arrêter dans aucune Secte du Christianisme me sembloit une foiblesse puérile. J'errai ç'à & là dans les principes vagues d'un Tolérantisme outré, sans pouvoir trouver un point fixe. C'est dans ces dispositions qui j'arrivai à Cambray.

Mr. l'Archevêque me reçût avec cette bonté paternelle & insinuante, qui gagne d'abord le cœur. J'entrai avec lui, pendant l'espace de six mois, dans un examen fort étendu de la Religion. Je ne pourrai pas raconter ici tout ce qu'il me dit sur cette matiére. J'en dirai seulement la substance. Voici à peu près comme je lui dévelopai mes principes.

Dieu ne demande point d'autre culte que l'amour de sa perfection infinie, d'où découlent toutes les vertus humaines & divines, morales & civiles. Tous les Philosophes, tous les Sages, toutes les Nations ont eû quelque idée de cette Religion naturelle, mais ils l'ont mêlée de Dogmes plus ou moins

vrais,

vrais, & l'ont exprimée par un culte plus ou moins propre. Toutes ſortes de Religions ſont agréables à l'Etre Souverain, lorſqu'on ſe ſert des cérémonies, des opinions & des erreurs mêmes de ſa Secte, pour nous porter à l'adoration de la Divinité. Il faut un culte extérieur, mais les différentes formes de ce culte ſont, comme les différentes formes du Gouvernement Civil, plus ou moins bonnes ſelon l'uſage qu'on en fait. Je ne ſaurois ſouffrir qu'on borne la vraye Religion à une Société particuliére. J'admire la Morale de l'Evangile, mais toutes les opinions ſpéculatives ſont des choſes indifférentes, dont la ſouveraine Sageſſe fait peu de cas. Il me répondit ainſi.

Vous ne ſauriez reſter dans vôtre indépendance philoſophique, ni dans vôtre tolérance vague de toutes les Sectes, ſans regarder le Chriſtianiſme, comme une impoſture. Car il n'y a aucun milieu raiſonnable entre le Déïſme & la Catholicité.

Cette idée me parût un paradoxe. Je le priai de me l'expliquer. Il continua ainſi.

Il faut ſe borner à la Religion naturelle,

relle, fondée sur l'idée de Dieu en renonçant à toute Loi surnaturelle & révélée; ou, si l'on en admet une, il faut reconnoître quelque Autorité suprême, qui parle à tout moment pour l'interpréter. Sans cette Autorité fixe & visible, l'Eglise Chrêtienne seroit comme une République à qui l'on auroit donné des Loix sages, mais sans Magistrats pour les executer. Quelle source de confusions! chacun viendroit, le livre des loix à la main, disputer de son sens. Les Livres divins ne serviroient qu'à nourrir nôtre vaine curiosité, la jalousie des opinions, & la présomption orgueilleuse. Il n'y auroit qu'un seul Texte, mais il y auroit autant de maniéres différentes de l'interpréter que de têtes. Les divisions, & les subdivisions se multiplieroient sans fin & sans ressource. Nôtre souverain Législateur n'a-t-il pas mieux pourvû à la paix de sa République & à la conservation de sa Loi?

De plus, s'il n'y a pas une Autorité Infaillible, qui nous dise à tous... Voilà le vrai sens de l'Ecriture Sainte... Comment veut-on, que le Païsan le plus grossier & l'Artisan le plus simple s'engagent dans un examen, où les Sçavans

vans mêmes ne peuvent s'accorder.
1 auroit manqué aux beſoins de
que tous les hommes en leur don-
: une Loi écrite, s'il ne leur avoit
donné en même tems un Interpré-
ır, pour leur épargner une recher-
, dont ils ſont incapables. Tout
ıme ſimple & ſincére n'a beſoin que
ſon ignorance bien ſenſée ; pour
l'abſurdité de toutes les Sectes, qui
lent leur ſéparation de l'Egliſe Ca-
ique ſur l'offre de le rendre Juge des
éres, qui ſurpaſſent la capacité na-
lle de ſon eſprit. Doit-on croire
ıouvelle Réforme, qui demande
ɔoſſible, ou l'ancienne Egliſe, qui
rvoit à l'impuiſſance humaine ?
ınfin, il faut rejetter la Bible comme
fiction, ou ſe ſoûmettre à cette Egli-
ɔnſultez les Livres ſacrez. Examinez
nduë des promeſſes, que Jeſus Chriſt
tes à la Hiérarchie, Dépoſitaire de
oi. *Il dit que tout ce qu'Elle liera ſur*
erre ſera lié dans le Ciel, qu'il ſera
: elle juſqu'à la conſommation des
es, que les portes de l'Enfer ne pré-
dront jamais contre Elle ; que celui,
l'écoute, l'écoute lui-même ; que ce-
ui la mépriſe le mépriſe ; & enfin
qu'elle

qu'elle est la base & la colomne de la vérité. Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun Commentaire, vous n'avez de ressource, qu'en rejettant tout ensemble l'autorité du Législateur, & celle de sa Loi.

Quoi, Monseigneur, lui dis-je avec impétuosité ? Vous voulez que je regarde quelque Société sur la terre comme infaillible ? J'ai parcouru la plûpart des Sectes. Souffrez que je vous le dise, avec tout le respect qui vous est dû, les Prêtres de toutes les Religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorans que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects.

Il me répondit d'un ton doux & modéré. Si nous ne nous élevons point au dessus de ce qui est humain dans les plus nombreuses assemblées de l'Eglise, nous n'y trouverons que de quoi nous choquer, nous révolter & nourrir nôtre incrédulité ; passions, préjugez, foiblesses humaines, vûës politiques, brigues & cabales. Mais il faut d'autant plus admirer la Sagesse & la Toute puissance Divine, qu'elle accomplit ses desseins par des moyens, qui semblent devoir les détruire. C'est ici

que

;aint Eſprit ſe montre Maître du
umain. Il fait ſervir tout ce qui
léfectueux dans les Paſteurs
iers à l'accompliſſement de ſes
ſes , & , par une Providence
s attentive , veille au moment
: déciſion & la rend toûjours
ne à ſa volonté. C'eſt ainſi que
;it en tout & par tout. Dans les
:es Civiles & Eccleſiaſtiques ,
éït à ſes loix. Tout accomplit
ſeins d'une maniére néceſſaire
:. Ce n'eſt pas la ſainteté de nos
:urs , ni leurs talens perſonnels
.dent nôtre obéïſſance une ver-
:ne , mais la ſoûmiſſion intérieu-
eſprit à l'ordre de Dieu.
i demandai du tems pour peſer
: de ſes raiſonnemens ,je les re-
lans mon eſprit, je les examinai
jour. Je ſentis enfin après des
s recherches, qu'on ne peut ad-
une Loi révélée ſans ſe ſoûmet-
)n Interprête vivant. Mais cette
fit toute une autre impreſſion
i qu'elle ne devoit faire naturel-
. Mon ame s'enveloppa de nua-
is. Je ſentis toutes les attaques
:rédulité.

Dans

Dans le tems de cette agitation extrême j'eus une tentation violente de le quitter. Je commençai à soupçonner sa droiture. Il n'y avoit qu'un seul moyen de surmonter mes peines. C'étoit de lui en faire la confidence. Quels combats ne souffris-je point avant que de pouvoir me résoudre à cette simplicité. Il falloit cependant passer par-là. Je lui demandai donc une audience secrette. Il me l'accorda, je me mis à genoux devant lui, & lui parlai ainsi. Pardonnez, Monseigneur, à l'excès de mes peines. Vôtre candeur m'est suspecte, & je ne saurois plus vous écouter avec docilité. Si l'Eglise est infaillible, vous avez donc condamné la Doctrine du Pur Amour, en condamnant vôtre Livre de Maximes. Si vous n'avez pas condamné cette Doctrine, vôtre soûmission étoit feinte. Je me vois dans la dure néceffité de vous regarder comme ennemi ou de la charité, ou de la vérité. A peine eus-je prononcé ces paroles que je fondis en larmes. Il me releva, m'embrassa avec tendresse, & me parla ainsi.

„ L'Eglise n'a point condamné le
„ pur amour en condamnant mon Li-
„ vre.

„ vre. Cette Doctrine est enseignée „ dans toutes les Ecoles Catholiques; „ mais les termes dont je m'étois servi „ pour l'expliquer n'étoient pas pro- „ pres pour un Ouvrage Dogmatique. „ Mon livre ne vaut rien. Je n'en fais „ aucun cas. C'étoit l'avorton de mon „ esprit, & nullement le fruit de l'onc- „ tion du cœur. Je ne veux pas que „ vous le lisiez. Il me dit ici tout ce que j'ai raconté ci-dessus en parlant de ce Livre, & m'expliqua cette matiére à fond.

Cette conversation dissipa toutes mes peines sur sa personne, cependant mes doutes sur la Religion augmentérent. Je voyois qu'en raisonnant philosophiquement, il falloit devenir Catholique ou Déïste, mais le sage Déïsme me paroissoit une extrêmité plus raisonnable que la Catholicité. La vérité s'enfuit de mon esprit, tandis que la douce paix abandonna mon cœur. Je tombai dans une mélancolie profonde. Quelques semaines se passérent sans que je pusse lui parler. Il essaya plusieurs fois d'ouvrir mon cœur, & il s'y prit d'une façon si insinuante que je ne pûs lui ré-

sister. Enfin je lui parlai ainsi d'une voix tremblante.

Vôtre derniére conversation a fait une étrange impression sur moi. Toutes mes lectures, & recherches ne servent plus de rien. Je vois bien qu'il n'y a aucun milieu raisonnable entre le Déïsme & la Catholicité. Mais plûtôt que de croire tout ce que les Catholiques croyent ordinairement, je choisis de me jetter dans l'autre extrême. Je me retranche dans ce pur Déïsme, qui est également éloigné de la crédulité fade, & de l'incrédulité outrée. Ma foi dégagée de la multiplicité d'opinions incertaines, subtiles & choquantes se réduit à la Religion éternelle, universelle, & immuable de l'Amour. Pour en sentir la vérité chacun n'a besoin que de rentrer en lui-même.

Combien y a-t-il peu d'hommes, reprit-il, qui soient capables de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter la pure Raison? Supposé qu'il y eût quelques hommes çà & là, qui pussent marcher par cette voye purement intellectuelle; cependant le commun des hommes en est incapable & a besoin d'un secours extérieur. Les passions sub-

ſubtiles de l'eſprit n'aveuglent pas moins que les paſſions groſſiéres. Les premiéres véritez échapent quelquesfois aux génies même très-Philoſophiques. On ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter dans le torrent des incertitudes qui les entraînent.

Comme dans la Société Civile *il a fallu mettre la Raiſon par écrit*, réduire ſes préceptes dans un corps de loix, établir des Magiſtrats pour les faire executer, parce que tous les hommes ne ſont pas en état de conſulter & de ſuivre par eux-mêmes la Loi naturelle ; de même dans la Religion, les hommes ne voulant pas écouter avec attention, ni ſuivre par amour, la voix intérieure de la Souveraine Sageſſe, rien n'étoit plus digne de Dieu, que de parler lui-même à ſa créature d'une maniére ſenſible pour convaincre les incrédules, pour fixer les viſionnaires, pour inſtruire les ignorans & pour les réünir tous dans la croyance des mêmes véritez, dans la pratique du même culte, dans la ſoûmiſſion à une même Egliſe. Pourquoi vous révoltez-vous contre un ſecours ſi néceſſaire pour la foibleſſe humaine, ſans

lequel les Nations les plus ſavantes, & les plus polies ſont tombées dans les erreurs les plus groſſiéres, ſur la Divinité, & ſur la Morale.

La Philoſophie de l'Amour, lui disje, en l'interrompant avec ardeur, eſt commune à tous les eſprits, à toutes les Nations, à toutes les Religions. On en trouve des veſtiges par tout, juſques dans le ſein du Paganiſme. Les ames ſimples l'ont peut-être mieux pratiquée, que les Phioſophes n'en ont parlé. Chaque Secte y a mêlé des opinions abſurdes. J'en trouve dans la Bible comme par tout ailleurs. Mais, Monſeigneur, diſpenſez-moi de vous parler. Je crains de blaſphêmer ce que j'ignore.

Il demeura quelque tems en ſilence, ſans me répondre, puis il me dit. Celui qui n'a point ſenti tous les combats que vous ſentez pour parvenir à la vérité, n'en connoît point ſon prix. Ouvrez-moi vôtre cœur. Ne craignez point de me choquer, je vois vôtre playe, elle eſt profonde, mais elle n'eſt pas ſans reſſource, puiſque vous la découvrez.

Je continuai ainſi: Il me paroît que

Légiſlateur des Juifs nous repréſente
tre ſouverain comme un Tyran, qui
id tout le genre humain malheureux,
rce que leur premier Pere mangea
fruit défendu. Ils n'ont pû partici-
r avant leur exiſtence à cette faute
ére : cependant Dieu les en punit,
n ſeulement par les ſouffrances cor-
relles, & la mort, mais en les li-
ant à toutes les paſſions, & enfin
x peines éternelles. Selon la croyan-
commune, Dieu oublie toutes les
ations de la Terre pour ne s'occuper
e d'un peuple groſſier, rebelle, in-
te, & cruel, dont les dogmes & les
eurs paroiſſent indignes de la Divi-
é.

Un ſecond Légiſlateur vient. Sa
rale eſt plus ſublime, & ſes mœurs
is pures. Je ne dis point avec cer-
ns eſprits téméraires, qu'il a été Im-
ſteur. Je le crois un excellent Phi-
ophe, qui n'a cherché qu'à rendre
hommes bons & heureux, en leur
prenant le vrai culte de l'Etre ſuprê-
. Mais les prétendus Dépoſitaires
ſa Loi l'ont noyée dans une multi-
de de fictions abſurdes, de dogmes
ſcurs, d'opinions frivoles, qui ren-
 dent

dent le Créateur moins aimable pour sa créature.

Il m'écouta jusqu'au bout avec une tranquillité admirable, puis il me dit. Dieu a tellement tempéré la lumiére & les ombres dans ses Oracles, que ce mêlange est une source de vie pour ceux qui cherchent la vérité, afin de l'aimer, & un abîme de ténébres pour ceux qui la combattent, afin de flater leurs passions. La plûpart des objections que vous venez de faire sont des tours faux & malins que les incrédules donnent à la Religion. Ecoutez-moi de grace un instant avec attention: Voici un autre plan de la Bible.

Dieu veut être aimé *comme il le mérite* avant que de se faire voir *comme il est*. La vûë lumineuse de son essence nous détermineroit invinciblement à l'aimer; mais il veut être aimé d'un amour libre & de pur choix. C'est pour cela que tous les Etres libres passent par un état d'épreuve, avant que de parvenir à la suprême béatitude de leur nature. Le commencement de leur existence est un Noviciat d'amour.

Les Anges & nos premiers Peres

ayant abusé de leur liberté dans un Paradis d'immortalité & de délices, Dieu changea nôtre état d'épreuve dans un état mortel, mêlé de biens & de maux, afin que l'expérience du vuide & du néant qu'on trouve dans les créatures nous fît desirer sans cesse une meilleure vie. Depuis ce tems nous naissons tous avec un penchant vers le mal. Nos ames sont condamnées à des prisons terrestres, qui obscurcissent nôtre esprit, & appesantissent nôtre cœur; mais par la grace du Libérateur, cette concupiscence n'est pas une force invincible, qui nous entraîne, elle n'est qu'une occasion de combat & par là une source de mérite. Aimer Dieu dans les privations & les peines est un état plus méritoire, que celui des Anges, qui aiment dans la jouïssance & les plaisirs. Voilà le mystére de la Croix si scandaleux pour l'imagination, & pour l'amour propre des hommes profanes.

Nous naissons donc tous malades, mais le reméde est toûjours présent pour nous guérir. La lumiére, qui qui éclaire tout homme venant au monde, ne manque jamais à personne. Cet-

te sagesse souveraine a parlé différemment selon les différens tems & les différens lieux; aux uns par une Loi surnaturelle & par les miracles des Prophetes; aux autres par la Loi naturelle, & par les merveilles de la Création. * *Chacun sera jugé selon la Loi qu'il a connuë, & non selon celle qu'il a ignorée. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a sçû, pour mériter d'en connoître davantage.*

Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair semblable à la nôtre, pour expier le péché, & pour nous donner un modelle du culte qui lui est dû. Dieu ne peut pardonner au criminel sans montrer son horreur pour le crime; c'est ce qu'il doit à sa justice, & c'est ce que Jesus Christ a seul pû faire. Il a montré aux hommes, aux Anges, & à tous les Esprits célestes l'opposition infinie de la Divinité pour le renversement de l'Ordre, puisqu'il a tant coûté de douleurs & d'agonies à l'homme-Dieu:

De plus ce sacrifice de Jesus Christ immolé par hommage à la sainteté Divine,

* St. Aug.

ne, son anéantissement profond de-
ant l'Etre suprême, son amour infini
: l'Ordre seront le Modelle éternel de
mour, de l'adoration, de l'homma-
: de toutes les intelligences. C'est
ir là qu'elles apprendront ce qu'elles
oivent à l'Etre infini, en voyant le cul-
:, qu'il se rend à lui-même par la sain-
humanité.

La Religion de ce Pontife éternel ne
onsiste que dans la Charité. Les Sa-
cremens, les Cérémonies, le Sacerdoce
e sont que des secours salutaires pour
oulager nôtre foiblesse; des signes sen-
bles, pour nourrir en nous-mêmes &
ans les autres la connoissance & l'a-
nour de nôtre Pere commun; ou en-
in des moyens nécessaires pour nous
etenir dans l'ordre, l'union & l'obéïs-
ance.

Bien-tôt ces moyens cesseront, les
mbres disparoîtront; le vrai Temple
'ouvrira, nos corps ressusciteront glo-
ieux, & Dieu communiquera éternel-
ement avec ses créatures, non seule-
nent selon sa pure Divinité, mais sous
ine forme humaine, pour nous mon-
rer tout ensemble les mystéres de son

essence, & les merveilles de sa création.

Voilà le plan général de la Providence, voilà pour ainsi dire la Philosophie de la Bible, y a-t-il rien de plus digne de Dieu, ni de plus consolant pour l'homme que ces hautes & nobles idées. Ne devroit-on pas les souhaiter vrayes, supposé qu'on ne peut en démontrer la vérité.

Alors je lui dis: Moïse & Jesus Christ n'ont-ils pas pû former ce beau Systême par un esprit philosophique, sans aucune mission divine? N'ont-ils pas pû supposer un commerce avec la Divinité, non pour tromper les hommes, mais pour donner du crédit à leur loi, & par là nous rendre bons & heureux en nous aprenant la vraye morale?

Il me répondit ainsi: Moïse & Jesus Christ ont prouvé leur Mission par des faits surnaturels, qui portent les caractéres d'une sagesse & d'une puissance infinie.

Je ne vous parlerai point des miracles de Moïse, ni de la transmission incorruptible, jusqu'à nous, des livres, qui en contiennent l'histoire. Vous pourrez en voir les preuves dans l'excellent

ellent Discours de Mr. de Meaux sur
Histoire Universelle. Il a montré la
haîne de la Tradition depuis l'origine
lu Monde. Il l'a fortifiée par des ré-
lexions, qui marquent également l'é-
enduë de son esprit, & de sa scien-
e.

Je ne vous parlerai point des faits
rédits dans ces anciens Livres qui de-
nandoient non seulement une sagesse
livine pour les prévoir, mais une puis-
ance infinie pour les accomplir. Tel-
e étoit la conversion des Gentils au
Christianisme, événement qui dépen-
lant de la coopération libre de l'hom-
ne marque, que le Dieu qui l'a révé-
é, avoit un Empire incommunicable
ur les cœurs.

Je n'entrerai point continua-t-il dans
e détail de ces faits qui marquent visi-
lement, que la Loi des Juifs venoit
l'enhaut. Je vais droit au Christianis-
ne. En démontrant sa vérité, on
rouve celle du Judaïsme; puisque le
Législateur des Chrêtiens l'a supposé
Divin.

Les miracles de Jesus Christ n'ont
as été faits dans un coin, dans les re-
raites impénétrables, ni dans les au-

tres profonds; mais à la face de tout un peuple ennemi & incrédule, répandus ensuite, & renouvellez par les Apôtres dans plusieurs Nations différentes, qui avoient un intérêt puissant de les convaincre de fausseté, s'ils avoient été supposez. Nôtre Seigneur nourrit une multitude de peuples avec deux ou trois pains. Il guérit les maladies incurables par une simple parole. Il fait sortir les morts du tombeau. Il se ressuscite lui-même. Tout est de notoriété publique, où la moindre imposture auroit été facile à découvrir. Il ne s'agissoit pas de prestiges, qui fascinoient les yeux, de tours de souplesse, ni d'opérations subtiles de la Physique, mais de faits palpables, visiblement contraires aux loix communes de la Nature. Les simples & les savans en étoient également juges. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux pour se convaincre de leur vérité.

De plus, tout porte le caractére d'une bonté & d'une puissance infinie, qui agit sans parade, & à qui les prodiges ne semblent échaper que par compassion pour les hommes, pour sou-

foulager leurs miféres corporelles, ou pour guérir leurs efprits.

Ces miracles n'ont été faits que pour établir le vrai culte de la Divinité. Jefus Chrift nous affure qu'il ne les fait que pour ramener l'homme à fon propre cœur; afin d'y chercher les preuves de fa Doctrine, dont la fin & la confommation eft la Charité.

Enfin les principaux témoins oculaires de ces faits miraculeux ne fauroient être fufpects. Il eft poffible que les hommes par entêtement ou par préjugé fouffrent toutes fortes de maux pour foûtenir des erreurs fpéculatives, parce qu'ils peuvent fe perfuader de bonne foi que ce font des véritez; mais que les hommes fans aucune vûë de plaifir, ni d'ambition, de récompenfe temporelle ou éternelle s'expofent à toutes fortes de malheurs préfens, & enfuite à la juftice vengereffe d'un Dieu ennemi du menfonge, pour foûtenir qu'ils ont entendu de leurs oreilles, & vû de leurs yeux des chofes qui n'ont jamais été. Cet amour defintéreffé de la malice & de l'impofture eft abfolument imcompatible avec la nature humaine, fur tout en des hommes, qui

passent leur vie à pratiquer, & à enseigner la Morale la plus sublime qui ait jamais été.

Trouve-t-on ces trois caractéres de vérité dans les prétendus prodiges des Magiciens & des Imposteurs, d'Appollonius & de Mahomet ? Ils ont pû donner aux hommes un spectacle d'ostentation pour surprendre, pour les amuser, & pour s'en rendre les maîtres. Mais ont-ils fait des choses d'une telle notoriété publique, vûës par des témoins semblables, destinées pour établir une Morale si pure ?

La Religion de Moïse considérée toute seule & sans rapport au Christianisme pourroit être suspecte de Politique. On pourroit dire, que les Magiciens d'Egypte ayant imité une partie de ses prodiges, il n'a fait que les surpasser dans l'Art magique. Mais dans la Religion de Jesus Christ on ne voit aucun prétexte d'incrédulité, aucune ombre de politique, aucun vestige d'intérêt humain. Les miracles prouvent la mission divine du Législateur, & la pureté de sa Loi prouve que ses miracles n'étoient point des prestiges. Quand un Législateur veut tromper les hommes

mes par de faux prodiges, & abuser de leur crédulité, pour s'en rendre maître, invente-t-il une Religion qui détruit tout l'homme, qui le rend étranger à lui-même, qui renverse l'idolatrie du *Moi*, qui nous oblige d'aimer Dieu plus que nous-mêmes, & de ne nous aimer que pour lui? Jesus Christ nous demande cet amour non seulement comme un hommage dû à la perfection Divine, mais comme un moyen nécessaire de nous rendre heureux.

Exilez ici bas, pendant un moment infiniment petit, Jesus Christ veut que nous regardions cette vie comme l'enfance de nôtre être, & comme une nuit obscure, dont tous les plaisirs ne sont que des songes passagers, & tous les maux des dégoûts salutaires, pour nous faire tendre à nôtre vraye patrie. Pénétrez de nôtre néant, de nôtre impuissance, de nos ténébres, il veut que nous nous exposions sans cesse devant l'Etre des Etres, afin qu'il retrace en nous son Image & qu'il nous embellisse de sa propre beauté, qu'il nous éclaire & nous anime, qu'il nous donne le Bien être comme l'être, la raison comme la vie, nos parfaits amours

comme nos vrayes lumiéres, & que par là il produise en nous toutes les vertus humaines & divines, jusqu'à ce qu'étant rendus conformes à lui, il nous absorbe & nous consomme dans son unité Divine.

Voilà l'adoration en esprit & en vérité que propose l'Evangile, adoration que l'homme trouve si conforme à ses idées naturelles, quand on la lui découvre; adoration cependant, dont on ne voit presque aucune trace dans le Paganisme le plus raffiné. Ce n'est que tard, & après que le Christianisme eût éclairé le monde; que les Philosophes Payens, Arabes, & Persans ont emprunté ce langage, qu'ils ont toûjours parlé imparfaitement.

Tout se soûtient en Jesus Christ; ses mœurs répondent à sa Morale. Ce Divin Législateur ne se contente pas de donner aux hommes les préceptes nuds & secs d'une Morale sublime. Il la pratique lui-même & nous met devant les yeux l'exemple d'une vertu accomplie, qui n'a rien & qui ne prétend rien sur la terre. Toute sa vie n'est qu'un tissu de souffrances, une adoration perpétuelle, un anéantissement profond

devant

devant l'Etre ſuprême, une ſoûmiſſion ſans bornes à la volonté divine, & un amour infini de l'ordre. Il meurt enfin comme abandonné de Dieu & des hommes, pour montrer que la vertu parfaite, ſoûtenuë par le ſeul amour de la juſtice, peut demeurer fidelle au milieu des plus terribles peines, ſans aucune ombre de délectation ſenſible, ſoit céleſte, ſoit terreſtre. Voit-on par tout ailleurs un ſemblable Légiſlateur, ou une telle Loi? On ne trouvera le vrai culte de l'amour dévelopé, purifié, & parfaitement pratiqué que chez les Chrêtiens.

L'établiſſement d'une telle Religion parmi les hommes eſt le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puiſſance Romaine, malgré les paſſions, les intérêts, les préjugez de tant de Nations, de tant de Philoſophes, de tant de Religions différentes, douze pauvres Pêcheurs ſans art, ſans éloquence, ſans force répandent par tout leur Doctrine. Malgré une perſécution de trois ſiécles qui ſemble devoir l'éteindre à tout moment, malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de perſonnes de toutes les

conditions, de tous les sexes, de tous les païs, la Vérité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'Ancienne & de la Nouvelle Loi. Qu'on me montre quelque autre Religion qui ait ces marques visibles d'une Divinité qui la protége. Qu'un conquérant établisse par les armes la croyance d'une Religion qui flate les sens; qu'un sage Législateur se fasse écouter & respecter par l'utilité de ses Loix; qu'une Secte accréditée, & soûtenuë par la puissance civile abuse de la crédulité du peuple; tout cela est possible. Mais que pouvoient avoir vû les Nations victorieuses, savantes, & incrédules, pour se rendre si promptement à Jesus-Christ, qui ne leur prometoit rien dans ce monde que persécutions & souffrances, qui leur proposoit la croyance des mystéres qui révoltent l'esprit humain, & la pratique d'une Morale qui sacrifie toutes nos passions les plus favorites; en un mot, une Foi & un Culte qui desespérent tout ensemble nôtre raison & nôtre amour propre.
„ N'est-ce pas un miracle plus grand &
„ plus incroyable, * que ceux qu'on
„ ne

* St. August.

veut pas croire, d'avoir conver-
e monde à une semblable Religion
ıs miracles.
lui repliquai ainsi. Ce que vous
tes, Monseigneur, me frappe &
énétre. Cependant je me sens
urs prêt à regarder des faits si
ıez comme ayant pû être exa-
, altérez, ou supposez par les
es & par les Politiques, qui se ser-
de la Religion pour dominer le
e.
ne répondit ainsi. On ne sau-
outer de la vérité de ces faits, puis-
s Livres qui en contiennent l'His-
ont été reçûs & traduits par un
l nombre de peuples divers si-tôt
ont paru. Ils ont été lûs dans
semblées de presque toutes les Na-
de siécle en siécle. Personne
dant ne les a accusez de fausseté,
Juifs, ni les Payens, ni les Hé-
es quoi qu'ils eussent un intérêt
nt de les combattre & d'en dé-
l'imposture. Les Juifs disoient à
ité, que Jesus Christ avoit fait
racles par magie, mais ils ne les
ient pas comme supposez. Les
ıs n'ont pû disconvenir de ces faits
non

non plus que les Juifs. Celse,
phyre, Julien l'Apostat, Plotin 8
autres Philosophes, qui dès les
miers tems attaquérent le Christian
avec toute la subtilité imaginable, av
rent la vérité des miracles de J
Christ, la sainteté de sa vie, &
tenticité des livres qui en contien
l'histoire. Enfin les Sectes nombr
& successives qui ont troublé l'E
en chaque siécle, prouvent invinc
ment qu'on n'auroit pû corroi
le Texte sacré, sans que l'impo
eut été découverte. Ainsi en re
tant de siécle en siécle jusqu'à
Christ, les Chrêtiens, les Hérétic
les Juifs, les Payens, les Grecs
Romains, les Barbares, tous ren
témoignage aux mêmes faits &
mêmes Livres. Comme la cert
de nos idées dépend de l'univers
& de l'immutabilité del'évidence q
accompagne: de même la certitud
faits dépend de l'universalité & de
mutabilité de la Tradition qui les
firme. Il est impossible qu'on
croire à toute une Nation, & e
à plusieurs Nations différentes,
les ont vû d'abord de leurs yeux

ndu de leurs oreilles des choses qui
ont jamais été ; que la mémoire de ces
its supposez soit perpétuée hautement,
ccessivement, universellement dans
us les siécles, par des peuples diffé-
ens, dont les intérêts, la Religion, les
éjugez sont contraires ; que ces peu-
es conspirent avec leurs ennemis pour
pandre une illusion, qui les confond,
qui les condamne ; & que cepen-
ant dans le tems actuel de l'impostu-
, ni dans les siécles suivans, on ne
découvre jamais ; cela, dis-je, est non
ulement incroyable, mais absolument
npossible.

Je suis charmé, lui dis-je alors, de
oir cette réünion des preuves, tirées
es miracles & de la Morale, de
esprit intérieur de la Loi, & des pro-
ges extérieurs du Législateur. Les
ées basses & mercenaires qu'on a com-
unément de la Religion me parois-
ient trop indignes d'une Mission divi-
e. Les miracles du Législateur m'é-
ient suspects, quand je ne connois-
is point la beauté de la Loi. Mais,
Ionseigneur, pourquoi trouve-t-on
ans la Bible un contraste si choquant
e véritez lumineuses & de dogmes ob-
scurs ?

ſcurs ? Je voudrois bien ſéparer les idées ſublimes, dont vous venez de me parler, d'avec ce que les Prêtres appellent Myſtéres.

Il me répondit ainſi. Pourquoi rejetter tant de lumiéres, qui conſolent le cœur, parce qu'elles ſont mêlées d'ombres, qui humilient l'eſprit. La vraye Religion ne doit-elle pas élever & abattre l'homme, lui montrer tout enſemble ſa grandeur & ſa foibleſſe ? Vous n'avez pas encore une idée aſſez étenduë du Chriſtianiſme. Il n'eſt pas ſeulement une Loi ſainte qui purifie le cœur, il eſt auſſi une ſageſſe myſtérieuſe qui dompte l'eſprit. C'eſt un ſacrifice continuel de tout ſoi-même en hommage à la ſouveraine Raiſon. En pratiquant ſa *Morale*, on renonce aux plaiſirs pour l'amour de la Beauté ſuprême. En croyant ſes *Myſtéres*, on immole ſes idées, par reſpect pour la Vérité éternelle. Sans ce double ſacrifice des *penſées*, & des *paſſions*, l'holocauſte eſt imparfait, nôtre victime eſt défectueuſe. C'eſt par là que l'homme tout entier diſparoît & s'évanouït devant l'*Etre des Etres*. Il ne s'agit pas d'examiner s'il eſt néceſſaire que Dieu nous révéle

évéle ainsi des Mystéres pour humilier nôtre esprit. Il s'agit de savoir s'il en a révelé, ou non. S'il a parlé à sa créature, l'obéïssance & l'amour sont inséparables. Le Christianisme est un Fait. Puisque vous ne doutez plus des preuves de ce fait, il ne s'agit plus de choisir ce qu'on croira, & ce qu'on ne croira pas. Toutes les difficultez dont vous avez rassemblé des exemples s'évanouïssent, dès qu'on a l'esprit guéri de la présomption. Alors on n'a nulle peine à croire qu'il y ait dans la Nature Divine, & dans la conduite de sa Providence une profondeur impénétrable à nôtre foible Raison. L'Etre infini doit être incomprehensible à la créature. D'un côté, on voit un Législateur, dont la Loi est tout à fait divine, qui prouve sa mission par des faits miraculeux, dont on ne sauroit douter, par des raisons aussi fortes que celles qu'on a de les croire. D'un autre côté on trouve plusieurs mystéres qui nous choquent. Que faire entre ces deux extrêmitez embarassantes d'une Révélation claire, & d'un obscur incomprehensible? On ne trouve de ressource que dans le sacrifice de l'esprit, & ce

ce sacrifice est une partie du culte dû au souverain Etre.

Dieu n'a-t-il point des connoissances infinies que nous n'avons point ? Quand il en découvre quelques-unes par une voye surnaturelle, il ne s'agit plus d'examiner le *comment* de ces mystéres, mais la *certitude* de leur révélation. Ils nous paroissent incompatibles, sans l'être en effet ; & cette incompatibilité apparente vient de la petitesse de nôtre esprit, qui n'a pas de connoissances assez étenduës, pour voir la liaison de nos idées naturelles avec ces véritez surnaturelles.

Le Christianisme n'ajoûte rien à vôtre pur Déïsme que le sacrifice de l'esprit, & la Catholicité ne fait que perfectionner ce sacrifice. Aimer purement, croire humblement, voilà toute la Religion Catholique. Nous n'avons proprement que deux Articles de foi, l'*amour* d'un Dieu invisible, & l'*obéïssance* à l'Eglise son Oracle vivant. Toutes les autres véritez particuliéres s'absorbent dans ces deux véritez simples, & universelles, qui sont à la portée de tous les esprits. Y a-t-il rien de plus digne de la perfection Divine, ni plus nécess-

néceſſaire pour la foibleſſe humaine?

Alors je lui dis : Ce ne ſont plus les dogmes incomprehenſibles de la foi qui m'arrêtent, mais certaines opinions qui ſe ſont gliſſées parmi les Prêtres & le peuple. Dans l'Egliſe Judaïque n'a-t-on pas pû obſcurcir la Loi par des traditions incertaines? Je crois que l'Egliſe n'enſeignera jamais des erreurs dangereuſes & damnables; mais ne peut-elle pas tolérer certaines erreurs innocentes, parce qu'elles ſont utiles & même néceſſaires dans la foibleſſe préſente de la Nature humaine? Telle eſt par exemple l'opinion ſur l'éternité des peines. Rien ne feroit plus dangereux que d'affranchir les hommes de cette crainte ſalutaire. Mais il n'y a rien dans les idées naturelles que nous avons de la Divinité, ni même dans l'Ecriture ſainte qui nous empêche de croire, que tôt ou tard tous les êtres reviendront à l'ordre. Voilà le dénoüement qu'Origene trouva pour juſtifier toutes les démarches de la Providence. Voilà de quoi répondre à toutes les objections de Celſe, de Bayle, de tous les incrédules anciens & modernes contre le Syſ-

têmе

tême Chrêtien. Laissez-moi cette seule idée, je vous abandonne tout le reste.

Non, non, me dit-il: Je ne veux vous laisser aucune ressource contre le sacrifice de l'esprit. Supposé que l'Eglise pût tolérer des erreurs innocentes, cependant comme elle n'enseignera jamais aucune erreur dangereuse, qui puisse justifier la révolte, & l'indépence; que tardez-vous à vous y soûmettre, & à perdre dans l'incomprehensibilité divine toutes les vaines spéculations, qui pourroient mettre des bornes à vôtre obéïssance? Pendant la nuit obscure de cette vie il n'est pas permis de raisonner sur les secrets de la nature divine, ni sur les desseins impénétrables de sa Providence. Encore un moment & tout sera dévoilé. Dieu justifiera sa conduite. Nous verrons que sa sagesse, sa justice, & sa bonté sont toûjours d'accord & inséparables. C'est nôtre orgueil & nôtre impatience qui font que nous ne voulons pas attendre ce dénoüement. Au lieu de nous servir du rayon de lumiére qui nous reste, pour sortir de nos ténébres, nous nous perdons dans un labirinte de disputes,

disputes, d'erreurs, de Systêmes chimériques, de Sectes particuliéres, qui troublent non seulement la paix présente de la société humaine, mais qui nous indisposent pour la vraye vie de toutes les Intelligences, qui n'ont plus d'esprit propre, ni de volonté propre parce, que la même Raison universelle les éclaire, & le même Amour souverain les anime. Jusqu'ici vous avez voulu posséder la vérité. Il faut à présent que la vérité vous posséde, vous captive, & vous dépoüille de toutes les fausses richesses de l'esprit. Pour être parfait Chrêtien, il faut être desapproprié de tout, même de nos idées. Il n'y a que la Catholicité, qui enseigne cette pauvreté Evangélique. Imposez donc silence à vôtre imagination. Faites taire vôtre raison. Dites sans cesse à Dieu, instruisez-moi par le cœur & non par l'esprit; faites-moi croire comme les Saints ont crû; faites-moi aimer comme les Saints ont aimé. Par là vous serez à l'abri de tout fanatisme, & de toute incrédulité.

C'est ainsi que Mr. de Cambray me fit sentir, qu'on ne peut être sagement Déïste sans devenir Chrêtien, ni philoso-

losophiquement Chrêtien sans devenir Catholique. Un Prélat qui approfondissoit ainsi la vérité jusques dans ses racines les plus cachées, étoit-ce un esprit superficiel?

Mr. de Cambray raisonnoit avec la même force sur les preuves de la *Religion Naturelle*, que sur celles de *la Religion Révélée.* Nous avons là-dessus deux Ouvrages, imprimez depuis sa mort, *l'Existence de Dieu*, & ses *Lettres sur la Religion*, dont quelques-unes furent écrites à Mr. le Duc d'Orleans, qui a toûjours honoré ce Prélat d'une amitié suivie, & qui n'a jamais varié.

Les esprits secs & abstraits ne sentent pas assez le mérite de ces deux Ouvrages. Mr. de Cambray savoit que la playe de la plûpart de ceux qui doutent, vient non de leur esprit, mais de leur cœur. Il répand par tout des sentimens pour toucher, pour intéresser, pour saisir le cœur. Il tempére la sécheresse métaphysique par une onction qui fléchit la volonté, dans le tems qu'elle éclaire l'esprit.

On trouve dans ces Ouvrages tous les principes de la plus sublime Philosophie.

phie. C'est ce que je vais montrer en faisant l'Analyse de ses preuves de *l'Existence de Dieu, de la Liberté de l'homme, de la nécessité d'un Culte, & de l'Immortalité de l'ame.*

Je me servirai autant que je pourrai de ses propres paroles. Je ne ferai que perfectionner ce qu'il a écrit par ce qu'il n'a dit. Encore une fois je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Ce n'est pas sortir des bornes de ma narration que de faire l'histoire de l'Esprit de Mr. de Cambray en écrivant celle de sa vie.

Il faut qu'il y ait quelque chose d'éternel. * Le Néant n'a pû produire ce qui est. L'*Etre par soi* n'est *Eternel*, que parce qu'il porte toûjours dans son propre fond la nécessité de son existence. Tous les Etres finis peuvent être, ou n'être pas. Tout Infini qui n'est pas l'Infini suprême, ou l'Infini en tout genre n'a rien en soi, qui le fait exister préférablement à un Infini d'un degré supérieur ; ainsi son existence n'est pas nécessaire. *L'Etre par soi, l'Etre Infini, l'Infini absolu* sont donc des ter-

* L'Existence de Dieu.

mes synonimes. C'est pour cela que Dieu se définit *Celui qui est.*

La multiplicité est pauvre dans son abondance apparente. L'Infini en tous sens est souverainement *Un*, & souverainement *Tout*. Il est *Tout Etre*, & non *tous les êtres*. Il existe, il se connoît, il s'aime toûjours également. Il contient ce qu'il y a de réel dans tous les êtres, par une simplicité indivisible, & non par composition de parties. Il connoît tout ce qu'il y a d'intelligible en se connoissant. Il aime tout ce qu'il y a d'aimable en s'aimant. Il peut tout ce qu'il y a de possible en voulant. Nous ne voyons point son essence, mais voilà un idée claire de ses propriétez essencielles. Ce n'est-là, je l'avouë, qu'une perception infiniment petite de l'infiniment Grand; mais c'en est une très-réelle, qui le distingue de tous les êtres finis, ou infinis dans un seul genre.

Puisque l'Infini absolu est le seul Etre qui existe par soi; puisque les êtres finis ne sauroient être des parcelles détachées de sa substance indivisible; il faut que l'Eternel ait un vrai pouvoir de faire exister ce qui n'étoit pas. Nous

n'avons aucune idée de cette puiſſance créatrice : mais il faut qu'elle ſoit en Dieu, autrement l'exiſtence des êtres finis ſeroit impoſſible.

L'Action par laquelle Dieu a tout créé ne paſſe point. Il donne l'être à tout moment, parce qu'il peut l'ôter à tout moment. Il ne peut l'ôter qu'en ceſſant de le donner, ou en donnant le néant. Le néant ne ſe donne pas. La conſervation des êtres eſt par conſéquent un don perpétuel, c'eſt à dire, une création continuée. L'être qui eſt dépendant pour ſon exiſtence ne peut être que dépendant pour ſes opérations. Les créatures agiſſent, comme elles exiſtent. Elles reçoivent à tout moment leur activité, comme leur être. Quel vaſte champ de véritez s'ouvre à l'eſprit !

C'eſt Dieu ſeul qui crée tout, & qui fait tout dans ſon ouvrage. C'eſt lui préſent par tout, qui donne ſans ceſſe aux corps leurs formes, & leurs mouvemens ; aux eſprits leurs vrayes lumiéres & leurs parfaits amours. Il rend ſans ceſſe les uns intelligibles & les autres intelligens. (a). C'eſt par lui ſeul

(a) N.B. Ce Syſtême n'a rien de commun

qu'ils communiquent entre eux selon certaines loix générales qu'il a établies pour conserver l'ordre & l'union dans ses ouvrages.

Les *causes secondes* ne sont que les *simples occasions* de son action, qui nous échape à cause de sa délicatesse, & que nous attribuons faussement aux créatures & à nous-mêmes, en usurpant sur les droits de la Divinité. Il n'y a dans tous les êtres finis aucune ombre de vraye force que celle de nôtre liberté par laquelle nous pouvons consentir à l'action Divine, qui nous éclaire, nous excite, & nous meut.

* Le

avec celui qui soûtient que Dieu est non seulement la cause de toutes nos sensations, mais leur objet immédiat. Selon le langage bizarre de ces Philosophes, dans le tems de la douleur, c'est le *doigt Idéal* qui est piqué par un *épingle intelligible*, dont l'un & l'autre sont des portions de l'Etenduë intelligible ou de la substance Divine, entant que représentative de la matiére. Les nouveaux Spinosistés ont pris de là occasion de dire, que selon la nouvelle Philosophie, il n'y a qu'un seul Etre qui réünit dans sa substance comme attributs, l'*Etenduë intelligible*, & *intelligente*. C'est ainsi que certains esprits subtils jusques à être legers, ont poussé le Malebranchisme à l'impiété contre les intentions de l'Auteur.

* Le mouvement que Dieu nous imprime vers le bien en général est le fond & l'essence de la volonté, & la source de tous nos amours. Mais ce mouvement ne nous porte jamais invinciblement vers aucun bien en particulier. Nous pouvons toûjours nous arrêter pour examiner si le bien qui se présente est réel, ou apparent, selon l'ordre, ou contre l'ordre, bon en soi ou seulement flateur pour nous. Nous pouvons par conséquent céder à l'action de Dieu par vertu ou par volupté, par raison ou par plaisir, par respect pour ses perfections adorables ou par goût pour nos sensations agréables. Voilà le double ressort qui explique nôtre liberté.

Ce pouvoir de consentir à l'action Divine ne suppose point une force infinie dans la créature. Il ne produit ni l'objet, ni l'action de l'objet, ni le mouvement vers l'objet. Nôtre action est toûjours stérile par elle-même. Celle de Dieu est seule productrice de toutes nos perceptions lumineuses & béatifiantes. Elle est source unique de toutes les *véritez* & de tous les *plaisirs* qui nous re-

* Idée de la Liberté.

muent. Dieu nous donne ſans ceſſe cette *activité* (ou ce pouvoir de choiſir) comme il nous donne *l'être*. Nous avons un être différent du ſien; de même nous avons une activité différente de la ſienne. Mais comme nôtre être ne peut exiſter indépendamment du ſien; de même nôtre action ne peut rien produire ſans la ſienne qui fait tout en tous, ſelon certaines loix qu'il a établies.

La loi univerſelle des communications divines pour les être libres eſt, que Dieu s'y communique plus ou moins ſelon qu'ils cédent plus ou moins à ſon action. Lorſqu'on péche il ne faut pas qu'il y ait dans la créature une force égale à celle du Créateur, pour arrêter l'action de Dieu; c'eſt lui-même qui s'arrête. Il n'agit point parce que a condition de ſon action manque.

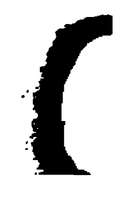
En voyant à découvert le Bien ſouverain, toute intelligence finie s'y attacheroit invinciblement; mais elle pourroit s'y attacher ou pour rendre hommage à ſa perfection infinie, ou ſeulement pour jouïr du bonheur. Séparer ces deux amours, c'eſt commettre un ſacrilége. Rien n'étoit plus di-

igne

gne de Dieu pour nous confirmer éternellement dans le pur amour de l'ordre, que de nous y élever par un état d'épreuve, où nous pouvons sans cesse sacrifier nos sensations délectables à l'idée pure de son infinie perfection. Il ne nous a donc fait libres que pour nous rendre capables du pur amour.

C'est-là le Culte * que Dieu exige de sa créature, & la condition éternelle de nôtre union avec lui. L'ordre demande que nous aimions sa perfection infinie plus que nôtre finie perfection. Nous ne sommes que des Biens bornez, participez, & dépendans. Au lieu que le premier Etre est le Bien unique, source de tous les autres, le Bien sans bornes, le Bien indépendant. Nôtre amour pour ce Bien doit être aussi un amour unique, source de tous nos amours, un amour sans bornes, un amour indépendant de tout autre amour. Au contraire l'amour de nous-mêmes doit être un amour dérivé de cet amour primitif, un amour ruisseau de cette source, un amour borné & proportionné à la petite portion de bien qui nous est échû en partage. Voilà

(*) Le Culte de l'Etre suprême.



le vrai culte dont Dieu ne sauroit dispenser aucune créature intelligente, & sans lequel il ne peut se l'unir. Dieu est tout, & nous ne sommes qu'un rien revêtu par emprunt d'une très-petite parcelle de l'être. Ce *moy* qui nous est si cher n'est pour ainsi dire qu'un petit morceau qui veut être le Tout, & qui s'érige en fausse Divinité. Il faut renverser l'Idole pour la réduire à sa petite place. Dès qu'on aura posé ce fondement tout l'édifice s'élévera comme de lui-même. La Religion se trouvera toute dévelopée dans nôtre cœur. L'Existence de Dieu, la Liberté de l'homme, la nature du Culte une fois établies, l'Immortalité de l'ame suit nécessairement de ces trois principes.

* Nous sommes capables de connoître & d'aimer à l'infini. Dieu en créant un être avec une capacité si vaste n'a pû avoir d'autre fin que de se faire connoître comme Vérité souveraine, & de se faire aimer comme Bonté universelle. Pendant cette vie, l'homme ne remplit point cette fin. Toutes ses occupations ici bas sont indignes d'un capacité si noble. Or il est impossible

que

* L'immortalité d'Ame.

que Dieu crée des êtres pour le connoître & pour l'aimer à l'infini, sans remplir jamais le dessein de leur création ; à moins qu'ils ne s'en rendent incapables par leur propre faute. Cette inconstance seroit infiniment indigne de la sagesse & de la bonté de Dieu, qui ne peut pas détruire un être qui l'aime, & qu'il n'a créé que pour l'aimer. Supposé donc que l'ame fut matérielle & mortelle, par sa nature, elle pourroit s'immortaliser par l'amour.

C'est ainsi que Mr. de Cambray rendoit les Athées, Déïstes, les Déïstes, Chrêtiens, les Chrêtiens, Catholiques, par un enchaînement d'idées suivies pleines de lumiére & de sentiment. Tout se concentroit dans l'amour de l'Ordre, tout en découloit. Cette grande idée donnoit de la force, de la beauté, de l'élevation, & de l'unité à tous ses principes. Je ne prétens pas démontrer ici ce Systême. Mais je prie les incrédules de m'en montrer un autre, qui soit autre, qui soit aussi lié dans toutes ses parties, aussi fécond en conséquences lumineuses, aussi sa-

tisfaisant pour l'esprit & pour le cœur que celui-ci.

J'ai assez parlé de Mr. de Cambray comme Philosophe & comme Prélat; je dois à présent dire un mot de lui, comme Académicien. Pendant le tems qu'il étoit Précepteur des Princes, il fut choisi Membre de l'Académie Françoise en l'année 1693.

Le Discours qu'il prononça à cette occasion est un modelle dans ce genre. Son Telemaque admiré de toutes les Nations, & traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, ses Dialogues sur l'Eloquence, sa Lettre à l'Académie Françoise, & ses Dialogues des Morts montrent également la beauté de son génie, & la noblesse de ses sentimens.

Sa Doctrine sur ce qu'on appelle *Esprit*, n'est pas moins admirable dans son genre, que sa Doctrine sur l'Amour. On trouve par tout la même unité de principes. Son but dans l'Eloquence, comme dans le Raisonnement, est de ramener les hommes à la pure nature, de leur faire chercher le sublime dans le simple, de faire servir

le

le plaisir à la vertu, & l'agréable à l'honnête.

C'est pour cela qu'il réduit toutes les régles de la vraye Eloquence *à peindre, à persuader, à passionner.* Le véritable Orateur, selon lui, n'orne son discours que de véritez lumineuses, & de sentimens nobles, qu'il revêt d'expressions claires & naturelles. *Il pense, il sent, & la parole suit.*

Pour *peindre* en parlant, Mr. de Cambray veut, qu'on imite les Raphaëls, & les Carraches qui suivoient en tout la pure nature sans chercher à faire admirer leur belle imagination en se joüant du pinceau. Il veut que son Orateur entre en Société avec tous les êtres qui l'environnent, même les plus inanimez, qu'il les virifie, qu'il les fasse penser, sentir, aimer, qu'il leur parle, & qu'ils lui répondent, mais qu'ils ne disent jamais que ce que diroit la simple nature, si elle parloit en eux. Il ne rejette point les figures hardies, les images vives, les peintures aimables; mais il veut que toutes les beautez du Discours ressemblent à celles de l'Architecture, où l'on tourne en ornemens toutes les parties nécessaires.

Pour *persuader*, il veut que l'Orateur soit un Génie réglé, & correct, un vrai Philosophe qui ne trouve beau que ce qui est vrai; qui sache mettre les grands principes dans leur vrai point de vûë; que de ce point, comme du centre, la lumiére se répande sur tout le discours; que chaque vérité soit à sa place, qu'elles se préparent, qu'elles s'aménent, qu'elles s'appuyent successivement, que le tout ne fasse qu'un même tableau.

Pour *passionner*, Mr. de Cambray veut qu'on unisse les idées claires, & les sentimens nobles. Il faut, selon lui, connoître le cœur humain, savoir tous les réssorts qui le remuent, être pénétré soi-même de ce qu'on veut persuader aux autres, afin que le cœur parle au cœur, tandis que l'esprit parle à l'esprit. Il faut que l'amour du Beau anime, enléve, transporte tellement l'Orataur, qu'il s'oublie, & qu'il disparoisse pour ne faire voir que la vérité, & la vertu.

Par cette idée de la vraye éloquence, il fait connoître la fausse. Voici le contraste. Au lieu des peintures vives, & des images naïves, elle n'est occupée

pée que d'antithefes étudiées, de périodes arondies, de parures éblouïffantes. Elle n'a pour but que de flater les oreilles par des fons harmonieux, de polir, d'orner, d'épurer fon langage. Elle ignore que le ftyle fleuri, quelque doux & agréable qu'il foit, ne peut jamais s'élever au deffus du genre médiocre.

De plus la fauffe éloquence, felon Mr. de Cambray, au lieu de véritez lumineufes, ne cherche que les penfées fines & les pointes délicates. Voici la defcription qu'il en fait. Elle ne remonte point aux principes. Elle ne fait pas fe contenter de la fimple raifon. Elle répand par tout trop de fel. Elle ignore que le trop de délicateffe dégénére en fubtilité; que le goût exquis craint le trop en tout, fans en excepter l'efprit même; que c'eft n'en avoir pas affez, que de vouloir en montrer trop; que c'eft en avoir de refte que d'en favoir retrancher à propos. Au contraire, le vrai fublime eft fi fimple, fi naturel, fi familier qu'il femble devoir fe préfenter d'abord, & que chacun foit tenté de croire qu'il l'auroit trouvé fans effort; & cependant

dant peu le trouvent, parce qu'il n'y a que les Génies supérieurs, qui sachent se simplifier pour suivre en tout la pure Nature.

La fausse éloquence enfin substituë les maximes de l'esprit au lieu des sentimens du cœur; des sentences morales, séches, & apprêtées au lieu de ces mouvemens vifs & naturels d'une ame saisie par l'amour du Beau. Tandis qu'on croira que l'amour propre est la source de toutes les vertus, on ne dira jamais rien de grand. On sera toûjours renfermé en soi. La sphere est trop bornée, pour y prendre un vol hardi, noble & sublime.

Mr. de Cambray a pratiqué lui-même ses préceptes. Il peint, il persuade, il passionne. On l'accuse de passer quelques fois trop vite des peintures aux passions. Il est vrai qu'il ne se donne pas toûjours le tems de détailler, d'anatomizer & par là de dessecher la vérité. Il remonte aux principes, descend aux conséquences, & dévoile par un seul trait tout l'enchaînement des véritez; puis il tourne tout en sentiment, & raméne sans cesse l'homme à son propre cœur.

Mr.

Mr. de Cambray avoit étudié les Anciens de toutes les espéces, Poëtes, Orateurs, Philosophes. Il en connoissoit les défauts & les beautez. Il admiroit les sentimens nobles, & l'imagination vive des Grecs, & des Romains. Il avoüoit qu'ils ne savoient pas, comme les Modernes, cet ordre dans le raisonnement, qui commence par les principes simples, & qui va par degré aux idées plus composées, & qui poursuit la vérité dans tous ses rapports par un enchaînement Géométrique. Ils alloient au vrai par sauts & par bonds, mais ils attrapoient souvent le sublime, sans connoître les véritez intermédiates par où l'on y monte. C'est ainsi qu'ils ont parlé de l'amour du *Beau*, de l'*Honnête* & de la vertu pour elle-même d'une maniére bien plus élevée que nos Modernes.

Dans les derniéres années de sa vie, Mr. de Fenelon a eû occasion de montrer d'une maniére éclatante toutes les vertus d'un bon Citoyen, son amour pour sa Patrie, & pour les Etrangers.

L'Année 1709. étoit une année d'extrême cherté. L'Armée de Flandres étoit

étoit sans magazins. Mr. de Cambray donna l'exemple à tout le païs de fournir volontairement des bleds pour la subsistance des Troupes.

Les années suivantes la Guerre se rapprochant de Cambray, il fut l'admiration des Armées par sa charité pour les blessez, & pour les malades, & pour la Noblesse de sa maison ouverte à tous les Officiers.

Après la bataille de Malplaquet, il remplit non seulement son Palais d'Officiers blessez, mais aussi son Séminaire, qui se trouva libre par l'absence des jeunes Ecclesiastiques. Il faisoit fournir à tous ce qui étoit nécessaire pour les guérir, & pour les nourrir. Sa charité est allée même jusqu'à loüer des maisons, lorsque les appartemens manquoient chez lui. Tout autre auroit crû une telle dépense excessive dans un tems où le voisinage des armées diminuoit fort ses revenus ; mais il ne mesuroit ses libéralitez que par les besoins des malheureux.

Ce n'étoit point seulement aux personnes de distinction que sa Maison étoit ouverte. Elle fut aussi l'azile du peuple le plus pauvre. Les mouvemens im-

imprévûs des armées & les desordres, qui en sont inséparables, obligeoient quelques fois des Villages entiers de chercher dans la Ville une sûreté qu'ils ne trouvoient pas à la Campagne. Le Palais Archiépiscopal fut la retraite de tous les malheureux, à qui l'on pût y donner place. Ni l'horreur de leur misére, ni leurs maladies infectes ne pouvoient arrêter le zéle de ce Prélat. Il se promenoit au milieu d'eux comme un bon Pere. Les soûpirs qu'il laissoit échaper marquoient combien son cœur étoit émû de compassion. Sa présence & ses paroles sembloient adoucir leurs maux.

La vénération qu'on avoit pour lui n'étoit pas bornée aux seules armées Françoises. Elle n'étoit pas moins grande dans les Armées ennemies. Mr. le Duc de Marlborough, Mr. le Prince Eugene, & Mr. le Duc d'Ormond le prévenoient par toute sorte de politesses. Ils envoyérent des détachemens pour garder ses prairies & ses bleds, ils firent même transporter, & escorter jusques à Cambray ses grains, de peur qu'ils ne fussent enlevez par les fourageurs de leur Armée Lors que les

les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans son Diocése, ils lui mandoient, qu'il n'avoit pas besoin d'escorte Françoise, & qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les Hussars mêmes des troupes Impériales lui rendoient ce service : tant la vraye vertu a d'empire sur les esprits. Toutes les Nations de l'Europe avoient pour lui une vénération égale. Ce n'est que dans son propre Païs qu'il a été maltraité & calomnié. Il aimoit & chérissoit aussi les Etrangers. Il les recevoit avec une cordialité & une distinction particuliére, quelle que fut leur Religion. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur païs. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs Françoises. Au contraire, il disoit souvent; *la Politesse est de toutes les nations. Les maniéres de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.*

Personne n'aimoit mieux que lui sa Patrie: mais il ne pouvoit souffrir, qu'on en cherchât les intérêts, en violant les droits de l'humanité ; ni qu'on l'exal-

tât

tât en dégradant le mérite des autres peuples. *J'aime mieux ma famille*, disoit-il, *que moi-même; j'aime mieux ma Patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

Pendant les derniéres années de la guerre, il tenoit table ouverte pour tous les Officiers, tant étrangers que François, qui venoient à Cambray chercher les charmes de sa conversation. Les devoirs d'hospitalité, & de bienséance devenoient pour lui un grand travail, à cause de la multitude des personnes qui le venoient voir, & de la multiplicité de ses autres emplois. Il remplissoit pourtant tout avec une aisance, une politesse, & une tranquillité parfaite.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin fils du Roi, tous les Seigneurs François, en passant par Cambray pour aller à l'armée, redoublérent leurs attentions pour Mr. l'Archevêque. L'estime qu'ils avoient de ses qualitez personnelles fut augmentée par l'envie de plaire à Mr. le Duc de Bourgogne, dont ils connoissoient les sentimens pour ce Prélat. Mr. de Fenelon demeura toûjours

jours dans la même simplicité, & dans le même détachement. Son ame élevée au dessus de toutes les grandeurs humaines ne s'en laissoit point éblouïr. Il ne se servoit de l'estime, que les hommes lui marquoient, que pour leur faire du bien.

Sa piété avoit quelque chose de si aimable & de si noble en même tems, qu'elle attiroit le respect des plus incrédules, & sembloit suspendre leurs doutes. Il parloit, il badinoit, il les amusoit par charité, & assaisonnoit tous ses discours de traits courts & vifs qui inspiroient l'amour de la vertu. Il prenoit ainsi toutes sortes de formes, sans perdre jamais sa forme essencielle.

Rien n'est plus admirable que la facilité avec laquelle il se laissoit déranger pour se prêter à tous, & s'accommoder en tout aux devoirs journaliers, qui naissoient à chaque moment, comme à l'improviste, pour exercer sa patience & sa douceur. La vertu commune se déconcerte, se dépite, & se décourage, quand elle ne peut pas suivre ses régles & sa méthode. La vertu de Mr. de Cambray étoit noble, libre, ordonnée dans toutes ses démarches, sans être cependant l'esclave

clave ni des tems, ni des lieux. C'eſt ainſi que s'étant détourné un jour d'un ouvrage, qu'il avoit envie d'achever, pour remplir les devoirs de bienſéance & de politeſſe envers un de ſes amis, qui partoit de Cambray; cet ami lui en ayant fait des excuſes; Mr. l'Archevêque lui répondit: *Ne ſoyez pas embaraſſé; vous me faites plus de bien en me dérangeant, que je n'en aurois fait en travaillant.* Quoi qu'il fut d'un naturel très-vif & ſenſible, cependant au milieu de ſes plus grandes croix & diſgraces, ſur tout du tems de ſa diſpute avec les trois Prélats, abandonné à Dieu & deſoccupé de lui-même, il étoit tranquille, libre, égal, toûjours affable, préſent à ſoi & auſſi attentif aux autres comme s'il n'avoit eû aucun ſujet de peine.

La politeſſe qui n'eſt ſouvent qu'une vaine apparence pour ſe rendre l'idole des hommes, & les faire ſervir à nos intérêts, étoit en lui l'effet d'un oubli de ſoi pour ſe donner tout aux autres, afin de les rendre bons; un ſacrifice de ſa volonté propre pour prévenir, pour calmer, pour apprivoiſer leurs paſſions; une eſpéce de culte qu'il ren-

doit

doit aux images de la Divinité: c'est ansi que je l'ai vû transformer les vertus les plus communes en vertus divines.

Il avoit l'art de se mettre de niveau avec tous les esprits, de ne montrer jamais plus d'esprit que ceux avec qui il converſoit ; d'en donner même aux autres en faiſant diſparoître le ſien à propos, pour faire paroître le leur, & pour produire ce qu'il y avoit en eux de bon. Je l'ai vû dans l'eſpace d'une ſeule journée monter & deſcendre à tous les rangs; converſer avec les grands & parler leur langage, en conſervant toûjours la dignité Epiſcopale ; s'entretenir enſuite avec les ſimples & les petits comme un bon pere qui inſtruit ſes enfans. Ce paſſage ſubit d'une extrêmité à l'autre étoit ſans affectation & ſans effort, comme un Eſprit, qui par ſon étenduë atteint toutes les diſtances.

A cette ſublimité d'eſprit Mr. de Cambray joignoit une ſimplicité de cœur fort ſupérieure à tous les talens. Il y a peu d'hommes qui puiſſent ſouffrir qu'on les voye de près. Il y a un certain point de vûë d'où il faut les regarder,

der. De loin leurs bonnes qualitez disparoissent. De près leur défauts grossissent. Il n'y a que la simplicité qui rend toûjours également aimable, & qui transforme les foiblesses mêmes en vertus. Le mêlange du parfait & d'imparfait, qu'on voit dans une ame toute nuë, qui n'a ni détour, ni replis, ni réserve est un contraste qui reléve sa beauté, & qui surpasse de beaucoup une lumiére sans ombres. Mr. de Cambray possédoit cette simplicité dans un degré éminent. En la définissant il se peint lui-même sans y penser. Voici ses paroles.

„ La simplicité est la droiture d'une
„ ame qui retranche tout retour inuti-
„ le sur elle-même, & sur ses actions.
„ Cette vertu est différente de la sin-
„ cérité, mais elle la surpasse. On
„ voit beaucoup de gens qui sont sin-
„ céres sans être simples. Ils ne disent
„ rien qu'ils ne croyent vrai. Ils ne
„ veulent passer que pour ce qu'ils
„ sont. Mais ils craignent sans cesse
„ de passer pour ce qu'ils ne sont pas.
„ Ils sont toûjours au miroir pour se

„ composer, pour s'étudier, pour ar-
„ ranger leurs vertus en symmétrie,
„ pour compasser toutes leurs paroles
„ & toutes leurs pensées, dans la crain-
„ te de faire trop, ou trop peu. Ils
„ ne sont pas à leur aise avec les autres,
„ & les autres ne sont pas à leur aise
„ avec eux. On n'y trouve rien d'ai-
„ sé, rien de libre, rien de natu-
„ rel.

„ Une personne pleine de défauts
„ qui n'en veut cacher aucun, qui ne
„ cherche jamais à éblouïr, qui n'af-
„ fecte ni talens, ni vertus, ni bonnes
„ graces, qui paroît ne songer pas
„ plus à elle-même qu'à autrui, qui
„ semble avoir perdu le *moy*, dont on
„ est si jaloux, qui est comme étran-
„ gére à l'égard de soi-même est une
„ personne qui plaît infiniment malgré
„ ses défauts. Au contraire, une per-
„ sonne de talens, de vertus aquises,
„ de graces extérieures, si elle est trop
„ composée, si elle paroît toûjours at-
„ tentive à elle-même, si elle affecte les
„ meilleures choses, est une personne
„ dégoûtante, ennuyeuse & contre la-

„ quel-

„ quelle chacun se révolte. Voilà le
„ goût de Dieu & des hommes.

Quelque aimable que fut la société de Mr. de Cambray dans le public, elle l'étoit infiniment plus dans le secret avec ses amis. L'amour divin étoit en lui une source intarissable de l'amitié la plus pure, la plus tendre, la plus généreuse. Je ne peux mieux peindre les sentimens de son cœur que par une Lettre à Mr. le Duc de Bourgogne son Eléve.

„ L'amitié divine, dit-il à ce Prince,
„ n'est pas toûjours sensible & affec-
„ tueuse, mais elle est vraye, intime,
„ fidelle, constante & efficace. Elle a
„ même ses tendresses, & ses transports.
„ Une ame, qui seroit bien à Dieu, ne
„ seroit plus desséchée & resserrée par
„ les fausses délicatesses, & par les
„ inégalitez bizarres de l'amour pro-
„ pre. L'amour porteroit tout, souf-
„ friroit tout, espéreroit tout pour nôtre
„ ami. L'amour surmonteroit toutes
„ les peines. Du fond du cœur il se
„ répandroit sur les sens. Il s'atten-
„ driroit sur les maux d'autrui, ne
„ comptant pour rien les siens. Il con-

„ soleroit, il attendroit, il se proportionneroit, il se rappetisseroit avec les petits, il s'éléveroit avec les grands. Il pleureroit avec ceux qui pleurent, il se réjouïroit avec ceux qui se réjouïssent. Il seroit tout à tous, non par une apparence forcée, & par une démonstration séche, mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour divin seroit une source vive pour tous les sentimens les plus tendres, les plus forts, les plus proportionnez. Rien n'est si sec, si dur, si froid, si resserré qu'un cœur qui s'aime seul en toutes choses. Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que l'amour divin posséde & anime.

Mr. de Cambray ménageoit ses amis avec une délicatesse infinie, il voyoit leurs défauts & les supportoit avec douceur. Il attendoit le moment de leur en parler, le saisissoit quand il étoit venu, & savoit assaisonner ses avis de telle sorte que les véritez les plus desagréables ne dégoûtoient jamais.

„ C'est

„ C'eſt ſouvent, dit-il, par imper-
„ fection qu'on reprend les imparfaits.
„ C'eſt un amour propre, ſubtil, &
„ pénétrant qui ne pardonne rien à l'a-
„ mour propre d'autrui. Les paſſions
„ des autres paroiſſent infiniment ri-
„ dicules, & inſupportables à quicon-
„ que eſt livré aux ſiennes. L'amour
„ de Dieu eſt plein d'égards, de ſup-
„ ports, de ménagemens, de condeſ-
„ cendances. Il ne fait jamais deux
„ pas à la fois. Moins on s'aime, plus
„ on s'accommode aux imperfections
„ d'autrui, pour les guérir patiem-
„ ment. On ne fait jamais aucune in-
„ ciſion ſans mettre beaucoup d'onc-
„ tion ſur la playe. On ne hazarde
„ aucune opération que quand la na-
„ ture indique elle-même, qu'elle y pré-
„ pare. On attendra des années en-
„ tiéres pour placer un ſeul avis ſalu-
„ taire.

Rien n'eſt plus beau que ce qu'il fait dire là-deſſus par Socrate à Timon, le Miſantrope, dans ſes Dialogues des Morts. „ La Vertu imparfaite ſuc-
„ combe dans le ſupport des imper-

„ fections d'autrui. On s'aime encore „ trop soi-même pour pouvoir toûjours „ supporter ce qui est contraire à son „ goût & à ses maximes. L'amour „ propre ne veut non plus être contre- „ dit par le vice que par la vertu. La „ vertu imparfaite est ombrageuse, „ critique, âpre, sévére & implaca- „ ble. La vraye vertu est toûjours „ égale, douce, affable, compatis- „ sante. Elle prend tout sur elle & „ ne songe qu'à faire du bien. Voilà „ le principe de vertu compatissante „ pour autrui & détachée de soi-mê- „ me qui est le vrai lien de la Socié- „ té.

Cette douceur n'empêchoit par Mr. de Cambray de dire la vérité à ses amis qui avoient la force de l'entendre. Voici un trait qui marque également cette fermeté & la connoissance délicate qu'il avoit du cœur humain.

„ Le fond que vous avez nourri „ dans vôtre cœur depuis l'enfance „ est un amour propre effrené & dé- „ guisé sous l'apparence d'une délica- „ tesse & d'une générosité héroïque.

„ Vous

„ Vous voudriez toûjours vous ou-
„ blier vous-même pour vous donner
„ aux autres ; mais cet oubli tend à
„ vous faire l'idole de vous-même, &
„ de tous ceux pour qui vous paroiſſez
„ vous oublier. L'oubli de ſoi-même eſt
„ ſi grand que l'amour propre même
„ veut l'imiter & ne trouve point de gloi-
„ re pareille à celle de n'en chercher au-
„ cune. Qu'y a-t-il en effet de plus
„ doux & de plus flateur pour un
„ amour propre ſenſé & délicat que
„ de ſe voir applaudi juſques à ne paſ-
„ ſer plus pour un amour propre.

Mr. de Cambray en parlant avec cette franchiſe à ſes amis vouloit qu'ils lui parlaſſent de même. Voici comme il leur écrit. „ Je vous demande plus
„ que jamais de ne m'épargner point
„ ſur mes défauts. Quand vous en
„ croirez voir quelqu'un que je n'au-
„ rai peut-être pas, ce ne ſera point
„ un grand malheur. Si vos avis me
„ bleſſent, cette ſenſibilité me mon-
„ trera que vous avez trouvé le vif.
„ Ainſi vous m'aurez toûjours fait un
„ grand bien, en m'exerçant à la pe-

„ titesse & en m'accoûtumant à être re-
„ pris. Je dois être plus rabaissé qu'un
„ autre à proportion que je suis plus
„ élevé par mon caractére. J'ai besoin
„ de cette simplicité, & j'espére qu'el-
„ le augmentera nôtre union loin de
„ l'altérer.

L'absence ni la distance ne diminuoit point l'amitié de Mr. de Cambray. Tout le tems de son exil, il fut dans une grande séparation d'avec ses anciens amis. Mais il réalizoit leur présence par la tendresse d'un cœur qui s'unit à ce qu'il aime dans l'immensité Divine. Voici comme il leur écrit.

„ Demeurons tous dans nôtre uni-
„ que centre, où nous nous trouvons
„ sans cesse, & où nous ne sommes
„ tous qu'une même chose. Nous som-
„ mes bien près les uns des autres sans
„ nous voir, au lieu que les gens qui
„ se voyent à toute heure sont bien
„ éloignez dans la même chambre.
„ Dieu réünit tout, & anéantit toutes
„ les plus grandes distances à l'égard
„ des cœurs réünis en lui. O! qu'il est
„ vilain d'être deux, trois, quatre. Il
„ ne

„ ne faut être qu'un. Je ne veux con-
„ noître que l'unité. Tout ce qu'on
„ compte au de là vient de la division.
„ Fi ! des amis. Ils sont plusieurs, &
„ par conséquent ne s'aiment guéres.
„ Le *moi* s'aime trop pour pouvoir ai-
„ mer ce qu'on appelle *lui* & *elle*.
„ Soyons donc tous unis par n'être
„ rien que dans nôtre centre commun,
„ où tout est un sans distinction. C'est-
„ là que je vous donne *rendez-vous* &
„ que nous habitons ensemble. C'est
„ dans ce point indivisible que la Chi-
„ ne & le Canada se viennent joindre.
„ Je ne laisse pas de sentir vivement la
„ privation de vous voir. Mais il la
„ faut porter en paix tant qu'il plaira
„ à Dieu & jusques à la mort s'il le
„ veut.

Tout lui étoit commun avec ses amis. Il n'étoit avec eux qu'un même esprit, & qu'un même cœur. „ O ! qu'il se-
„ roit beau, disoit-il souvent, de voir
„ tous les biens en commun, & que
„ chacun ne regardât plus ses lumié-
„ res & ses vertus, ses joyes & ses ri-
„ chesses comme son bien particulier.

„ C'est ainsi que les Saints dans le Ciel
„ ont tout en Dieu sans avoir rien à
„ eux. C'est un bien infini & commun
„ dont le flux & reflux fait leur rassa-
„ siement. Ils reçoivent chacun selon
„ sa mesure. Ils renvoyent tout. Dieu
„ est lui seul toutes choses en tous, &
„ rien n'est à aucun d'eux en particu-
„ lier. Ils sont tous dénuez dans cet-
„ te possession de l'Infini. Leur béati-
„ tude vient de leur pauvreté. L'une
„ & l'autre est parfaite. Si les amis en-
„ troient ici bas dans cette pauvreté
„ d'esprit, dans cette communauté des
„ biens temporels & spirituels, on n'en-
„ tendroit plus ces paroles froides du
„ *Tien* & du *Mien*. Nous serions tous
„ pauvres & riches tout ensemble dans
„ l'*Unité*.

Personne n'étoit plus abandonnée à la Volonté Divine que Mr. de Cambray, & cependant personne n'étoit plus sensible à la perte de ses amis. La vertu farouche se glorifie dans l'insensibilité d'un naturel dur, mais la vraye vertu régle les passions sans les éteindre, & fait allier les sentimens humains & di-

„ vins

vins ſans qu'ils ſe détruiſent. Mr. de Cambray pleuroit amérement la mort de ſes amis. Il ne cachoit point ſes larmes, il ne cherchoit pas à les retenir par une force philoſophique. Qu'il étoit beau de voir ce grand homme devenir enfant par la tendreſſe de l'amitié. Mais au milieu de ſes douleurs il conſervoit ſa tranquillité, & conſoloit ceux qui pleuroient, comme lui, la mort d'un Ami vertueux. Voici comme il leur parloit ou leur écrivoit.

„ Uniſſons-nous de cœur à celui „ que nous regrettons. Il n'eſt pas éloi„gné de nous en devenant inviſible. „ Il nous voit, il nous aime, il eſt „ touché de nos beſoins. Arrivé heu„reuſement au Port, il prie pour nous „ qui ſommes encore expoſez au nau„frage. Il nous dit d'une voix ſecret„te, Hâtez-vous de me rejoindre. Les „ purs Eſprits voyent, entendent, ai„ment toûjours leurs vrais amis dans „ nôtre centre commun. Leur amitié „ eſt immortelle comme ſa ſource. Les „ Incrédules n'aiment qu'eux-mêmes, „ autrement ils devoient ſe deſeſpérer

 „ de

„ de perdre à jamais leurs amis. Mais
„ l'amitié Divine change la Société vi-
„ sible dans une Société de pure foi.
„ Elle pleure; mais en pleurant elle se
„ console par l'espérance de rejoindre
„ ses amis dans le païs de la Vérité,
„ & dans le sein de l'amour même.

Voici un trait d'un autre style, mais où les mêmes sentimens tendres régnent. Il disoit les mêmes choses dans un différent langage selon le goût de chacun à qui il parloit.

„ Les vrais amis sont nôtre plus
„ grande douceur, & nôtre plus gran-
„ de amertume. On seroit tenté de de-
„ sirer que tous les bons amis s'enten-
„ dissent pour mourir ensemble le mê-
„ me jour. Ceux qui n'aiment rien
„ voudroient enterrer tout le genre
„ humain, les yeux secs & le cœur
„ content. Ils ne sont pas dignes de
„ vivre. Il en coûte beaucoup d'être
„ sensible à l'amitié, mais ceux qui
„ ont cette sensibilité seroient honteux
„ de ne l'avoir pas. Ils aiment mieux
„ souffrir que d'être insensibles.

Tel étoit Mr. de Cambray pour ses

amis. Les qualitez de ſon cœur ſurpaſſoient encore celles de ſon eſprit quelques grandes qu'elles fuſſent.

Vers l'an 1709. un jeune Prince paſſa quelque tems chez lui. Il eut pluſieurs conférences avec ce Prince, qui l'écoutoit avec vénération & docilité. Il lui recommanda ſur toutes choſes de ne jamais forcer ſes ſujets à changer leur Religion. Nulle puiſſance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais perſuader les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. Quand les Rois ſe mêlent de Religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en ſervitude. Accordez, donc, à tous la tolérance civile ; non en approuvant tout comme indifférent, mais en ſouffrant avec patience tout ce que Dieu ſouffre, & en tâchant de ramener les hommes par une douce perſuaſion.

Il lui tint, ſur la Politique le même langage que Mentor tient à Télémaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvoit tirer de la forme du Gouvernement de

son Païs, & des égards qu'il devoit avoir pour son Sénat. Ce Tribunal, dit-il, ne peut rien sans vous. N'étes-vous pas assez puissant ? Vous ne pouvez rien sans lui. N'étes-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez, & d'avoir les mains liées, quand vous voulez faire le mal ? Tout Prince sage doit souhaiter de n'être que l'Executeur des Loix, & d'avoir un Conseil suprême qui modére son autorité. L'autorité paternelle est le premier modelle des Gouvernemens. Tout bon pere doit agir de concert avec ses enfans les plus sages & les plus expérimentez.

C'est ainsi que Monsieur de Cambray cherchoit le bonheur des autres peuples, en se regardant comme Citoyen de l'Univers. Je vais donner ici une idée générale de ses principes sur la Politique, répandus dans le *Télémaque* & dans ses *Dialogues des Morts*, dont il entretenoit souvent ce jeune Prince pendant son sejour à Cambray.

Toutes les Nations de la Terre ne sont que les différentes familles d'une

même

même République dont Dieu eſt le Pere commun. La loi naturelle & univerſelle, ſelon laquelle il veut que chaque famille ſoit gouvernée, eſt de préférer le Bien public à l'intérêt particulier.

Si les hommes ſuivoient cette loi naturelle, chacun feroit, par raiſon, & par amitié, ce qu'il ne fait à préſent que par *intérêt*, ou par *crainte*. Mais les paſſions nous aveuglent, nous corrompent, nous empêchent de connoître, & d'aimer cette *grande loi*. Il a fallu l'expliquer, & la faire executer par des *Loix civiles*, & par conſéquent établir une Autorité ſuprême qui juge en dernier reſſort, & à qui tous peuvent avoir recours comme à la ſource de *l'Unité Politique, & de l'Ordre Civil*, autrement il y auroit autant de Gouvernemens arbitraires que de Têtes.

L'amour du Peuple, le Bien public, l'Intérêt général de la Société eſt donc la Loi immuable & univerſelle des Souverains. Cette Loi eſt antécédente à tout contrat. Elle eſt fondée ſur la nature même, elle eſt la ſource & la régle

gle de toutes les autres Loix. Celui qui gouverne doit être le plus obéïssant à cette Loi primitive. Il peut tout sur les Peuples, mais cette Loi doit pouvoir tout sur lui. Le Pere commun de la grande Famille ne lui a confié ses enfans que pour les rendre heureux. Il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la félicité de tant d'hommes, & non que tant d'hommes servent par leur misére à flater l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu l'a fait Roi. Il ne l'est que pour être l'homme des peuples, & il n'est digne de la Royauté qu'autant qu'il s'oublie pour le Bien public.

Le Despotisme tyrannique des Souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine. C'est renverser la grande loi de la Nature, dont ils ne sont que les Conservateurs. Le Despotisme de la multitude est une puissance folle & aveugle qui se forçene contre elle-même. Un peuple gâté par une liberté excessive est le plus insupportable de tous les Tyrans. La sagesse de tout Gouvernement consiste à trouver le

milieu

milieu entre ces deux extrêmitez affreuſes, dans *une liberté modérée par la ſeule autorité des Loix.* Mais les hommes aveugles & ennemis d'eux-mêmes ne ſauroient ſe borner à ce juſte milieu.

Triſte état de la Nature humaine! Les Souverains jaloux de leur autorité veulent toûjours l'étendre. Les peuples paſſionnez pour leur liberté veulent toûjours l'augmenter. Il vaut mieux cependant ſouffrir pour l'amour de l'Ordre les maux inévitables dans tous les Etats, même les plus réglez, que de ſecoüer le joug de toute Autorité en ſe livrant ſans ceſſe aux fureurs de la multitude, qui agit ſans régle, & ſans loi. Quand l'Autorité ſuprême eſt donc une fois fixée par les Loix fondamentales dans *un ſeul*, *dans peu*, ou *dans pluſieurs*, il faut en ſupporter les abus, ſi l'on ne peut y remédier par des voyes compatibles avec l'Ordre.

Toutes ſortes de Gouvernemens ſont néceſſairement imparfaits, puiſqu'on ne peut confier l'Autorité ſuprême qu'à des hommes. Et toutes ſortes
de

de Gouvernemens sont bonnes, quand ceux qui gouvernent suivent *la grande Loi du Bien public.* Dans la Théorie, certaines formes paroissent meilleures que d'autres ; mais dans la pratique la foiblesse ou la corruption des hommes, sujets aux mêmes passions, exposent tous les Etats à des Inconvéniens, à peu près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toûjours le Monarque ou le Sénat.

On ne trouvera donc pas le bonheur de la Société humaine en changeant & en bouleversant les formes déja établies ; mais en inspirant aux Souverains que la sûreté de leur Empire dépende du bonheur de leurs sujets, & aux peuples que leur solide bonheur demande la subordination. La Liberté sans ordre est un Libertinage qui attire le Despotisme. L'Ordre sans la liberté est un Esclavage qui se perd dans l'Anarchie.

D'un côté, on doit apprendre aux Princes que le Pouvoir sans bornes est une frenesie qui ruine leur propre autorité. Quand les Souverains s'accoûtument

ıent à ne connoître d'autres loix
: leurs volontez abſoluës, ils ſap-
ıt le fondement de leur Puiſſance,
iendra une Révolution ſoudaine &
lente, qui loin de modérer leur Au-
ité exceſſive l'abattra ſans reſſour-

D'un autre côté, on doit enſeigner
ι peuples, que les Souverains étant
ɔoſez aux haines, aux jalouſies, aux
ɾûës involontaires qui ont des con-
ɥuences affreuſes, mais imprévûës,
aut plaindre les Rois & les excuſer.
ṡ hommes ſont malheureux d'avoir à
: gouvernez par un Roi, qui n'eſt
un homme ſemblable à eux. Car il
droit des Dieux pour redreſſer les
nmes. Mais les Rois ne ſont pas
ins infortunez n'étant qu'hommes,
ſt à dire, foibles & imparfaits, d'a-
r à gouverner, cette multitude in-
nbrable d'hommes corrompus, &
mpeurs.

C'eſt par ces maximes, qui con-
nnent également à tous les Etats,
: le ſage Mentor cherchoit le bon-
ır de la Patrie, en conſervant la
ſub-

ſubordination des rangs, concilioit la liberté du peuple avec l'obéïſſance aux Souverains, rendoit les hommes tout enſemble bons Citoyens, & fidelles Sujets, ſoûmis ſans être eſclaves, libres ſans être effrenez. Le pur amour de *l'Ordre* eſt la ſource de toutes ſes vertus *politiques* auſſi bien que de toutes ſes vertus *divines*. La même unité de principes régne dans tous ſes ſentimens.

Le Prince..... goûta ces maximes; & il manda depuis à un Seigneur étranger, qui lui avoit envoyé la nouvelle Edition du Télémaque. *Toute ma gloire ſera de régner ſelon les préceptes de Mentor.*

Mr. de Cambray fut ſi charmé des qualitez de ce jeune Prince, qu'il écrivit à Mr. le Duc de Beauvilliers la Lettre ſuivante.

A Cambray ce 15. Novembre 1709.

J'ai vû pluſieurs fois aſſez librement le D....... & je crois, Monſieur, vous devoir dire la bonne opinion que j'en ai. Il

*paroît sensé, doux, égal & mesuré
tout. Il entend bien les véritez qu'on
dit, & paroît les aimer. On voit
lui le goût de la Vertu, & des prin-
es de Religion, sur lesquels il veut ré-
'r sa conduite. Il se possède, & il
it tranquillement, comme un hom-
' sans humeur, sans fantaisie, sans
égalité, sans imagination dominante,
i consulte sans cesse la raison, & qui
cède en tout. Il se donne aux hom-
's par devoir, & est plein d'égards
ir chacun d'eux. On ne le voit ni las
s'assujettir, ni impatient de se dé-
rrasser pour être seul & tout à
, ni distrait, ni renfermé en soi-
me au milieu du public. Il est tout
tier à ce qu'il fait. Il est plein de di-
ité sans hauteur. Il proportionne ses at-
ntions & ses discours au rang & au mé-
e. Il montre une gayeté modérée d'un
mme meur. Il paroît tout aux hom-
's sans se livrer à aucun. D'ailleurs
te complaisance n'est suspecte ni de
blesse ni de legéreté. On le trouve
me, décisif, précis. Il prend aisé-
'nt son parti pour les choses hardies
qui*

qui doivent lui coûter. Je le vis partir de Cambray après des accès de fiévre qui l'avoient extrêmement abattu pour retourner à l'Armée, sur des bruits de bataille, qui étoient forts incertains Aucun de ceux, qui étoient autour de lui, n'auroit osé lui proposer de retarder son départ, & d'attendre d'autres nouvelles plus positives. Si peu qu'il eut laissé voir d'irrésolution, chacun n'auroit pas manqué de lui crier, qu'il falloit attendre encore un jour; & il auroit perdu l'occasion d'une bataille, où il a montré un grand courage, qui lui a attiré une haute réputation jusques dans les Païs Ennemis. En un un mot ..... il se prête & s'accommode aux hommes Il a une raison & une vertu qui est toute d'usage. Sa férmeté, son égalité, sa maniére de se posséder & de ménager les autres, son sérieux doux & complaisant, sa gayeté, sans aucun jeu qui descend trop bas, préviennent tout le public en sa faveur.

Mr. de Cambray a été presque toujours dans une intime liaison avec Mr le Duc de Bourgogne son Eléve. Ce jeune

jeune Prince fut quelques années après l'exil de ce Prélat ſans pouvoir lui écrire. A la fin il en trouva l'occaſion. Voici comme il lui écrit à l'âge de 19 ans.

A Verſailles ce 22. Déc. 1701.

„ Enfin, mon cher Archevêque, je
„ trouve une occaſion de rompre le
„ ſilence, où j'ai demeuré pendant
„ quatre ans. J'ai ſouffert bien des
„ maux depuis; mais un des plus
„ grands a été celui de ne pouvoir
„ pas vous témoigner ce que je ſentois
„ pour vous pendant ce tems; & com-
„ bien mon amitié augmentoit par vos
„ malheurs, au lieu d'en être refroidie.
„ Je penſe avec grand plaiſir, au tems
„ que je pourrai vous revoir; mais je
„ crains que ce tems ne ſoit encore
„ bien éloigné. Je ſuis révolté en moi-
„ même contre tout ce qu'on a fait à
„ vôtre égard; mais il faut ſe ſoûmet-
„ tre à la volonté divine, & croire
„ que tout cela eſt arrivé pour nôtre
„ bien.

Depuis

Depuis ce tems ce jeune Prince fut dans un commerce fréquent de lettres avec Mr. de Cambray. Voici le style dont ce Prélat lui écrivoit.

„ Enfant de St. Louïs, imitez vô-
„ tre Pere, soyez comme lui doux,
„ humain, accessible, affable, com-
„ pâtissant, & libéral. Que vôtre
„ grandeur ne vous empêche jamais de
„ descendre avec bonté jusques aux
„ plus petits pour vous mettre à leur
„ place, & que cette bonté n'affoiblis-
„ se jamais ni vôtre autorité, ni leur
„ respect. Etudiez sans cesse les hom-
„ mes. Apprenez à vous en servir sans
„ vous livrer à eux. Allez chercher
„ le mérite jusqu'au bout du monde.
„ D'ordinaire il demeure modeste &
„ reculé. La Vertu ne perce point
„ la foule. Elle n'a ni avidité, ni em-
„ pressement. Elle se laisse oublier.
„ Ne vous laissez point obséder par
„ des esprits flateurs, & insinuants.
„ Faites sentir que vous n'aimez ni
„ les loüanges ni les bassesses. Ne
„ montrez de la confiance qu'à ceux
„ qui ont le courage de vous contre-
„ dire

„ dire avec reſpect, & qui aiment
„ mieux vôtre réputation que vôtre
„ faveur.

„ Il eſt tems que vous montriez au
„ monde une maturité & une vigueur
„ d'eſprit proportionnées au beſoin
„ préſent. St. Louïs à vôtre âge étoit
„ déja les delices des bons, & la ter-
„ reur des méchans. Laiſſez donc
„ tous les amuſemens de l'âge paſſé.
„ Faites voir que vous penſez, & que
„ vous ſentez ce qu'un Prince doit
„ penſer & ſentir. Il faut que les bons
„ vous aiment, que les méchans vous
„ craignent, & que tous vous eſtiment.
„ Hâtez-vous de vous corriger pour
„ travailler utilement à corriger les au-
„ tres.

„ La piété n'a rien de foible, ni de
„ triſte, ni de gêné. Elle élargit le
„ cœur. Elle eſt ſimple & aimable.
„ Elle ſe fait tout à tous pour les ga-
„ gner tous. Le Royaume de Dieu
„ ne conſiſte pas dans une ſcrupuleuſe
„ obſervation de petites formalitez.
„ Il conſiſte pour chacun dans les ver-
„ tus propres à ſon état. Un grand

„ Prince ne doit pas servir Dieu de la „ même façon qu'un solitaire, ou qu'un „ simple particulier.

„ Saint Louïs s'est sanctifié en „ grand Roi. Il étoit intrépide à la „ guerre, décisif dans les Conseils, „ supérieur aux autres hommes par la „ noblesse de ses sentimens, sans hau- „ teur, sans présomption, sans dure- „ té. Il suivoit en tout les véritables „ intérêts de sa Nation dont il étoit au- „ tant le Pere que le Roi. Il voyoit „ tout de ses propres yeux dans les af- „ faires principales. Il étoit appliqué, „ prévoyant, modéré, droit, & fer- „ me dans les Négociations : en sorte „ que les Etrangers ne se fioient pas „ moins à lui que ses propres Sujets. „ Jamais Prince ne fut plus sage pour „ policer les peuples & pour les ren- „ dre tout ensemble bons & heureux. „ Il aimoit avec tendresse & confian- „ ce tous ceux qu'il devoit aimer ; „ mais il étoit ferme pour corriger ceux „ qu'il aimoit le plus. Il étoit noble „ & magnifique selon les mœurs du „ tems, mais sans faste & sans luxe.

„ Sa

„ Sa dépense qui étoit grande se fai-
„ soit avec tant d'ordre qu'elle ne l'em-
„ pêchoit pas de dégager tout son Do-
„ maine.

„ Soyez héritier de ses vertus avant
„ que de l'être de sa Couronne. In-
„ voquez-le avec confiance dans vos
„ besoins. Souvenez-vous que son
„ sang coule dans vos veines, & que
„ l'Esprit de foi, qui l'a sanctifié doit
„ être la vie de vôtre cœur. Il vous
„ regarde du haut du Ciel, où il prie
„ pour vous, & où il veut que vous
„ régniez un jour en Dieu avec lui.
„ Unissez vôtre cœur au sien. Con-
„ serva Fili mi precepta Patris tui.

Après la mort de ce Prince, on trouva sa cassette pleine de semblables Lettres. Madame de Maintenon les lut toutes au Roi. Voici une copie de la Lettre qu'Elle écrivit à cette occasion à Mr. le Duc de Beauvilliers.

„ Je voulois vous renvoyer tout ce
„ qui s'est trouvé de Mr. de Cambray,
„ dans la cassette de Mr. le Dauphin;
„ mais le Roi a voulu les brûler lui-mê-

 „ me.

„ me. Je vous avouë que j'en ai un „ grand regret. Jamais on ne peut „ rien écrire de si beau, & de si bon. „ Si le Prince que nous pleurons a eû „ quelques défauts; ce n'est pas pour „ avoir reçû des conseils trop timides, „ ni qu'on l'ait trop flaté. On peut di- „ re que ceux qui vont droit ne sont „ jamais confus.

Ce jeune Prince mourut en l'année 1712. Mr. de Cambray reçût les nouvelles de sa mort avec la douleur la plus vive, & l'abandon le plus parfait. Il pleura en pere desolé, & cependant il disoit, *s'il ne tenoit qu'à remuer un fêtu, pour faire revivre ce Prince contre la volonté Divine, je ne le ferois pas. Mes liens sont rompus.*

Ce ne seroit pas connoître l'homme, que de s'imaginer que malgré la vertu la plus pure, on peut n'être pas attaché à un Prince formé de ses mains, dont l'esprit, la sagesse, les talens pour régner, & les vertus pacifiques faisoient l'espérance d'une Nation accablée depuis long-tems par des guerres sanglantes.

La

La mort d'un tel Prince consomma Mr. de Cambray dans le détachement de toute créature, & le fit passer à une vie divine où il n'aspiroit plus qu'à l'immortalité.

Il vécut trois ans après son Auguste Eléve; & vit mourir devant lui Mr. le Duc de Beauvilliers, & Mr. le Duc de Chévreuse ses plus intimes amis, & les confidents de son cœur. Rien ne l'attachoit plus à la Terre.

La soûmission, la douceur, le silence, & l'attachement inviolable qu'il avoit toûjours marqué pour le Roi & pour l'Eglise, pendant tout le tems de son exil, avoient fait peu à peu une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il revint entiérement de ses préjugez contre ce Prélat. Il le faisoit consulter en plusieurs occasions, & prit enfin la résolution de le rappeller à la Cour; mais la Providence en ordonna autrement.

Au commencement de l'année 1715. il tomba malade d'une inflammation de poitrine qui lui causa une fiévre continuë. Elle dura six jours & demi avec des douleurs très-aiguës. Pendant ce

tems il donna toutes les marques d'une patience, d'une douceur, d'une fermeté vrayement Chrêtienne. On ne vit rien en lui qui ressemblât ni à la dévotion timide qui apprehende les tourmens éternels, ni à la force philosophique qui se livre aveuglement à sa destinée sans crainte, ni espérance. Il laissa voir jusqu'au dernier soûpir la tranquillité d'une ame, qui s'abandonne à l'amour infini : il ne prononça dans ses derniers momens au milieu de ses plus vives douleurs que ces paroles: *Vôtre volonté soit faite, & non la mienne.*

Le cinquiéme jour de sa maladie, se sentant affoiblir de plus en plus, il dicta la lettre suivante pour le Confesseur du Roi.

A Cambray ce 6. Janvier 1715.

„ Je viens de recevoir l'Extrême-Onc-
„ tion. C'eſt dans cet état mon R. P.
„ que je me prépare à aller paroître
„ devant Dieu, & que je vous ſup-
„ plie inſtamment de préſenter au Roi
„ mes véritables ſentimens.

„ Je n'ai jamais eu que docilité pour
„ l'Egliſe, & qu'horreur pour les
„ nouveautez. J'ai reçû la Condam-
„ nation de mon Livre avec la ſimpli-
„ cité la plus abſoluë. Je n'ai jamais
„ été un ſeul moment en ma vie, ſans
„ avoir pour la perſonne du Roi, la
„ plus vive reconnoiſſance, le zéle le
„ plus ingénu, & l'attachement le plus
„ inviolable.

„ Je prendrai la liberté de deman-
„ der à Sa Majeſté deux graces, qui
„ ne regardent, ni ma perſonne ni
„ aucun des miens. La premiére eſt
„ que le Roi ait la bonté de me don-
„ ner un Succeſſeur pieux, & régu-
„ lier, bon & ferme contre le Janſe-
„ niſme, lequel eſt prodigieuſement
„ accrédité ſur cette frontiére. L'au-

„ tre grace est qu'il ait la bonté d'a-
„ chever avec mon Successeur ce qui
„ regarde mon Séminaire, & son union
„ avec Mrs. de St. Sulpice. Je dois à
„ sa Majesté le secours que je reçois
„ d'eux. On ne peut rien voir de plus
„ Apostolique ni de plus vénérable.

„ Je souhaite à Sa Majesté une lon-
„ gue vie dont l'Eglise aussi bien que
„ l'Etat ont infiniment besoin. Si je
„ puis aller voir Dieu, je lui demande-
„ rai souvent cette grace.

C'est ainsi que ce Prélat mourant réünit dans un seul trait tous les sentimens de son cœur & toutes les vertus de sa vie ; un grand desintéressement pour sa famille ; un respect parfait pour son Roi ; une docilité absoluë pour l'Eglise ; une tendresse paternelle pour son Troupeau. Ce dernier trait de sa vie est un portrait tout entier.

Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. Il mourut pauvre comme il avoit vécu. Je mets ici la premiére partie de son Testament pour faire voir l'unité & la continuité de ses sentimens jusques au dernier moment de sa vie.

Au

Au nom du Pere & du Fils & du Saint Eſprit.

QUoi que ma Santé ſoit en l'état où elle eſt d'ordinaire; je dois me préparer à la mort. C'eſt dans cette vûë que je fais & que j'écris de ma propre main ce préſent Teſtament, révoquant & annullant par celui-ci tout autre Teſtament antérieur.

Je déclare, que je veux mourir entre les bras de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine ma Mere. Dieu qui lit dans les cœurs, & qui me jugera, ſait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie, où je n'aye conſervé pour Elle une ſoûmiſſion, & une docilité de petit enfant; & que je n'ai jamais crû aucune des erreurs qu'on a voulu m'imputer. Quand j'écrivis le Livre intitulé *Explication des Maximes des Saints*, je ne ſongeai qu'à ſéparer les véritables expériences des Saints, approuvées de toute l'Egliſe, d'avec les illuſions des faux Myſtiques,

pour

pour justifier les uns, & pour rejetter les autres. Je ne fis cet Ouvrage que par le conseil des personnes les plus opposées à l'illusion; & je ne le fis imprimer qu'après qu'ils l'eurent examiné. Comme cet Ouvrage fut imprimé à Paris en mon absence; on y mit les Termes de *Trouble involontaire*, par rapport à Jesus-Christ; lesquels n'étoient point dans le corps de mon Texte original, comme certains témoins oculaires d'un très-grand mérite l'ont certifié, & qui avoient été mis à la marge seulement, pour marquer une petite addition qu'on me conseilloit de faire en cet endroit-là, par une plus grande précaution. D'ailleurs, il me sembloit sur l'avis des Examinateurs, que les Correctifs, inculquez dans toutes les pages de ce petit livre, écartoient avec évidence tous les sens faux & dangereux: c'est suivant ces Correctifs que j'ai voulu soûtenir & justifier ce Livre, pendant qu'il m'a été libre de le faire; mais je n'ai jamais voulu favoriser aucune des erreurs en question, ni flater aucune personne que je connusse en être prévenuë.

Dès

Dès que le Pape Innocent XII. eût condamné cet Ouvrage, j'ai adhéré à son Jugement du fonds de mon cœur, & sans restriction, comme j'avois promis d'abord de le faire. Depuis le moment de la condamnation, je n'ai jamais dit un seul mot pour justifier ce Livre. Je n'ai songé à ceux qui l'avoient attaqué, que pour prier avec un zéle sincére pour eux, & que pour demeurer uni à eux dans la charité fraternelle.

Je soûmets à l'Eglise Universelle, & au Siége Apostolique tous les Ecrits que j'ai faits, & j'y condamne tout ce qui pourroit m'avoir échapé au de là des véritables bornes; mais on ne doit m'attribuer aucun des Ecrits que l'on pourroit faire imprimer sous mon nom. Je ne reconnois que ceux qui auront été imprimez par mes soins, & reconnus par moi pendant ma vie. Les autres pourroient, ou n'être pas de moi, & m'être attribuez sans fondement, ou être mêlez avec d'autres Ecrits étrangers; ou être altérez par des Copistes. A Dieu ne plaise que je prenne ces précautions par une vaine délica-

tesse

tesse pour ma personne. Je crois seulement devoir au caractére Episcopal, qu'on ne m'impute aucune erreur contre la Foi ni aucun Ouvrage suspect.



DIS-



DISCOURS PHILOSOPHIQUE SUR L'AMOUR DE DIEU.

Premiére Partie.

Preuves du Pur Amour.

NOus avons déja vû que l'Eglise en proscrivant le Livre de Mr. de Cambray n'a jamais voulu condamner les Actes du Pur Amour. Cette vertu desintéressée a toûjours été la Doctrine favorite de ce Prélat, la source de ses disgraces & de sa gloire, la clef de tous ses principes, le grand ressort

sort

ſort de ſon cœur, & le dénoüement de toute ſa vie. Donner une idée juſte de ſes ſentimens ſur cette Doctrine, c'eſt le peindre par le trait eſſenciel. C'eſt ce que je vais faire en me ſervant autant que je pourrai de ſes propres paroles.

† Ses adverſaires diſent qu'il n'a pris cette Doctrine que dans les efforts de ſa belle imagination, & nullement dans les idées de la pure Raiſon. C'eſt ce qui m'oblige de remonter aux premiers principes. J'en tirerai d'abord les preuves de cette Doctrine. Je ferai voir enſuite qu'elle eſt la ſource de tous les ſentimens nobles. Je montrerai enfin, qu'elle a été l'idée de tous les grands Philoſophes. On trouvera dans la ſeconde partie les réponſes à toutes les objections.

* I. Le Souverain Etre ſe connoît & il s'aime. Son amour pour lui-même n'eſt pas un mouvement aveugle, mais une complaiſance éclairée fondée ſur la vûë de ſa perfection. Il aime toutes ſes créatures inégalement, ſelon qu'el-

les

† Plan de ce Diſcours.
* Premiére Preuve par l'idée de Dieu.

les lui ressemblent plus ou moins. La perfection de Dieu est la régle primitive de son amour pour lui-même, & pour tous les autres êtres. Or la régle la plus parfaite des volontez finies est sans doute celle de la Volonté infinie. Aimer Dieu pour lui-même & toutes choses pour lui est par conséquent la Loi universelle de toutes les Intelligences. Dieu n'agit pas ici en Législateur arbitraire, qui auroit pû donner une autre Loi à ses créatures. C'est une Loi nécessaire, immuable, éternelle, qui coule de sa nature, & dont il ne sauroit se dispenser lui-même, ni aucun être raisonnable.

* II. Telle est la grandeur de Dieu, qu'il ne peut rien créer que pour lui-même. Il n'a besoin de rien, mais il veut tout, parce que tout lui est dû. Quand il crée il ne fait que représenter au dehors ce qu'il est au dedans. Les êtres raisonnables sont ses images vivantes. Il ne peut pas créer une Intelligence qui se haïsse, parce que toute Intelligence est bonne entant qu'elle ressemble à son Original. Mais la créa-

* Par la nature de l'homme.

ture en s'aimant ne doit s'aimer qu'autant qu'elle est aimable. Elle n'est & elle n'est aimable qu'autant que Dieu lui communique sans cesse son être & sa perfection. Elle ne doit donc s'aimer que par rapport à lui. L'amour propre bien réglé n'est qu'une suite, & nullement la source de nôtre amour pour Dieu. L'amour de l'*Infiniment Grand* pour lequel nous sommes faits, doit être la raison de nôtre amour pour l'*Infinement Petit* pour lequel nous ne sommes pas faits. Voilà la Loi fondamentale de nôtre création. La créature ne peut sans s'ériger en fausse Divinité rien faire, rien penser, rien vouloir pour elle-même & pour sa propre gloire.

* III. L'Ordre est fondé sur les différens degrez de Réalité, que Dieu a donné à chaque être. Aimer selon l'ordre, c'est aimer chaque créature selon le rang qu'elle tient dans cette échelle infinie d'êtres qui descend par degrez depuis l'Etre suprême jusques au moindre être créé. Comme dans les choses inanimées, la grandeur de force fait la grandeur du mouvement; de même dans

* Par l'idée de l'Ordre.

dans les Etres intelligens la grandeur de réalité, ou de perfection doit faire le poids de l'amour. Sans cet Ordre, l'harmonie des Esprits céleſtes ſeroit troublée ſans ceſſe. Tous n'ont pas le même degré de béatitude, parce que tous n'ont pas une capacité égale. Cependant ils ne ſont pas jaloux les uns des autres. Ils voyent à découvert la beauté de cet Ordre que nous ne voyons pas. Ils adhérent ſans ceſſe à tout ce qu'ils y voyent, & cet aquieſcement fait leur amour.

* IV. L'Amour eſt le mouvement de l'ame par lequel elle tend, s'unit & s'attache aux objets qu'elle apperçoit. On peut s'attacher à un objet pour la perfection qu'on y découvre ou pour le plaiſir qu'il nous cauſe. C'eſt l'excellence de l'objet, qui fait la perfection de nôtre amour. Plus l'objet eſt parfait, plus nôtre amour eſt imparfait, ſi nous y tendons par un motif indigne. Si je n'aime Dieu que par cette ſeule raiſon, qu'il me cauſe du plaiſir; ce n'eſt pas lui que j'aime, c'eſt moi-même. Je tends vers lui, je m'attache à lui

* Par la nature de l'Amour.

lui il eſt vrai; mais je n'y tends & je ne m'y attache que pour moi. Le vrai amour au contraire eſt une juſtice qu'on rend à l'excellence de ce qu'on aime. Sa nature eſt de ſortir de ſoi, de s'oublier, de ſe ſacrifier pour l'objet aimé, de ne vouloir que ce qu'il veut, de trouver nôtre bonheur dans le ſien. Tout le reſte n'eſt qu'un accident qui n'entre point dans l'eſſence de l'amour.

* V. En parlant de l'amour profane l'Imagination imite ces traits de la ſouveraine Raiſon. † Elle les applique mal, mais elle les trouve dans le fond de nôtre être. Dans toutes les peintures, qu'on nous fait des paſſions nobles, l'on ne s'intéreſſe aux Héros qu'autant qu'ils s'expoſent à périr pour ce qu'ils aiment. C'eſt ce tranſport & cet oubli de ſoi qui fait toute la beauté & l'élevation des ſentimens humains.

Je conviens que ce tranſport n'eſt jamais réel pour la créature. Elle n'a ni le pouvoir de nous enlever à nous-mêmes, ni le droit de nous attacher à elle.

* Preuves tirées du ſentiment.

† L'Amour humain & héroïque eſt une image de l'Amour Divin.

le. Nous ne l'aimons jamais hors de Dieu que pour la rapporter à nous d'une maniére ſubtile ou groſſiére. Dieu ſeul peut nous tirer hors de nous-mêmes en ſe montrant infiniment aimable, & en nous imprimant ſon amour. Ce qui eſt Romaneſque, injuſte, impoſſible à l'égard de la créature eſt, réel, juſte, & dû au ſouverain Etre.

* VI. L'amour propre même rend hommage à cette Vertu deſintéreſſée par les ſubtilitez avec leſquelles il veut en prendre les apparences. On ne déguiſe ſi finement tous les motifs d'amour propre dans les amitiez, que pour s'épargner la honte de paroître ſe rechercher ſoi-même dans les autres. Rien n'eſt ſi odieux qu'un cœur toûjours occupé de ſoi. Rien ne nous flate tant que certaines actions généreuſes qui perſuadent au monde & à nous-mêmes que nous avons fait le bien pour l'amour du bien, ſans nous y chercher. Tant il eſt vrai que l'homme qui n'exiſte point par lui-même n'eſt pas fait pour lui-même. Sa gloire & ſa perfection eſt de ſortir de ſoi pour s'abî-

* L'Amour propre délicat prend les apparences du Pur Amour.

mer dans l'amour simple du Beau infini.

† VII. Le Pur Amour nous inspire non seulement de hauts & nobles sentimens pour Dieu ; il est aussi la source de tous les beaux sentimens humains. C'est par ce principe qu'on ne se regarde plus comme un être indépendant, créé pour soi, mais l'Univers comme une grande famille dont toutes les Nations ne sont que des branches différentes, & tous les hommes parens, freres, & enfans d'un même Pere commun qui veut que nous préférions le bien général de sa famille à nôtre intérêt particulier.

‡ VIII. C'est par cette pure Charité qu'on transforme les vertus les plus communes en Vertus divines. On devient aimable, poli, désintéressé, non pour plaire aux hommes, pour les éblouïr, & pour les flater ; mais pour les rendre bons, les secourir, les supporter & vivre en paix avec eux, lors même qu'on ne peut les estimer. Cette Philantropie douce & patiente n'est jamais

† Il est la source de toutes les Vertus civiles.

‡ Il rend aimable dans la Société.

jamais la dupe ni des méchans, ni des ingrats, parce qu'elle ne leur demande rien, & qu'elle se contente de faire le bien pour le seul amour du Bien sans espérance du Retour.

IX. † Le Pur amour est la source des parfaites amitiez. „ L'Amour propre „ impatient, ombrageux, délicat, & „ jaloux, plein de besoins, & vuide „ de mérite se défie sans cesse & de soi „ & des autres. Il se lasse, il se dé- „ goûte, il voit bien-tôt le bout de ce „ qu'il croyoit le plus grand. Il vou- „ droit toûjours le parfait, & jamais „ il ne le trouve. Il se pique, il chan- „ ge, il ne peut se reposer nulle part. „ L'amour de Dieu, aimant ses amis „ sans les rapporter à soi, les aime pa- „ tiemment avec leurs défauts sans les „ flater. Tout lui est bon pourvû qu'il „ aime ce que Dieu a fait, & qu'il sup- „ porte la privation de ce que Dieu „ n'a pas fait. La Doctrine de Mr. de Cambray porte le sentiment par tout dans la Religion & dans la Société.

X. * L'Idée du Pur Amour est une impression divine donnée à l'homme dès

† Il est le lien des parfaites Amitiez.
* Il est l'Idée de tous les Philosophes.

dès son origine. On en voit les traces chez les Payens mêmes. Ecoutons ce transport d'un Philosophe Persan. „ O „ vous qui me conviez aux delices du „ Paradis. † Ce n'est pas le Paradis „ que je cherche, mais Celui qui a „ fait le Paradis.

On voit écrit sur le Tombeau d'un Roi de Perse cette Inscription. „ L'hom„ me Pieux ne doit pas aimer Dieu en „ vûë de la Récompense.

* L'Empereur Marc Antonin, & tous les vraïs disciples de Zenon sont pleins de cette Maxime, qu'il faut aimer la vertu pour la vertu même. Il est vrai qu'ils croyoient qu'on trouvoit le bonheur dans la vertu; mais ils ne disoient pas qu'il falloit aimer la vertu pour le plaisir qu'on y rencontre. Ils enseignoient au contraire l'Amour le plus desintéressé de ce qu'ils appelloient l'Honnête. „ L'Univers, disoient„ ils, n'est qu'une Ville dont les Dieux „ & les hommes sont les Citoyens, & „ dont le Prince & le Pere commun „ est le Dieu suprême. La Loi selon „ laquelle cette famille est gouvernée „ est

† Voyages de Chardin. T. 5.
* Marc Antonin.

„ eſt la Raiſon ſouveraine de ce Pere „ commun. L'Honnête n'eſt autre „ que cette Loi éternelle, & la Vertu „ eſt le Culte & l'Amour de l'Honnê„ te pour ſa propre perfection. (*a*)

„ † Le *Beau*, dit Platon, ne con„ ſiſte en aucune des choſes particu„ liéres ſur la Terre, ni dans le Ciel. „ Mais le Beau eſt lui-même par lui-même „ toûjours uniforme à ſoi. (*b*) L'Amour „ de ce Beau immuable diviniſe l'hom„ me, il le tranſporte, il le ravit à lui„ même. L'homme ne peut être heu„ reux en ſoi, & ce qu'il y a de plus „ divin pour lui, c'eſt de ſortir de ſoi „ par Amour. (*c*) Comme le plus „ injuſte de tous les hommes, dit le „ même Philoſophe, ſeroit celui qui „ en commettant tous les Crimes paſ„ ſeroit pour juſte, & jouïroit ainſi des „ honneurs de la Vertu, & des plai„ ſirs du Vice. De même le parfait „ juſte ſeroit celui qui aimeroit la juſti„ ce pour elle-même & non pour les

(*a*) Cic. de leg. & fin. Réflex. Moral. de l'Emp. Marc. Ant.
† Platon.
(*b*) Dial. de Criton.
(*c*) Dans le Feſtin.

„ honneurs & les plaisirs qui l'accom-
„ pagnent, qui passeroit pour injuste
„ en pratiquant la plus exacte justice,
„ qui ne se laisseroit point toucher par
„ les infamies & les maux, mais qui
„ demeureroit immobile dans l'amour
„ de la justice, non parce qu'elle est
„ délectable, mais parce qu'elle est
„ juste. (a)

„ † Qu'est-ce que la Loi, dit Hiero-
„ cles Gouverneur d'Alexandrie?
„ Qu'est-ce que l'Ordre, qui lui est
„ conforme? Qu'est-ce que l'amour
„ fondé sur cet Ordre? La Loi, c'est
„ l'Intelligence qui a créé toutes cho-
„ ses. L'Ordre est le rang qu'Elle
„ leur a donné convenablement à leur
„ dignité. L'Amour conforme à cet
„ Ordre est de préférer ce qui est plus
„ parfait à ce qui est moins parfait, non
„ seulement dans tous les genres, mais
„ dans toutes les différentes espé-
„ ces. (b)

Enfin tous les Législateurs Payens, & tous les Philosophes ont supposé comme un principe fondamental de la

(a) Rep. L. 2.
† Hierocles.
(b) Trad. de M. Dacier p. 19.

la Société auſſi bien que de la Morale, qu'il faut préférer le Bien public à ſoi, non par eſpérance de quelque intérêt, mais par le ſeul amour du Beau, du Bon, du Juſte, du Parfait. C'eſt cet Ordre auquel ils croyoient devoir rapporter tout, & ſoi-même autant que tout le reſte. Il ne s'agiſſoit pas de ſe rendre heureux en ſe conformant à cet Ordre. Il falloit au contraire ſe dévoüer, périr, ſe ſacrifier, ſe compter pour rien, quand l'Amour de l'Ordre l'exigeoit.

On trouve des veſtiges de cette Morale ſublime, également éloignée de la ſuperſtition, & de l'incrédulité, dans les Philoſophes de tous les païs, de tous les tems, de toutes les Religions, Indiens, Chinois, Arabes, Perouviens. La Raiſon univerſelle, qui éclaire tous les eſprits, enſeigne les mêmes véritez immuables à tous ceux qui la conſultent avec attention. Il n'eſt pas queſtion ici de ce que les Payens ont fait, mais de ce qu'ils ont crû devoir dire pour parler dignement de la Vertu.

C'eſt cette Philoſophie fondée ſur les principes les plus ſublimes, ſource

des sentimens les plus nobles, respectée par tous les grands hommes du Paganisme que Mr. de Cambray a dévelopée, épurée, prouvée par la Tradition constante, universelle, successive des Patriarches, des Prophetes, & des Apôtres, des Martyrs, des Solitaires, & des Contemplatifs canonisez, des Saints Peres, des Docteurs approuvez, & des Fondateurs des Ordres. C'est encore une fois cette pure Théologie que l'Eglise n'a jamais voulu condamner en interdisant l'usage des expressions fautives, & hyperboliques des Saints.

Pénétrez de ce qui est dû à la souveraine Perfection, ces divins amans sembloient oublier quelquefois leur-être & leur Bien-être propre. Alors ils ont fait des suppositions impossibles. Il ont eû des idées qui ne sont pas raisonnées. Ils ont dit des choses qui paroissent extravagantes à ceux qui ne connoissent point les transports de l'Amour. On auroit tort de tourner ces transports en principes, & de justifier leurs expressions insoûtenables au pied de la lettre. Mais le Pur Amour qui causoit

ces

ces transports est fondé sur les Idées les plus sublimes & les plus exactes.

Seconde Partie

Réponse aux Objections.

TOut conspire donc à prouver la Doctrine du Pur Amour. On a tâché cependant de combattre des véritez si simples par mille objections, dont voici les principales.

Le plaisir est le seul ressort du cœur humain. La connoissance du Beau n'agit sur nous que par le plaisir qu'il nous cause. Le fond & l'essence de la volonté en tant que capable d'aimer est le desir d'être heureux. L'amour du bonheur est invincible. On ne peut aimer Dieu sans l'aimer comme béatifiant. Donc l'amour est toûjours intéressé. Examinons en détail ces Maximes.

I. Il y a une grande différence entre le *ressort*, par lequel Dieu remuë la volonté, & la *raison* pour laquelle nous cédons à ce mouvement. L'ame peut être saisie, frappée, remuée par

le plaisir; mais cela ne diminuë en rien la pureté de son amour, pourvû qu'elle ne se serve de ce sentiment agréable que comme d'un secours, & d'un avertissement pour aller à son vrai objet, pour rendre hommage à sa perfection, & pour se conformer à l'Ordre. C'est en ce sens qu'on peut aimer *par* le plaisir sans aimer *pour* le plaisir. Et c'est pour cela, qu'il y a deux sortes de plaisirs. L'un est la fin dans laquelle l'ame se repose, l'autre n'est qu'un mobile qui la porte vers l'objet aimé. Le premier est un plaisir que nous rapportons à nous, qui nous occupe de nous, qui fait que nous n'aimons les objets que pour nous seuls. C'est ainsi que les ames grossiéres & sans délicatesse aiment tout ce qui flate leurs passions. Il y a un autre plaisir que nous rapportons à l'objet aimé, & qui fait que nous nous oublions pour nous occuper uniquement de ce que nous aimons. C'est ainsi que les ames nobles aiment les bonnes qualitez de leurs amis. C'est ainsi que les parfaits amans se plaisent à se sacrifier pour ce qu'ils aiment; mais leur amour n'est pas mercenaire, parce qu'ils trouvent un

plaisir

plaisir infini à aimer sans rapport à eux.

II. Je suppose que la connoissance du Beau, de l'Ordre & du Parfait soit toûjours accompagnée de plaisir, mais ce plaisir ne doit pas être la raison de nôtre amour. Aimer l'Ordre, c'est aquiescer à tout ce qu'on y voit. Or comme le plaisir qui accompagne la connoissance du vrai n'est pas la raison pourquoi on aquiesce à sa vérité, de même le plaisir qui accompagne la vûë de l'Ordre n'est pas la raison pourquoi on aquiesce à sa justice. Dans l'un & dans l'autre cas le pur acte de la volonté est indépendant de la sensation produite en nous, & fondé sur la réalité que nous appercevons hors de nous. Toute perception suppose deux choses, *l'objet* qui agit sur nous, & la *sensation* produite en nous par son action. L'objet est une réalité hors de nous, la sensation est un mode de nôtre substance.

Ce qu'on appelle *Beauté, amabilité, perfection* dans les êtres finis, n'est souvent qu'une sensation en nous, & nullement une réalité en eux. C'est

une impression agréable que l'Auteur de la nature produit dans nôtre ame à leur occasion, & que nous rapportons faussement aux créatures. Ce n'est pas de même en Dieu. Ses perfections sont des réalitez qui existent en lui, & par conséquent on doit les distinguer des modalitez qu'elles produisent en nous. Or ce n'est pas aimer les réalitez divines que de ne les aimer que pour les sensations qu'elles nous causent. Ce pourquoi j'aime est proprement l'objet de mon amour. Si je n'aime les perfections divines, que pour les perceptions agréables qu'elles produisent en moi, ce n'est pas ces réalitez que j'aime, mais les modes de ma propre substance. Le plaisir est ma derniére fin, la perfection divine n'est qu'un moyen d'y parvenir. L'amour intéressé & desintéressé est donc fondé sur la distinction essencielle qu'il y a entre les modalitez passagéres de nôtre substance finie, & les perfections immuables de l'Essence infinie. Aimer les secondes pour les premiéres, c'est rapporter l'*infiniment Grand* à l'*infiniment Petit*. Le Créateur à ses dons. Les véritez éternelles à nos sensations agréables.

Quel

Quel que ſoit donc le reſſort par lequel Dieu remuë la volonté. Quel que ſoit le plaiſir qui accompagne la vûë de l'Ordre, il eſt ſûr que la *raiſon*, la *régle*, *la fin* de nôtre amour ne doivent pas être le plaiſir que nous *ſentons* en nous, mais la réalité que nous *connoiſſons* dans l'objet aimé. C'eſt tout ce qu'il faut pour établir le pur amour. Il me paroît cependant *que le plaiſir n'eſt pas le ſeul reſſort du cœur humain, & que la vûë de l'Ordre peut agir ſur nous par ſa propre force.*

3. Le fond & l'eſſence de la volonté entant que capable d'aimer eſt ſon mouvement vers le bien en général. Mais le bien en général renferme deux eſpéces. *Le Bien Abſolu*, & *le Bien Relatif*. Ce qui eſt bon en ſoi & ce qui eſt bon pour nous. *L'Honnête*, *& l'Agréable*. L'un ſe meſure par le degré de réalité que nous voyons dans les objets. L'autre par le degré de plaiſir que nous ſentons en nous. C'eſt Dieu ſeul qui nous fait *voir* l'une, & qui nous fait *ſentir* l'autre, parce que c'eſt lui ſeul qui peut agir ſur les eſprits. Or il peut agir auſſi efficacement ſur

nous comme *source de nos lumiéres*, que comme *cause de nos plaisirs*, & par conséquent la volonté humaine peut avoir non seulement deux raisons d'aimer, mais deux ressorts. Nous pouvons consentir à l'action de Dieu, qui nous meut, par respect pour ses perfections adorables, ou par goût pour nos sensations agréables. Dieu peut nous remuer par la *connoissance de la vérité*, aussi bien que par le *sentiment du plaisir*. Si cela n'étoit pas le souverain Etre seroit moins puissant comme Sagesse éternelle, que comme Auteur de nos sensations corporelles. Il y a donc une grande différence entre le mouvement vers le bien en général, & le desir du bonheur en particulier. L'un n'est qu'une branche de l'autre.

On dira peut-être que *connoître la Vérité*, c'est la voir de loin, que *sentir la Vérité*, c'est la voir de près, & que ce sentiment n'opére en nous que par le plaisir qu'il nous cause. Il me paroît au contraire que la vérité nous plaît souvent dans la spéculation & dans l'éloignement. Mais elle nous gêne

gêne dans la pratique & dans l'approche. Elle contrarie alors nos goûts & nos inclinations les plus favorites. Elle nous montre les ſacrifices que nous devons à l'Etre infini. Elle nous dévoile tous les plis & les replis de nôtre amour propre, l'impureté de ſes vertus, & nos uſurpations ſur les droits de la Divinité. Cette approche de la vérité loin de nous cauſer des ſenſations agréables pénétre le cœur des plus vives douleurs, & cependant on y demeure fidelle.

Il eſt vrai que cette conformité à l'Ordre plaît aux Ames héroïques: mais le plaiſir ſe prend non ſeulement pour une ſenſation agréable de l'ame ; il ſe prend auſſi pour un Acte libre de la volonté. C'eſt ainſi qu'un Souverain dit dans ſes Arrêts, *Tel eſt nôtre plaiſir*, c'eſt à dire, *Telle eſt nôtre Volonté.* Dans ce ſens, tout ce que nous aimons nous plaît, c'eſt à dire, que nous le voulons. Le plaiſir alors n'eſt pas le reſſort qui remuë la volonté, il eſt le mouvenent même de la volonté. Il n'eſt pas une délectation prévenante qui cauſe nôtre amour, il eſt

 une

une complaisance libre, qui fait l'essence & l'exercice de nôtre amour même.

Les ames ensévelies dans la matiére ne comprennent point ce sublime amour de la vertu. Les hommes n'agissent ordinairement que par le ressort d'un plaisir plus ou moins grossier, mais ce qu'ils font n'est pas ce qu'ils doivent faire. L'impuissance de la Nature aveuglée & affoiblée par les passions, n'est pas la loi de la Nature éclairée, & fortifiée par la souveraine Raison. Dieu s'accommode d'abord à la foiblesse de nôtre nature imparfaite & malade. Il l'enivre de plaisirs célestes pour contrebalancer en nous le poids des plaisirs terrestres. Alors nous nous attachons à la vertu pour les douceurs qui l'accompagnent : mais à proportion que l'ame s'épure, son amour devient plus intellectuel. Elle peut toûjours résister à l'action divine, mais tandis qu'elle y concourt, la Divinité s'empare de l'homme, l'éléve au dessus de lui-même, & lui fait placer son bonheur dans la volonté souveraine, & nullement dans ses sensations agréables. Voilà le triomphe de la sagesse sur

ſur le cœur humain, voilà le martyre de l'amour divin.

Les Payens ſemblent avoir eu quelque idée de cette double eſpéce de vertu. C'eſt pour cela que Hierocles dit, Qu'il faut devenir d'abord HOMME † *par les vertus morales & civiles, & enſuite* DIEU *par les vertus divines & ſurhumaines.* Tout ſon livre eſt plein de cette Maxime.

4. L'Amour du Bonheur eſt invincible, mais il y a un bonheur qui conſiſte dans nos ſenſations agréables, & un autre qui conſiſte dans la conformité à l'Ordre. Les impies ſacrifient chaque jour le ſecond au premier. Les ſaints peuvent ſacrifier le premier au ſecond. C'eſt ce que la plûpart des Eſprits Céleſtes font & feront pendant toute une éternité. Ils n'ont pas tous le même degré de connoiſſances, de plaiſirs, de tranſports, cependant ils ſont tous heureux, parce qu'ils ne meſurent point leur bonheur par leurs propres ſenſations, mais par leur conformité à la volonté Divine. C'eſt ainſi

† Hieroc. Comment. ſur les vers dorez de Pythag. p. 9. 7.

si que toutes les Intelligences seroient obligées d'aimer Dieu, supposé que dans l'éternité il leur donnât un degré de perfection & de béatitude fort inférieur à celui de la Vision immédiate de son Essence. C'est par ces principes sans doute que Mr. le Cardinal de Noailles & Mr. de Meaux arrêtérent comme un Dogme de foi dans les Articles d'Issy. *Qu'on peut inspirer aux ames peinées, & vrayement humbles un consentement à la volonté de Dieu, quand même par une supposition très-fausse, au lieu des biens éternels promis aux Justes, il les tiendroit dans les tourmens éternels sans néanmoins les priver de sa grace & de son amour.* Il n'y a que deux Prelats aussi opposez que l'étoient ceux-ci aux illusions du Quiétisme, qui auroient osé parlé ce langage, & l'on n'a pas besoin de pousser le sacrifice si loin pour établir la doctrine du Pur Amour.

De plus l'Amour du Bonheur est invincible en ce sens, que nous aimant toûjours pour Dieu, ou pour nous, nous desirons toûjours le bonheur par un motif plus ou moins noble. Il y a

un desir déréglé du bonheur qui consiste à vouloir ce qui nous plaît, ce qui nous flate, ce qui nous réjouït, sans rapport à l'Ordre. Ce desir loin d'être invincible doit être à jamais éteint en nous. Mais il y a un desir réglé du bonheur, qui consiste à nous vouloir du bien entant que nous sommes des Images de la Divinité. Ce desir du bonheur n'est jamais séparé de Pur Amour, car on ne peut aimer parfaitement sans aimer tout ce qui appartient, & tout ce qui ressemble au Bien-aimé.

Enfin nôtre vrai bonheur consiste à connoître & à aimer l'infinie perfection. Plus on la connoît plus on l'aime. Plus on aime plus on voudroit aimer. Car la nature du vrai Amour renferme nécessairement un desir d'aimer toûjours, & par conséquent le pur amour augmente la chaste espérance. Il ne la détruit point, il ne fait qu'en perfectionner les motifs. Alors on aspire à la Vision Béatifique, non seulement par une volonté générale, comme on veut tout ce que Dieu veut que nous voulions, même les choses le plus indifféren-

rentes, mais encore par une volonté spéciale, comme un état qui nous unit à la souveraine pureté, qui consomme nôtre amour, & qui le rend immuable. Desire-t-on moins le bonheur, parce qu'on le desire par un motif digne de Dieu ? Anéantit-on l'Espérance, parce qu'on enseigne qu'elle doit être animée, réglée, annoblie par l'amour.

5. On doit aimer Dieu comme béatifiant, mais on doit l'aimer encore plus comme souverainement parfait. Aimer Dieu comme béatifiant, c'est l'aimer pour les biens qu'il nous procure. C'est l'aimer pour la participation finie de ses dons. C'est l'aimer pour ce qu'il fait en nous, qui est toûjours un *infiniment Petit*, en comparaison de ce qu'il est en lui-même. Aimer Dieu pour lui-même, c'est l'aimer pour sa Totalité immense. C'est l'aimer à cause des Réalitez infinies qu'il y a en lui, quoi qu'on ne puisse jamais les voir dans toute leur étenduë. C'est l'aimer pour ce que nous en connoissons, & non pour ce que nous en sentons. C'est aimer sans mesure l'Etre sans bornes. C'est cet amour seul qui dilate, qui éléve,

ve, qui donne une eſpéce d'immenſité à l'ame.

Au reſte, on ne peut aimer Dieu comme infiniment Parfait ſans l'aimer comme Béatifiant, parce que ſa bonté communicative eſt une perfection Divine comme ſes autres attributs. Aimer Dieu béatifiant de cette façon ne diminuë point la pureté de l'amour. Mais ne l'aimer que par cette ſeule raiſon qu'il peut nous béatifier, c'eſt ſéparer l'Eſpérance d'avec la Charité. C'eſt diviſer ce que Dieu a uni. C'eſt confondre les motifs ſpécifiques des Vertus Théologales.

Las & fatiguez de ces recherches métaphyſiques revenons au ſimple qui fait toûjours le vrai ſublime. Nous devons mettre tout nôtre plaiſir & tout nôtre bonheur en Dieu; mais nous ne devons pas l'aimer pour le ſeul plaiſir, ni pour le bonheur ſeul. Nous devons l'aimer pour ſes *bienfaits*, mais nous devons l'aimer infiniment plus pour ſes *perfections*, parce que Dieu ſurpaſſe infiniment tous ſes dons.

Ce ne ſont pas là des préciſions ſubtiles de l'eſprit, mais les délicateſſes d'un

d'un cœur capable d'aimer. Le cœur humain est un excellent Philosophe quand il s'abandonne aux penchans de la pure & simple nature, rétablie par la grace, sans avoir apris les vaines distinctions de l'Ecole. Il sait séparer par sentiment les intérêts de *l'Aimé* d'avec ceux de *l'Amant*. Mais il faut aimer pour savoir comme on aime. Il faut avoir éprouvé la puissance de l'amour divin pour savoir jusques où il peut élever le cœur humain.

Voilà les leçons que j'ai aprises de Mr. de Cambray. S'il y a quelque chose de bon dans ce Discours, je le tiens de lui. Je n'ai fait que raconter ce qu'il m'a dit souvent. Cette analyse de ses principes manquoit à son Histoire que je n'ai entrepris que pour faire connoître ce Prélat par ses sentimens aussi bien que par ses actions. C'est par là que mon respect & ma reconnoissance le suivent jusques dans le Tombeau.

FIN.

